



La légende de Marie Stuart dans la littérature et le cinéma

Carlos Alexandre Afonso Notario

► To cite this version:

Carlos Alexandre Afonso Notario. La légende de Marie Stuart dans la littérature et le cinéma. Education. 2019. hal-02325561

HAL Id: hal-02325561

<https://univ-fcomte.hal.science/hal-02325561>

Submitted on 22 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



Mémoire

présenté pour l'obtention du Grade de

MASTER

« Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation »

Mention 2nd degré, Professeur des Lycées et Collèges, Professeur d'Histoire-Géographie

La Légende de Marie Stuart dans la littérature et le cinéma

présenté par

C. Alexandre AFONSO NOTARIO

Sous la direction de :
DAUSSY Hugues

Grade : Professeur des Universités

Année universitaire 2018-2019

Remerciements

Tout d'abord, je souhaiterais avant-tout remercier énormément mon tuteur de recherche, sans qui ce mémoire n'aurait pas été possible, M. Hugues Daussy, professeur des universités et professeur d'histoire moderne à l'Université de Franche-Comté. Ses méthodes de travail et ses conseils m'ont été précieux, tant pour la syntaxe – la mienne laissait à désirer lors de mes premières ébauches et s'est améliorée grandement sous son égide – la formulation des phrases ou l'organisation des arguments mais aussi pour la bibliographie. Par ailleurs, travailler avec lui durant un an et demi m'a permis d'acquérir une meilleure rigueur scientifique (ne jamais avancer des arguments sans preuve : un travail sans notes de bas de page ne sera jamais un travail scientifique) et une méthode d'analyse de l'histoire qui me servira pour longtemps, et qui m'a fait redécouvrir le mythe de Marie Stuart sous un angle nouveau, m'ayant proposé de l'analyser par la littérature et le cinéma, étant un angle de travail encore peu vu, Marie Stuart ayant fait l'objet de nombreuses biographies sous lesquelles un mémoire portant simplement se serait noyé : je le remercie donc également pour cette approche novatrice et intéressante. Enfin, je déborde du cadre de ce mémoire en le remerciant pour ses cours passionnants en option d'histoire des religions en deuxième année de licence (2015-2016) mais surtout sur les Guerres de Religion en troisième année de licence (2016-2017), événement que je connaissais bien mais de loin seulement, mais que j'ai ainsi redécouvert (ou découvert parfois pour certaines thématiques), confortant mon attirance première pour l'époque moderne et surtout pour le seizième siècle complexe mais fascinant de Marie Stuart.

Je voudrais ensuite remercier quatre professeurs d'histoire-géographie que j'ai eu la chance d'avoir durant mon parcours scolaire et à qui je dédicace également ce mémoire. Ces enseignants ont conforté ma passion pour l'histoire. Je remercie donc Mme Évelyne Jassey, qui a été mon institutrice en CE2 et CM1 à l'école primaire de Faverney et le premier professeur à m'enseigner l'histoire en classe, développant ma passion pour cette matière. Ensuite, je remercie Mme Isabelle Auburtin, que j'ai eu le bonheur réel d'avoir en classe de 1ère ES – lycée Edouard Belin à Vesoul - et avec qui mon intérêt pour l'histoire s'est considérablement développé du fait de sa manière captivante d'expliquer l'histoire, mais aussi ma rigueur scientifique améliorée du fait de ses méthodes de travail efficaces et intéressantes. Enfin, je voudrai remercier grandement M. Hervé Faudot, que j'ai eu la chance d'avoir en classe de Terminale ES, les heures de cours avec lui ayant également nourries ma passion pour l'histoire, d'autant plus que, tant avec Mme Auburtin que M. Faudot, j'ai appris à bien relier avec l'histoire avec l'actualité, manière de rendre encore plus vivante l'histoire et de lui donner davantage d'intérêt. Par ailleurs, je le remercie beaucoup de m'avoir accueilli deux fois comme stagiaire, en licence puis en master, où j'ai vu avec un œil nouveau ses cours, dans un sens toujours positif, ayant apprécié et appréciant toujours ses cours dynamiques et toujours en lien avec l'actualité. Remerciant M. Faudot, je ne peux passer à côté de son épouse, Mme Dellantonio-Faudot, malheureusement décédée en 2016, que j'ai eu la chance d'avoir en classe de seconde, et avec qui ma transition de l'étude de l'histoire entre le collège et le lycée a été merveilleuse. Je lui dédicace donc également ce mémoire.

Enfin, je voudrai dédicacer ce mémoire à deux amies à qui j'ai beaucoup parlé de mon mémoire : Laura Causin, avec qui très souvent nous discutons de nos goûts (et projets d'écriture nombreux et sans cesse renouvelés) littéraires, et à Béatrice Di Prizio, collègue de passion historienne avec qui mes discussions objectives sur Marie Stuart m'ont aidées à rester neutre dans le cadre de mon mémoire, sachant ma passion pour ce personnage.

Introduction

Marie Stuart. À la seule mention de ce nom, les perceptions de ce personnage équivoque sont très contradictoires, comme le rapporte l'historien écossais Donald Armour¹ : « L'image va de la femme fatale, intrigante, aventurière, dangereuse, jusqu'à la victime tragique de la politique, des intrigues, de l'évolution religieuse, et d'Elisabeth ». Reine d'Écosse, reine de France mais également héritière présomptive du trône d'Angleterre durant trois décennies, cette souveraine, « femme aux trois couronnes² », cette femme au destin tragique et incarnation du martyr (du moins selon les catholiques) a fait couler beaucoup d'encre, que ce soit pour la glorifier, la critiquer, l'excuser ou l'accuser. Ce modeste mémoire va donc s'ajouter à la multitude de travaux (écrits ou audiovisuels) réalisés sur ce célèbre personnage historique qui quitte l'histoire à quarante-quatre ans le 8 février 1587, mais rentre alors dans la légende par son parcours chaotique et son terrible aboutissement. J'utilise ici le terme de personnage, car, comme l'écrit l'historienne Monique Weis dans l'introduction de son ouvrage³, « à l'origine du mystère Marie Stuart et de tous les mythes nés autour de ce mystère, il y a des incertitudes sur les faits historiques réels. Des incertitudes dues à la fois à la rareté des sources directes vraiment fiables et au trop plein de documentation de seconde main, biographies en tête. L'accumulation de lectures biaisées au fil des générations, secondée par une attirance irrésistible des auteurs pour les aspects les plus romantiques du sort de la reine d'Écosse, ouvrent grand la porte à la fiction, à la transformation de Marie Stuart en personnage fictionnel ».

Marie Stuart est morte il y a déjà plus de quatre siècles et, durant ce laps de temps, l'image de ce personnage dans l'historiographie n'a cessé d'évoluer, de muter, de se fragmenter. Pour commencer, comme l'écrit Monique Weis⁴, « le mythe prend racine du vivant de Marie Stuart. À ses débuts, aux XVI^e et XVII^e siècles, il est surtout alimenté par la littérature pamphlétaire. Ensuite, aux XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles, le mythe de Marie Stuart s'incarne dans de grandes œuvres littéraires et musicales ». En effet, de son vivant et peu de temps après sa mort, ses premiers détracteurs, le pasteur John Knox (1505-1572) dans ses terribles prêches contre Marie et l'historien, poète et dramaturge Georges Buchanan (1506-1582), critiquent violemment la reine d'Écosse pour nuire à son image durant son règne et lors de son emprisonnement en Angleterre, pour l'empêcher de revenir au pouvoir après son abdication en 1567. Par la suite, après sa mort, la guerre des pamphlets continue, avec encore plus de vigueur : les catholiques la dépeignent comme une victime innocente de pièges infâmes, tandis que les protestants accablent de reproches celle qu'ils voient comme une conspiratrice perfide, faisant le procès de la traîtresse. Ils soulignent quatre points⁵ : son ambition coupable au trône anglais, sa responsabilité dans le meurtre de son mari, sa liaison avec Bothwell et sa participation aux complots contre Elisabeth I. Ce procès d'une traîtresse mis au service de la propagande élisabéthaine fait face à l'apologie de la martyre décrite par les catholiques, voire les milieux ultra-catholiques liés à la Compagnie de Jésus, à l'Espagne et aux Guise. Les pamphlets qui la défendent sont surtout produits sur le continent, dans les hauts lieux de la réaction catholique, à Rome, en France et dans les Pays-Bas espagnols. Ces pamphlets de défense sont des « écrits

¹ Citation rapportée lors de son passage en novembre 2007 sur le plateau de l'émission *Secrets d'Histoire* consacrée à Marie Stuart, intitulée « Pourquoi la reine Marie Stuart a-t-elle été décapitée ? ».

² Luc MARY, *Marie Stuart : la reine aux trois couronnes*. Paris, Éditions l'Archipel, 2009.

³ Monique WEIS, *Marie Stuart : l'immortalité d'un mythe*. Académie royale de Belgique, Éditions l'Académie en poche, 2013. Préface d'Hervé Hasquin, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Belgique. Introduction (« En guise d'introduction : entre histoire et fiction »), p. 9-18.

⁴ *Ibid*, page 13.

⁵ Monique WEIS, *Marie Stuart : l'immortalité d'un mythe*. Académie royale de Belgique, éditions l'Académie en poche (2013). Chapitre 2 (« Marie Stuart : entre haine et vénération »), p. 37.

à caractère hagiographique qui cherchent à laver Marie Stuart de tous les reproches, y compris des reproches les plus fondés⁶ ». De fait, nous avons deux visions historiographiques : la femme/reine martyre innocente, victime du joug anglais, et celle de la perfide manipulatrice et traîtresse coupable. Ces deux visions, à peu près stabilisées à partir du XVII^e siècle, vont alimenter le mythe de la reine déchue, captive et décapitée, tout au long des siècles, la légende de Marie Stuart s'étant constituée et ayant perduré jusqu'à nos jours. Sa légende varie au gré des évolutions historiographiques, au gré des opinions des auteurs à travers le temps et l'espace, pour en arriver à la période étudiée (XIX^e - XXI^e siècle). Même aujourd'hui, la vision de ce personnage qui a considérablement marqué son époque en raison de sa vie marquée par le malheur et le tragique est partagée. On voit là un héritage des divisions historiographiques à son propos qui n'ont cessé de maintenir leurs arguments au fil des siècles jusqu'à nos jours. Ainsi, globalement nous en sommes aujourd'hui à une sorte de statu quo entre ces deux visions de la reine d'Ecosse. Celle d'une reine souveraine (chose rare pour l'époque, les femmes occupant cette position jusqu'alors étant peu nombreuses), présentée comme une victime par sa mort horrible, par sa tragique destinée, sa vie remplie de malheurs, comme une reine héroïque dotée de toutes les qualités ayant fait preuve de courage et de bravoure face à la tragédie, une innocente victime d'un martyre, et la vision d'une Marie Stuart vindicative, meurtrière, manipulatrice perfide n'obéissant qu'à ses pulsions pécheresses, une femme dominée par ses émotions, incapable de raisonnement, et comme une reine rouge diabolique et sanglante. L'historiographie montre donc l'image habituelle de Marie comme étant pleine de contradictions.

Rappelons enfin, puisque depuis quelques décennies l'historiographie actuelle est portée sur l'étude du genre, que les historiennes⁷ tendent à donner une note plus optimiste que leurs collègues masculins au règne politique de Marie Stuart qui, par eux, est relativement nié, Marie Stuart étant « plus femme que reine », à l'inverse de sa froide et rivale cousine qui a régné comme un véritable souverain. La féminité de Marie Stuart est vue comme sa faiblesse, la marque de sa chute. Ainsi, l'image habituelle de la reine Marie est soit celle d'une victime faible, soit celle d'une sanglante manipulatrice. Ces contradictions contribuent à l'entretien du mythe de l'énigmatique Marie Stuart. Aujourd'hui, au lieu d'envisager des visions « monolithiques », l'historiographie actuelle penche plutôt sur un bilan opérant une synthèse, une sorte d'équilibre entre ces deux représentations.

La légende dans laquelle Marie Stuart est entrée se manifeste de plusieurs façons, comme le confirme l'historien Michel Duchein dans l'avant-propos de sa biographie : ⁸« D'un côté, l'héroïne martyre de sa foi, auréolée de toutes les vertus, parée de tous les vestiges du malheur et de la tragédie. De l'autre, la femme perverse, meurtrière de son mari, persécutrice de l'Église de Dieu, "la plus grande putain du monde" ». Nous nous proposons donc ainsi, dans ce mémoire, d'étudier ces visions du personnage à travers deux médias, la littérature et le cinéma, deux grands domaines de sources aussi variées que complémentaires qui permettent d'avoir une vision d'ensemble plus intéressante. Chacun de ces domaines sera pris dans un sens large, la littérature allant ici de l'essai au théâtre en passant par le roman, et le cinéma allant du film à la série télévisée, en passant par le téléfilm. L'image et la légende de la reine d'Ecosse seront donc étudiées à travers dix sources littéraires et sept sources audiovisuelles, sélectionnées parmi la masse considérable de documents disponibles et couvrant une période qui débute au XIX^e siècle pour s'achever au XXI^e siècle.

⁶ *Ibid* p. 41.

⁷ « L'histoire au féminin : la "vie" de Marie Stuart par Agnès Strickland », article de Nicole CADENE paru dans la revue *Romantisme*, dans le numéro 115 (année 2002), p. 41-52. Du même auteur, il y a également l'article « Marie Stuart selon le XIX^e siècle français ou le dilemme d'une héroïne », publié sur le site archives-ouvertes.fr en 2011 (voir sitographie/bibliographie pour les liens internet).

⁸ Michel DUCHEIN, *Marie Stuart : la femme et le mythe*. Paris, Fayard (1987). Avant-propos, p. 7-9.

Voici ces sources mentionnées dans l'ordre chronologique de parution/diffusion (sources littéraires puis audiovisuelles, mentionnées à nouveau dans la bibliographie en annexe) :

- *Marie Stuart*, pièce de théâtre de Friedrich von Schiller (1800)
- *Maria Stuarda*, drame lyrique de Gaetano Donizetti (1834-1835)
- *Crimes célèbres : Marie Stuart*, d'Alexandre Dumas (1839-1840)
- *Life of Mary Stuart: Queen of Scots, manuscript* d'Alphonse de Lamartine (1859)
- *Marie Stuart*, essai de Stefan Zweig (1935)
- *Marie Stuart l'enfant reine*, ouvrage jeunesse de Marie-Claude Monchaux (2008).
- *Marie Stuart, la reine captive*, roman de Danny Saunders (2010)
- *Marie Stuart, l'immortalité d'un mythe*, essai/analyse de Monique Weis (2013)
- *La Longue nuit de Marie Stuart*, mémoires apocryphes de Christian Soleil (2015)
- *Une Colonne de Feu*, roman historique et d'espionnage de Ken Follett (2017)

- *Mary of Scotland*, film de John Ford (1936)
- *Das Herz Der Königin*, film de Carl Froelich (1940)
- *Mary, Queen of Scots*, film de Charles Jarrott (1971)
- *Gunpowder, treason & Plot : partie 1*, téléfilm de Gillies MacKinnon (2004)
- *Elizabeth: The Golden Age*, film de Shekhar Kapur (2007)
- *Mary Queen of Scots*, film de Thomas Imbach (2013)
- *Reign*, série télévisée de Laurie McCarthy et Stephanie Sengupta (2013-2017)

J'ai conçu ce corpus pour qu'il soit représentatif, autant du point de vue de la variété des supports que des époques, les sources s'étalant sur trois siècles. A partir de ces dernières, il s'agira donc, dans une première grande partie scientifique intitulée « Reine courageuse et innocente ou perfide manipulatrice passionnée ? » de s'interroger sur l'image de Marie Stuart et sur sa légende générée par la littérature et le cinéma. S'agit-il d'une innocente reine, brave et courageuse, angélique victime d'un martyr, d'un destin tragique, fatal, ou alors d'une reine sanglante et immorale, de surcroît meurtrière et manipulatrice, ou pour caricaturer d'une dangereuse reine rouge doublée d'une femme pécheresse ?

Trois grandes thématiques émergent de cette étude des sources (éclairées par quelques biographies). Un premier axe concerne Marie Stuart en tant que femme caractérielle à la personnalité aux multiples facettes et dont la beauté est perçue de bien des façons. Ensuite, dans un deuxième temps, il s'agira de voir une reine qui, entre politique et religion, est tantôt vue comme un pion innocent garante de stabilité et de tolérance, tantôt comme une manipulatrice persécutée. Enfin, dans un troisième et dernier temps (axé sur la mort de Marie et ses enjeux), on évoquera la figure de Marie Stuart ballotée entre la vision de la reine d'Ecosse envisagée comme une conspiratrice ennemie d'Etat à abattre, et la vision d'une simple martyre religieuse victime de la raison d'Etat, sa mort aboutissant à la naissance, ou du moins à la confirmation du mythe, de la légende. Monique Weis par ailleurs, découpe également sa vie et sa légende en trois périodes⁹ :

⁹ Monique WEIS, *Marie Stuart : l'immortalité d'un mythe*. Académie royale de Belgique, éditions l'Académie en poche (2013). Chapitre 1 : « Marie Stuart : reine et martyr ». p. 28.

« La première période de sa vie, marquée par le bonheur puis par le deuil, est associée dans la légende à un doux sentiment de nostalgie que les artistes romantiques se plaisent à dépeindre.

La deuxième époque, celle du court règne de Marie Stuart en Ecosse, ainsi que les difficultés politiques et les tribulations sentimentales qui y sont liées, nourrit bien des soupçons et des reproches, notamment aux XVI^e et XVII^e siècles. Plus tard, elle suscite plutôt de la compassion, voire de la fascination, pour une reine maladroite mais passionnée et entière.

La dernière période de la vie de Marie Stuart, à savoir sa longue captivité puis sa mort sur l'échafaud, inspire tant les polémistes de tous bords que les peintres, les écrivains et les musiciens de trois siècles, des Lumières jusqu'à nos jours »

Par la suite, dans une seconde grande partie de ce mémoire, je me consacrerai à la transposition pédagogique, didactique, de ma première partie. Mon analyse portera ici sur l'usage en classe de sources variées, en commençant par leurs bienfaits et leurs apports. Dans un deuxième temps seront évoquées les réglementations d'usage en vigueur à propos de l'utilisation de ces sources, de manière à rester dans la légalité tout en enrichissant un cours par le biais de l'utilisation de ces sources. Enfin, dans un troisième et dernier temps, nous nous consacrerons à plusieurs exemples concrets de l'usage de ces sources en classe.

Partie I

Reine courageuse et innocente ou perfide manipulatrice passionnée ?

I – Une femme caractérielle à la personnalité aux multiples facettes, dont la beauté est perçue de différentes manières

A – Beauté angélique fascinante, mais femme fatale critiquée

Ainsi comme nous l'avons précisé en introduction, ce premier axe, ce premier angle d'analyse du personnage qu'est Marie Stuart va porter sur la reine d'Ecosse en tant que femme caractérielle dont la personnalité est constituée de multiples facettes, mais aussi d'une femme-reine dont la beauté est perçue de bien des façons : caractère et beauté étant les deux « domaines » marquants chez Marie Stuart tout au long de sa courte vie, il est donc normal de commencer par ce biais. Par ailleurs, ce qui rend fascinant ce personnage historique, c'est que ces deux outils d'analyse par lesquels nous commençons ont été perçus tant dans des optiques positives que négatives à travers les historiens, les pamphlétaires contemporains de Marie Stuart ou encore les artistes, mais dans le cas qui nous occupe ici, par la littérature principalement, mais aussi par le cinéma. Commençons de ce fait par l'aspect « extérieur » (lorsque nous rencontrons une personne, avant même un premier mot d'échangé, c'est l'apparence qui joue sur la première impression que l'on se fait lors d'une rencontre) de Marie Stuart, c'est-à-dire sa beauté.

La mention de sa beauté commence dès son plus jeune âge. Enfant, elle semble déjà un être angélique, comme l'écrit Marie-Claude Monchaux¹⁰ : « Elle était jolie fraîche, avec de grands yeux bruns profonds, et, sous le bonnet de soie ornée de dentelle d'argent, ses cheveux blonds d'or bouclaient mollement du bout, légers comme une vague ». De bébé gracieux à ravissante enfant, elle entre dans l'adolescence où sa beauté va s'éveiller encore plus. Ainsi Zweig¹¹ nous rapporte que, Marie étant alors adolescente au moment de sa vie à la cour de France (1548-1561), possède « d'extraordinaires attraits physiques », et que très tôt « les poètes célèbrent à l'envie sa grace particulière ». Ainsi Pierre de Bourdeilles, dit Brantôme¹² (1537-1614), s'exclame, comme le rapporte Zweig, que « Venant sur les quinze ans sa beauté commença à paroître, comme la lumière en beau plein midy ». Par conséquent, au milieu des années 1550, Marie, qui devient dauphine de France par son mariage en avril 1558 puis reine en juillet 1559¹³, est alors de plus en remarquée, sa beauté s'éveillant à la manière d'une fleur qui pousse, poussant Du Bellay - (1522-1560), poète de la Pléiade¹⁴ - comme nous pouvons le lire chez Zweig, à lui écrire ces trois vers passionnés :

¹⁰ Marie-Claude MONCHAUX, *L'Enfant reine Marie Stuart*. Paris. Editions Pierre Téqui, 2008. Collection « ROMAN HISTORIQUE », p. 5.

¹¹ Stefan ZWEIG, *Marie Stuart*. Paris. Editions Grasset et Fasquelle, 1936 (pour la traduction française), Editions Le livre de poche (6 juin 2001) pour le présent ouvrage utilisé. Chapitre 2, « jeunesse en France », p. 34.

¹² *Ibid.*

¹³ Elle devient reine-consort de France lorsque son mari, le dauphin François, devient le nouveau roi de France sous le nom de François II, le jour de la mort de son père, Henri II, le 10 juillet 1559.

¹⁴ Groupe de sept poètes français du XVI^e siècle qui, à travers ses œuvres littéraires et textes théoriques, avait pour ambition culturelle de renouveler la langue française pour la rendre indépendante d'autres langues

*En vostre esprit le ciel s'est surmonté,
Nature et art ont en vostre beauté
Mis tout le beau dont la beauté s'assemble.*

Il va même plus loin par ailleurs, en clamant « Contentez-vous mes yeux ! Vous ne verrez jamais chose plus belle¹⁵ ». Force est de constater que dès son plus jeune âge, la première chose que l'on remarque chez Marie Stuart est sa beauté naissante croissante (en plus de son intellect du fait des études royales¹⁶ dont elle dispose par son statut). Zweig, dans son chapitre¹⁷ consacré à la jeunesse de la reine d'Ecosse en France, explique qu'« il faut reconnaître que vraiment la nature a employé pour cette fille de roi ses matériaux les plus précieux : une peau étincelante de blancheur, une chevelure blond cendré, luxuriante, des mains longues, fines et blanches, un buste élancé, souple, "dont le corsage laissait entrevoir la neige de la poitrine ou dont le collet relevé droit découvrait le pur modelé des épaules ». Par cette description fine et précise qu'il dresse du personnage, on a l'impression d'un véritable statut de marbre sculptée le plus parfaitement possible par un Michel Ange¹⁸ au meilleur de sa forme. Cela fait de la jeune Marie Stuart une beauté indétrônable que l'on pourrait qualifier de « divine », d'« angélique » même, cet adjectif se rapportant plus à la jeune adolescente qu'est alors Marie qu'à une femme adulte comme elle l'est sous son règne personnel écossais si l'on prend au mot les propos de Zweig. Toutefois, c'est justement cette beauté froide – bien que parfaite – qui marque la jeunesse de Marie, puisque selon lui, si le visage de Marie Stuart n'a pas de défaut, « c'est précisément parce qu'il est aussi froidement parfait, aussi uniment beau qu'il lui manque tout trait caractéristique¹⁹ ». Certes, si la beauté de Marie dans son adolescence est donc une beauté de « portrait finement ouvragé », la caractérisation intérieure de cette beauté s'affirmera une fois adulte.

L'adolescence se terminant et l'entrée à l'âge adulte s'affirmant et s'établissant – du moins physiquement pour cet axe qui nous intéresse – au tournant que constitue 1558/1559²⁰, Marie, proche d'avoir vingt ans, est alors d'une beauté éclatante qui ne cesse de croître de façon exponentielle durant la décennie 1550, et de façon encore plus visible encore à la suivante : elle est une fleur épanouie. Ainsi au moment de l'année de son mariage, sa beauté, son physique se font de plus en plus remarquer : « La fille était une superbe rousse, d'une taille exceptionnelle pour ses quinze ans, plus grande que la plupart des hommes » peut-on lire dans le récent roman²¹ de Ken Follett, à propos du personnage de Marie en 1558. Sa beauté, ainsi que son physique hors-norme (il est encore rare de nos jours pour une femme d'atteindre la haute taille que faisait

comme le latin, et pour but politique d'unifier la France à travers la langue française.

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ Dans la biographie de Marie Stuart par Antonia Fraser (publiée en français à Paris en 1973 par les Editions Robert Laffont), on apprend ainsi que, du fait des coutumes de la Renaissance, « on lui donna une éducation complète. Elle apprit non seulement le latin, mais aussi l'italien, l'espagnol et sans doute un peu de grec. Elle apprit à dessiner. Elle apprit à danser, art dans lequel, d'avis unanime, on la disait exceller, aussi bien dans son enfance qu'à un âge plus avancé ». L'auteure explique que, gracieuse, elle souhaite alors plaire à tout son entourage. Chapitre 3, « L'Enfant le plus accompli », p. 51-68.

¹⁷ Stefan ZWEIG, *Marie Stuart*. Chapitre 3 (« Jeunesse en France »), p. 34.

¹⁸ Né en 1475 et mort en 1564 et d'origine italienne (Florence), il est sculpteur, peintre, architecte, poète et urbaniste et constitue de fait un des plus grands artistes de la Renaissance. On lui doit notamment le plafond de la chapelle Sixtine, peint entre 1508 et 1512.

¹⁹ Stefan ZWEIG, *Marie Stuart*. Chapitre 3 (« Jeunesse en France »), p. 35.

²⁰ Le 24 avril 1558, Marie Stuart, déjà reine d'Ecosse, épouse le dauphin François, fils aîné du roi de France Henri II et de Catherine de Médicis. Devenue reine-dauphine, elle devient reine-consort de France l'année suivante (voir note n°4).

²¹ Ken FOLLETT, *Une Colonne de Feu*. Paris. Editions Robert Laffont, 2017. Première partie (« 1558 »), chapitre 2, p. 90-92.

Marie Stuart, à savoir environ 1m80²²) y est célébrée malgré son jeune âge, beauté appelée à se magnifier encore plus à ce qu'il semble, et ici le terme employé « à ce qu'il semble » est important, car si ici nous traitons de l'image donnée par les sources et que nous ne recherchons pas une vérité, certaines répliques de film ou de roman sont imaginées par les auteurs, comme par exemple ici par Ken Follett, qu'on ne peut, aussi bien documenté son ouvrage soit, considérer son travail à l'égal de celui des historiens. Ainsi, le jour de son mariage, décrit dans le sixième chapitre²³ du roman de Ken Follett, sa beauté est célébrée, exaltée : « Avec sa chevelure rousse et son teint pâle, Marie ressemblait à un ange et le peuple ne pouvait que l'aimer. Tandis qu'elle s'avavançait sur l'estrade au bras du roi, les hurlements d'approbation ondoyaient telle une vague lente le long des rangs serrés de spectateurs au rythme de la progression de la jeune fille ». Le 24 avril 1558, Marie Stuart est alors dans toute sa splendeur physique, sa beauté, presque à son maximum, son apogée (n'ayant alors que seize ans, sa maturité physique n'est pas tout à fait accomplie) semble alors inaliénable et brillante comme un phare, peu importe les circonstances, qui tournent vite au tragique²⁴, Marie Stuart connaissant alors déjà de nombreuses épreuves malgré son jeune âge.

Ainsi, en 1561²⁵, Marie, alors veuve depuis la mort de son jeune mari François II, est certes affligée, désespérée, triste, et se pare de vêtements de deuil, mais, tout en suivant comme il se doit le cérémonial du deuil en vigueur à la Cour²⁶, sa beauté n'en n'est pas affectée. Au contraire d'ailleurs. Il semble, comme l'écrit Alexandre Dumas²⁷ : « Marie Stuart était alors dans toute la fleur de sa beauté, plus brillante encore sous ses vêtements de deuil ; beauté si merveilleuse qu'elle répandait autour d'elle un charme auquel pas un de ceux à qui elle voulut plaire n'échappa et qui fut fatal à presque tous ». De fait, non seulement sa beauté est intacte (sinon embellie) pour celle qui n'a alors que 19 ans, mais en plus sa beauté est caractérisée, « habitée » désormais, comme l'attendait Stefan Zweig (comme nous l'avons décrit plus haut à propos de la beauté de Marie qui manquait de caractère). Désormais, sa beauté est « dévastatrice », et c'est ce qui caractérisa sa beauté selon ses détracteurs, surtout lors de son règne personnel²⁸ en Ecosse, comme le nous verrons dans le paragraphe suivant qui sera consacré à sa beauté du point de vue négatif. Ainsi, d'après Dumas et bien d'autres, sa beauté est dévastatrice, époustouflante au point qu'on ne peut pas ne pas la remarquer, sa beauté attirant l'œil et étant un bienfait pour la vue. Si dans sa prime jeunesse elle était une beauté parmi les autres, une beauté de « portrait » comme semblait le décrire Zweig, cette fois sa beauté est accomplie et agit véritablement en lumière attirant les papillons, où qu'elle soit et peu importe les circonstances. Rayonnante lors de son mariage en 1558, elle l'est tout autant lors de son deuil

²² Dans la biographie de Marie Stuart par Luc Mary (publié en 2009 à Paris par les Editions l'Archipel), on apprend à propos de Darnley, deuxième époux de Marie, que « mesurant un mètre quatre-vingt-dix, il impressionne la grande Marie Stuart, habituée à dépasser tous ses prétendants ... ». Chapitre 3 (« Souveraine incontestée, 1561-1565 »), p. 138.

²³ *Ibid.* Chapitre 6, p. 190.

²⁴ En juin 1560, Marie Stuart perd sa mère Marie de Guise, alors régente catholique d'Ecosse, victime d'une dropsie, alors que le calvinisme, animé par le zélé John Knox (1505-1572), gagne du terrain. Six mois plus tard, Marie Stuart perd son mari François II, qui s'éteint à Orléans le 5 décembre 1560 après une douloureuse agonie (la nature de son décès est encore débattue : on pense à une otite devenue un abcès, à une méningite ou encore à une mastoïdite).

²⁵ Après la mort de son mari, Marie, désormais reine douairière de France, fait une « tournée » d'adieu dans sa famille (Guise) dans l'est de la France, puis part pour son royaume d'Ecosse en août 1561.

²⁶ Dans sa biographie de Marie Stuart parue en 1987 (Paris, Editions Fayard), Michel Duchein explique que « le deuil de Cour lui impose une sévère réclusion de quarante jours, dont les quinze premiers en une chambre close, drapée de noir, à la lumière de cierges allumés nuit et jours ». Deuxième partie, chapitre IV, (« Adieu France, je pense ne vous voir jamais plus »), p. 88.

²⁷ Alexandre DUMAS, *Crimes célèbres, Marie Stuart*. Montréal. Editions Le Joyeux Roger, 2011 (édition établie à partir celle de l'édition Administration de la librairie, Paris, 1839-1840), p. 6.

²⁸ De retour en Ecosse le 19 août 1561, elle signe son abdication – forcée – le 24 juillet 1567, après vingt-quatre ans de règne, dont six de façon personnelle (régence d'Arran et de Marie de Guise entre 1542 et 1560).

en France en 1560-1561. Ce qui caractérise donc la beauté de Marie Stuart adulte, c'est une beauté éblouissante qui fait chavirer les cœurs, une beauté divine, angélique, telle que nombreux sont les éloges des poètes et des artistes (Ronsard, Du Bellay, Brantôme) à son égard, et ce sans qu'elle s'en rende forcément compte (du moins dans les premiers temps), comme le montre l'exemple historique du poète Pierre de Châtellard, exécuté²⁹ – avec le consentement de l'attristée reine pour couper court aux rumeurs de liaison – en février 1563 pour s'être introduit dans la chambre de la reine, étant tombé éperdument amoureux d'elle. Cependant, comment ne pas céder à sa beauté ? Elle semble tellement foudroyante que, comme le rapporte Michel Duchein³⁰, le poète et historien Buchanan³¹, pourtant ennemi invétéré de Marie Stuart, s'exclame alors, au moment du retour de Marie en Ecosse en août 1561, que « sa beauté, son élégance, sa jeunesse florissante, la finesse de son esprit, tout contribuait à la faire aimer ». De même, par cette affirmation³² conclusive qui suit s'exprime ainsi la perception de la beauté de cette femme mi-écossaise mi-française par ses défenseurs : « Douée par la nature de beauté et de grace, rien que son aspect extérieur lui vaut déjà l'admiration générale ».

Glorifiée par ses défenseurs, la beauté de Marie Stuart n'en n'est pas moins également critiquée par ses détracteurs, que ce soit par crainte des effets de cette beauté qu'elle exerce volontairement pour quelque dessein que ce soit, ou par l'image de « femme fatale » dégradante et diabolique qu'elle donne selon eux. De fait, chez Dumas³³, c'est l'image d'une reine calculatrice se servant de sa beauté pour arriver à ses fins : « Marie était sortie avec une seule pensée dans le cœur, la vengeance. Mais elle avait compris qu'elle ne pouvait se venger à la fois de son mari et de ses compagnons. Elle mit donc en œuvre toutes les séductions de son esprit et de sa beauté pour détacher le roi de ses complices ». Ecrivant ici à partir des événements de mars 1566 (l'assassinat sous les yeux de la reine de l'italien David Rizzio, secrétaire de Marie, avec la complicité de son mari Henri Darnley qu'elle a épousé en juillet 1565, puis retournement de Darnley contre ses complices par Marie elle-même, qui joue de sa séduction pour ramener son mari dans son camp dans l'optique de sortir de cette situation), Dumas dépeint ici Marie Stuart comme une femme qui, face à l'adversité, confrontée à une situation périlleuse, use, alors qu'elle est emprisonnée dans son propre château au lendemain³⁴ de l'assassinat de son secrétaire – qu'on suspectait d'entretenir une liaison avec la reine, qui décidément voit sa beauté lui attirer bien des supposés prétendants – des seules armes dont elle dispose, c'est-à-dire de sa beauté, de son physique, de son don pour la séduction. Sans émettre de jugement, on serait tenté de comprendre son acte étant donné le contexte, mais ses détracteurs ne le voient pas du même œil, et jugent ainsi les attraits physiques de Marie Stuart comme des instruments diaboliques. Ces traits font alors d'elle une « femme fatale » attirant tous les regards certes, mais attirant trop le regard justement, au point qu'on lui prête une multitude de liaisons, dont le malheureux

²⁹ Luc MARY, *Mary Stuart, La reine aux trois couronnes*. Paris. Editions l'Archipel, 2009, Chapitre 3 (« Souveraine incontestée, 1561-1565 »), p. 129-131.

³⁰ Michel DUCHEIN, *Marie Stuart*. Paris. Editions Fayard, 1987. Deuxième partie, chapitre IV (« Adieu France, je pense ne vous voir jamais plus »), p. 105.

³¹ George Buchanan (1506-1582), humaniste, historien, poète latinisant et dramaturge écossais qui a vécu à la cour de Marie Stuart, puis est devenu un de ses plus virulents détracteurs pendant le long emprisonnement de Marie Stuart.

³² Stefan ZWEIG, *Marie Stuart*. Chapitre 5 (« Premier avertissement, 1561-1563 »), p. 77.

³³ Alexandre DUMAS, *Crimes célèbres, Marie Stuart*. p. 36.

³⁴ L'assassinat a lieu le 9 mars 1566 au château d'Edimbourg, dans les appartements privés de la reine. Henri Darnley, mari « jaloux et outragé » de la reine d'Ecosse, est persuadé que sa femme a une liaison avec Rizzio. Les comploteurs – nobles écossais – disent avoir agi sur ordre du roi, mais en réalité l'ont convaincu d'approuver ce crime, l'approbation d'un monarque les « protégeant ». Pour plus de détails sur cette tragédie, se reporter au chapitre 6 intitulé « la nuit de tous les dangers » (p. 151-186) de la biographie romancée de la reine d'Ecosse – *Marie Stuart, la reine ardente* – écrite par Isaure de Saint Pierre, et publiée à Paris aux Editions Perrin (2011).

Rizzio. C'est ainsi que dans *Une Colonne de Feu*³⁵, « Marie Seyton déplorait, à demie-voix et avec tout le respect possible, ce funeste don de la répartie que Marie avait reçu du ciel et qui fut, avec sa beauté, une des causes de tous ses malheurs » : que ce soit sans s'en rendre compte ou en utilisant volontairement sa beauté à des fins de survie (comme en mars 1566), la reine d'Ecosse est vilipendée par ses détracteurs, au point qu'en juin 1567, au lendemain de la bataille perdue de Carberry Hill du 15 juin, alors que la reine est ramenée à Edimbourg, la population l'insulte³⁶ véritablement sur son passage, alors qu'il s'agit d'une souveraine de droit divin, preuve que son image est alors bien ternie, et ces insultes ne sont pas ici issues d'une source fictionnelle, mais bien d'une biographie rédigée par une historienne de grande renommée qu'est Antonia Fraser : le lecteur peut ainsi être choqué de découvrir qu'elle est alors insultée de « putain » (voir note n°27). La situation s'aggrave tellement qu'il faut que les gardes interviennent pour éviter à la reine alors déjà déchu et de seulement vingt-quatre ans – et au sommet de sa beauté avant les deux décennies d'emprisonnement à venir – d'être massacrée par la population. On accuse la reine d'être une sorcière mettant sa beauté à des fins diaboliques. Autre trait négatif en lien avec sa beauté, c'est parfois la suffisance de Marie, suggérée par la lecture de certaines sources, comme chez Dumas³⁷, chez qui la reine « se sentait reprendre le pouvoir fascinateur qu'elle avait toujours exercé sur ceux qui l'approchaient ». « Fascinateur », en plus du terme « dévastatrice » est un terme à retenir concernant la beauté fatale de cette femme jugée immorale. En effet, Monique Weis³⁸ nous apprend qu'au XVIIe siècle mais également au siècle suivant, nombreuses sont les adaptations dramatiques de la vie tragique de Marie Stuart (avec pour aboutissement la célèbre tragédie de Schiller³⁹), et celles-ci insistent bien sûr la beauté de la femme qu'est Marie Stuart, mais aussi et surtout les passions malencontreuses qu'elle a occasionnées contre elle-même, faisant de la beauté, dans le cas de Marie, une arme à double-tranchant. C'est ainsi que Monique Weis, dans son essai, nous rapporte que « lorsque Robertson en vient à parler du caractère de Marie Stuart, il recourt à des descriptions qui préfigurent celles des écrivains du romantisme. Poursuivant un but d'édification morale, il met l'accent sur le fait que certaines qualités, telles la beauté et l'imagination, peuvent devenir, si elles sont mal utilisées, autant de défauts chez une femme et, surtout, chez une reine⁴⁰ ». Si pour Donizetti⁴¹, Marie Stuart est une « beauté céleste » innocente (d'après les paroles du personnage de Leicester⁴² qui essaye de la défendre contre Elisabeth I), elle est en revanche – toujours dans ce drame lyrique – de l'avis d'Elisabeth⁴³, un « être arrogant », « inique », qui possède un « cœur impie » et qui a manigancé, pendant les plaisirs de l'amour, uniquement des crimes, des trahisons et des ruses ». Usant de ses charmes pour attirer les hommes, Marie Stuart donne donc l'image d'une femme immorale assouvissant ses plaisirs mais aussi ses desseins malsains par le biais de sa beauté. Beauté qui à elle seule, selon ses détracteurs, renvoie à tous les péchés imaginables, et entraîne dans l'abîme ceux qui l'approchent de trop près, comme semble l'écrire Zweig à propos du malheureux poète Châtelard exécuté en

³⁵ Ken FOLLETT, *Une Colonne de Feu*. Première partie (« 1558 »), chapitre 2, p. 85.

³⁶ Dans la biographie d'Antonia Fraser, on apprend que, durant le trajet escorté de la reine jusqu'à Edimbourg après sa défaite, les soldats hurlent « Brûlez-la, brûlez la putain ! Elle n'est pas digne de vivre. Tuez-la, noyez-la ! ». Antonia FRASER, *Marie Stuart, reine de France et d'Ecosse*. Paris. Editions Robert Laffont, 1973 (pour l'édition française). Deuxième partie, chapitre XVII (« La sirène et le lièvre »), p. 338-339.

³⁷ Alexandre DUMAS, *Crimes célèbres, Marie Stuart*. p. 141.

³⁸ Monique WEIS, *Marie Stuart : l'immortalité d'un mythe*. Académie royale de Belgique. Éditions l'Académie en poche, 2013. Chapitre III (« Marie Stuart, héroïne romantique »), p. 70.

³⁹ Friedrich von SCHILLER, *Marie Stuart*. Weimar, juin 1800.

⁴⁰ Monique WEIS, *Marie Stuart : l'immortalité d'un mythe*. Chapitre II (« Marie Stuart, entre haine et vénération »), p. 52.

⁴¹ Gaetano Donizetti, *Maria Stuarda*. 1834-1835. Drame lyrique inspiré de l'œuvre de Schiller.

⁴² *Ibid*, Acte I, p. 61.

⁴³ *Ibid*, Acte II, p. 77.

1563 : « Rarement le destin a mis autant de mortelle magie dans un corps de femme dans un corps de femme ; comme le ferait un invisible aimant, elle attire à elle pour leur infortune tous les hommes de son entourage. Celui qui se trouve sur son chemin, qu'il soit en faveur ou en défaveur, est voué au malheur et à une mort violente⁴⁴ ».

B – Une femme caractérielle à la personnalité multiple

« Creusons » et passons désormais à « l'intérieur » du personnage et intéressons-nous au caractère de Marie Stuart. « Sa vraie beauté et sa vraie force de caractère se révèlent seulement par l'adversité, dans la confrontation avec le destin » : par cette phrase de Monique Weis⁴⁵ se résume d'emblée l'aspect positif du caractère de la femme qu'est Marie Stuart. C'est au moment du plus grand péril, comme en mars 1566 ou même au moment de son exécution⁴⁶, que la reine d'Ecosse fait preuve de courage, de sang-froid et de détermination, qualités alors indispensables dans ces moments de grande détresse, où la panique et le manque de bon sens, de jugement peuvent être nuisibles, fatals. Si elle semble de façon générale frivole, débauchée, immorale, manipulatrice, même ses détracteurs lui reconnaissent cette force mentale, cette détermination dont elle fait preuve quand il le faut, notamment lors du *Chaseabout Raid* de l'automne 1565, où se déroule une course-poursuite entre l'armée de la reine Marie contre les troupes de son demi-frère Moray qui a désavoué son mariage avec Darnley, et où la reine d'Ecosse est alors une femme inflexible et intransigeante, l'heure n'étant plus à la conciliation⁴⁷, où même le pasteur John Knox (1505-1572), très hostile à Marie Stuart, et qui reconnaît alors sa combativité⁴⁸. Femme intrépide faisant face au danger à de multiples reprises au point de se mettre parfois en danger elle-même (alors enceinte de sept mois, elle tente de défendre – malgré les armes braquées devant elle – de ses bras Rizzio qu'on est venu assassiner), cette force morale de caractère, qui semble épisodique au milieu d'un caractère général dominé entre autres par la naïveté, l'obstination et l'impulsivité, elle force à l'admiration : ainsi en mars 1566, au lieu de se laisser aller, elle réussit à renverser la situation et à rentrer en triomphe dans la capitale de son royaume, Edimbourg⁴⁹. De même, chez Follett⁵⁰, alors que l'état de santé d'Henri II se dégrade de jour en jour (depuis son accident mortel du 30 juin 1559 au cours d'un tournoi), l'auteur dépeint le sang-froid de la jeune reine-dauphine⁵¹. « Marie fit mine de ne pas être au désespoir. Elle ne céda pas à l'hystérie. Elle avala sa bouchée, posa cuillère et couteau, se tapota les lèvres avec une serviette et demanda : " Que dois-je faire ?". Alison était fière du sang-froid de sa maîtresse ». Dès son plus jeune âge, face à l'adversité, Marie Stuart use de sang-froid, ce qui lui est utile. Par ailleurs, si l'on donne à Marie Stuart l'image d'une femme calculatrice et manipulatrice, ces traits de caractère n'existent pas chez elle dans les situations de péril où quand

⁴⁴ Stefan ZWEIG, *Marie Stuart*. Chapitre 5 (« Premier avertissement »), p. 88.

⁴⁵ Monique WEIS, *Marie Stuart : l'immortalité d'un mythe*. Conclusion (« Un mythe qui perdure »), p. 113.

⁴⁶ 8 février 1587 au château de Fotheringay (Angleterre).

⁴⁷ L. MARY, *Mary Stuart, La reine aux trois couronnes*. Chapitre 4 (« La couronne convoitée, 1565-1566 »), p. 143-144.

⁴⁸ Dans le chapitre XIII intitulé « Le mariage charnel » (p. 232-248), de la biographie d'Antonia Fraser, on peut ainsi lire, p. 239, que « Knox lui-même, dans le récit qu'il fit de la campagne, exprima son admiration de l'avoir vue chevaucher à la tête de ses troupes ». De même, « Bien que la plupart de ses hommes ressentissent de la fatigue, écrit-il, le courage de la reine augmentait, elle avait le courage d'un homme, un courage tel qu'elle était toujours en tête ».

⁴⁹ Michel DUCHEIN, *Marie Stuart*. Chapitre VIII (« Madonna, Madonna, sauvez ma vie ! »), p. 199.

⁵⁰ Ken FOLLETT, *Une Colonne de Feu*. Deuxième partie (« 1559 à 1563 »), chapitre 9, p. 291.

⁵¹ Entre son mariage avec François de France (futur François II) le 24 avril 1558 et la mort d'Henri II le 10 juillet 1559, Marie Stuart est bien reine-dauphine, étant à la fois reine d'Ecosse et dauphine de France.

son honneur est en jeu, comme nous le rapporte Zweig⁵² : « Marie Stuart, toujours impétueuse, retire son amour à Darnley aussitôt qu'elle s'aperçoit qu'il ne le méritait pas, et cela plus brusquement peut-être que ne l'aurait fait une femme calme et calculatrice. Elle passe d'un extrême à l'autre. Elle reprend vite ce que, dans le premier élan de sa passion, elle lui avait dispensé sans réfléchir et sans compter ». Ainsi, nous confortant dans cette hypothèse d'une sorte de « bipolarité », entre caractère fort et caractère faible, positif ou négatif (Marie alternant donc entre les deux), Marie Stuart semble parfois se réveiller, donnant l'image d'une femme inconstante, instable. Ainsi, Ken Follett⁵³ écrit que « Marie ne renonçait jamais. Certes, elle manquait de discernement : Alison devait bien s'avouer – aux heures les plus noires de la nuit – que presque toutes les décisions de la reine s'étaient révélées désastreuses. Mais Marie possédait un caractère indomptable, qui la fascinait ». Cette citation résume le caractère fluctuant de Marie Stuart, qui dans ces moments de réveils fait preuve d'une grande force de caractère. Elle donne alors l'image antithétique de celle de sa cousine Elisabeth I qui est son exacte inverse, son miroir déformant, la reine d'Angleterre (de 1558 à 1603) étant une femme de raison, froide et calculatrice, mais cédant parfois et brièvement à la passion et à la déraison (liaison avec Dudley au début des années 1560 notamment). Ainsi, si elle fonce parfois tête baissée dans une idée et fait preuve d'obstination, elle sait sortir la tête hors de l'eau pour tenter d'arranger la situation, « recouvrant » alors la raison. De même, Zweig⁵⁴, contredisant les détracteurs de Marie la présentant comme une femme manipulatrice, explique que « Nature foncièrement sincère, Marie Stuart a dû apprendre à mentir en politique depuis longtemps ; toutefois, quand son sentiment personnel est en jeu, elle ne parvient jamais à feindre ». Ainsi si dans la vie de tous les jours, elle peut faire preuve de frivolité, de condescendance (selon les sources), c'est une femme pourtant entière, pleine et honnête qui surgit quand son honneur, son image est en jeu. Partant, dès les premiers temps de son emprisonnement, elle cherche à divorcer de Lord Bothwell⁵⁵ pour recouvrer son trône d'Ecosse. Si on lui prête l'image d'une femme calculatrice et manipulatrice, elle n'en n'est pas moins également de fait une femme d'honneur et de combat qui, dans les moments les plus critiques, est une force de la nature, une femme audacieuse dotée d'une grande raison. Par ailleurs, comme l'écrit Zweig⁵⁶, « Marie Stuart trouve toujours, au moment où il y va de sa liberté, de son honneur, de sa royauté, plus de force en elle-même qu'en tous ses aides et serviteurs. Le danger, pour Marie Stuart, est toujours une chose heureuse. Ce n'est que dans les moments décisifs, quand elle est obligée de mettre en jeu tout son être, qu'on se rend compte des dons extraordinaires que cette femme cache en elle : une volonté de fer, une vision nette et rapide des choses, un courage impétueux, voire héroïque ». Brave, courageuse, intrépide, audacieuse, déterminée, c'est ainsi qu'on peut résumer le caractère positif de Marie Stuart, qui dure jusqu'à ses derniers moments, comme on peut le lire dans le roman de Ken Follett⁵⁷, le jour de son exécution du 8 février 1587. En effet, l'auteur écrit : « Elle gravit les trois marches la tête haute. Puis calmement, elle s'assit sur le tabouret disposé à son intention. Tandis qu'on lisait son ordre d'exécution, elle resta immobile, le visage impassible ». Même aux heures les plus sombres de son existence, cette femme vilipendée par bien des détracteurs fait preuve de fermeté et reste digne, forçant le respect.

Toutefois, il faut aussi établir que le caractère de Marie Stuart est empreint de nombreux aspects négatifs ô combien dommageables pour elle-même, tels que la naïveté, l'inconscience, l'impulsivité, l'imprévisibilité, la témérité ou bien encore sa soumission et sa légèreté qui

⁵² Stefan ZWEIG, *Marie Stuart*. Chapitre 8 (« La nuit dramatique de Holyrood »), p. 130.

⁵³ Ken FOLLETT, *Une Colonne de Feu*. Troisième partie (« 1566 à 1573 »), chapitre 15, p. 494.

⁵⁴ Stefan ZWEIG, *Marie Stuart*. Chapitre 8 (« La nuit dramatique de Holyrood »), p. 131.

⁵⁵ Marie Stuart épouse en troisièmes noces James Hepburn, comte de Bothwell, le 15 mai 1567, suscitant une vive polémique, son troisième mari étant soupçonné d'avoir tué Darnley, second époux de la reine d'Ecosse. Ce mariage est une des raisons majeures expliquant l'expulsion du trône de Marie par les nobles écossais haïssant Bothwell.

⁵⁶ Stefan ZWEIG, *Marie Stuart*. Chapitre 8 (« La nuit dramatique de Holyrood »), p. 46.

⁵⁷ Ken FOLLETT, *Une Colonne de Feu*. Quatrième partie (« 1566 à 1573 »), chapitre 24, p. 771.

construisent sa vie comme une tragédie, comme on le retrouve chez Zweig⁵⁸. « Dans sa passion et sa légèreté, la femme qui s'est réveillée en elle détruit ce que la souveraine réfléchie avait jusqu'ici bien défendu ; comme on se précipite dans un abîme elle se jette à corps perdu dans une aventure amoureuse telle que l'histoire n'en connaît pas de semblable et qui lui fait oublier tout : morale, loi, honneur, couronne, pays ». On dépeint ici Marie Stuart comme une femme aux multiples défauts qui sans cesse entraînent la femme vers le fond, tandis que la reine, par saccades, fait preuve de qualités. Cependant si nous faisons la somme de tout cela, si nous trions le grain de l'ivraie, les sources tendent à insister sur l'aspect de la femme caractérielle et ses conséquences néfastes.

Par ailleurs, déjà durant son jeune âge, on dénote son caractère de forte tête que Marie Stuart a toute sa vie. Il semble que ce soit le cas chez Follett⁵⁹, où le personnage d'Alison McKay doit alors protéger la reine d'elle-même à cause de ses caractères négatifs, devant sans cesse la mettre en garde, Marie Stuart ayant une « tendance à l'impulsivité et à la témérité ». De même, chez Danny Saunders⁶⁰, Marie Stuart semble être caractérielle dès son séjour en France : « Catherine de Médicis considérait Marie Stuart comme un pion politique et, malgré son âge, la fillette avait un caractère imperturbable qui déplut à l'épouse du roi ». Il ajoute même que la jeune Marie « écrira à Marie de Guise la haine qu'elle ressent envers cette femme et le contrôle sévère qu'exerce Catherine de Médicis sur elle ». Ainsi la jeune Marie donne l'image d'une enfant gâtée, capricieuse, qui attend du monde et n'est qu'exigences sur exigences, donnant l'impression d'une enfant mal élevée. Par ailleurs, on a également l'image d'une femme ambitieuse, calculatrice, que Ken Follett⁶¹ exploite dès la jeunesse de Marie Stuart : « Si j'épouse François et qu'il devient roi, je serai reine de France – pour de vrai. Ses yeux scintillaient de désir : "voilà ce que je veux" ». On semble voir ici les prémices d'une femme manipulatrice, avide de pouvoir et étant capable de mener une stratégie à long terme aussi bien qu'à court terme pour servir ses seuls intérêts égoïstes. Serait-ce dans cette optique qu'elle aurait épousé Darnley – qui était proche d'Elisabeth I et Marie Stuart dans l'ordre de succession anglais, étant le cousin de Marie – pour conforter sa place d'héritière au trône d'Angleterre⁶² ? On peut se poser la question.

De plus, l'image est faite de Marie Stuart comme une femme orgueilleuse, soucieuse de son statut, vivant dans la luxure et étant également une femme hautaine. Ainsi dans l'ouvrage de Follett, « Alison étalait sa superbe maintenant que son amie intime, Marie Stuart, était reine de France. Pierre avait vu les deux jeunes femmes, vêtues de robes de valeur inestimable, étincelantes de pierreries, répondre aux profondes révérences et aux courbettes de la noblesse avec un hochement de tête de pure forme ou un sourire condescendant. Les gens s'habituèrent bien vite à jouir d'un immense prestige et de tous les égards ». Si Marie Stuart est une belle femme, elle a donc toutefois ici l'image d'une femme hautaine et condescendante (rappelons encore une fois que certaines répliques sont imaginées par les auteurs de fiction et qu'on ne peut considérer leur travail à l'égal de celui des historiens, aussi documentés soient-ils), doublée d'une femme écervelée et naïve, comme l'écrit Follett dans son roman, l'extrait se plaçant en 1561. En effet, il écrit « Il ne pouvait s'empêcher de penser que Marie était une jeune femme

⁵⁸ Stefan ZWIG, *Marie Stuart*. Chapitre 10 (« Effroyable complication »), p. 163.

⁵⁹ Ken FOLLETT, *Une Colonne de Feu*. Première partie (« 1558 »), chapitre 2, p. 90-92.

⁶⁰ Danny SAUNDERS, *Les reines tragiques : Marie Stuart la reine captive*. Québec : Les Editeurs Réunis, 2010. Chapitre 3 (« Le départ pour la France »), p. 65.

⁶¹ Ken FOLLETT, *Une Colonne de Feu*. Première partie (« 1558 »), chapitre 2, p. 90-92.

⁶² Pour plus de détails généalogiques et dynastiques, on peut se reporter à l'arbre généalogique présent dans l'ouvrage déjà présenté d'Isaure de Saint Pierre, mais également dans l'excellente biographie de John Guy (*The life of Mary Queen of Scots : My Heart is My Own*), parue à Londres aux Editions Harper Perennial en 2004, qui présente la vie de Marie Stuart à la manière d'un thriller tout en faisant montre d'une grande documentation. Cette biographie est à conseiller pour tout passionné de Marie Stuart qui souhaiterait apprendre moult détails et entrer bien en profondeur dans le mystère qu'elle constitue.

impressionnable. Sa prestance et sa grace étaient royales, mais il n'avait encore décelé aucun signe de la sagesse et du scepticisme indispensables aux monarques constamment exposés à la flatterie ». Femme désinvolte, « tête en l'air » si l'on peut dire, Marie Stuart semble être une femme dépeinte comme étant instable, ne pouvant se concentrer très longtemps sur une chose, ayant peine à se décider sur quoi que ce soit. Dès lors, que ce soit dans le film de John Ford (1936) ou de Carl Froelich (1940), Marie est présente dans ses séances de conseil mais n'y est montrée qu'en tant que simple figurante, observatrice, bref en spectatrice - la plupart du temps muette - laissant son demi-frère débattre avec ses conseillers des affaires du royaume ... et même de son propre mariage. Toutefois, la société des années 1930-1940 joue dans cette image. Dans le film de 2013 avec Camille Rutherford dans le rôle-titre, Marie Stuart est une femme farouche – dont les erreurs stratégiques sont montrées autant comme la conséquence d'un tempérament intransigeant – meneuse d'hommes et décidant par elle-même, de même que dans la série *Reign* (2013-2017), où Marie Stuart – interprétée par Adelaide Kane –, dans les premiers épisodes, donne l'impression d'une femme timide, écervelée, naïve, mais qui, au fil des épisodes et des saisons, s'affirme et devient une femme de caractère, apprend à gouverner par elle-même et de moins en moins à dépendre des autres (nous n'insistons pas plus, l'axe de la femme souveraine étant développé plus tard). Enfin, trait de caractère honni par nombre de détracteurs, il s'agit de Marie Stuart comme une femme conspiratrice, trait que l'on observe particulièrement dans le film de Shekhar Kapur.⁶³ Marie Stuart – incarnée par Samantha Morton – y est présentée comme une grande dévote, conspiratrice ambitieuse et martyre courageuse, qui va à la mort comme à une véritable rencontre avec Dieu en personne. De plus, si elle n'est ici dans ce film qu'un faire-valoir pour sa cousine Elisabeth, un contrepoint à la "Reine Vierge", visionnaire, modérée et tolérante, Marie Stuart est tout de même associée à certains clichés de la "légende noire" contre les catholiques. Le film insiste alors sur sa piété exagérée, ainsi que sur sa complicité avec des traîtres rebelles, son alliance avec le très catholique Philippe II d'Espagne, faisant de Marie Stuart une conspiratrice mais aussi une traîtresse par excellence, une femme des ténèbres.

⁶³ *Elizabeth : The Golden Age* (2007).

II – Entre politique et religion, une reine oscillant entre pion innocent mais garante de stabilité et de tolérance, et manipulatrice persécutrice

A – Reine mauvaise et manipulatrice, souveraine incompétente ?

Comme nous l'avons précisé en introduction, il s'agira dans ce deuxième axe de notre analyse, de voir comment est représentée Marie Stuart qui, entre politique et religion, est tantôt vue comme un innocent pion politique qui se ne mêle pas des affaires d'Etat, mais qui est tout de même une garante de la tolérance religieuse, de stabilité contre confessions divergentes, étant une reine catholique dans un royaume devenu protestant⁶⁴, et de l'autre côté, une reine représentée comme une manipulatrice, une mauvaise reine du point de vue politique et persécutrice religieuse. A la manière du précédent axe de réflexion, nous allons ici opérer en quatre « sous-parties », en voyant chaque fois l'aspect positif et négatif de la représentation du règne de Marie Stuart dans les domaines politiques et religieux. La troisième partie se concentrera quant à elle sur ce personnage et sa légende après son évasion en Angleterre⁶⁵.

Débutons par le domaine politique du point de vue négatif. Posant d'entrée de jeu l'influence du caractère – que nous avons analysée en première partie⁶⁶ – de Marie Stuart, le film de Thomas Imbach⁶⁷, basé sur l'œuvre éponyme de Stefan Zweig⁶⁸ nous montre que la trahison, comme celle de son demi-frère Moray⁶⁹, la mort (François, Rizzio, Darnley⁷⁰), ou encore la confrontation, notamment lors de la scène de la course poursuite entre les troupes de Marie et celles de son demi-frère lors du *Chaseabout Raid*⁷¹ agissent comme des détonateurs dans le parcours de Marie. Nous l'avons vu, c'est dans les moments de danger ou d'action que Marie Stuart se révèle positivement. Toutefois le parcours de la reine d'Ecosse est ponctué d'erreurs stratégiques qui sont montrées comme étant autant la conséquence d'un tempérament

⁶⁴ En effet en 1560, année de la mort de la régente Marie de Guise, a lieu la rupture officielle du royaume d'Ecosse avec l'Eglise catholique romaine. L'Ecosse, royaume alors catholique, devient protestante, et plus précisément calviniste, comme le souhaitait le pasteur John Knox. Ainsi le parlement écossais, en 1560, rejette l'autorité du pape, interdit la célébration de la messe et adopte une confession de foi protestante réformée, dite « confession écossaise ». Cela a été rendu possible par une révolution contre l'hégémonie française matérialisée par le régime de la régente catholique Marie de Guise (1554 à 1560), qui gouvernait l'Ecosse au nom sa fille absente.

⁶⁵ Le 16 mai 1568, trois jours après sa défaite à Langside contre les troupes de son demi-frère Moray, Marie s'enfuit en Angleterre, après une dernière nuit passée à l'abbaye de Dundrennan, où de l'autre côté se voyait l'Angleterre, pays qu'elle accoste dans la soirée sur un « modeste bateau de pêcheur ». Michel DUCHEIN, *Marie Stuart*. Paris. Editions Fayard, 1987. Troisième partie, chapitre XV (« Fuyant sans savoir où ... »), p. 355.

⁶⁶ La beauté et le caractère de Marie Stuart sont analysés dans la première sous-partie de cette partie I du mémoire.

⁶⁷ *Mary, Queen of Scots*, de Thomas Imbach (2013), avec Camille Rutherford dans le rôle de Marie.

⁶⁸ Stefan ZWEIG, *Marie Stuart*. Paris : Editions Grasset et Fasquelle, 1936 (pour la traduction française), Editions Le livre de poche (6 juin 2001) pour le présent ouvrage utilisé.

⁶⁹ Né en 1531, fils naturel du roi Jacques V d'Ecosse (1512-1542) et de Margaret Erskine, faisant de Marie Stuart sa demi-sœur. Fait comte de Moray et de Mar par Marie Stuart en 1562 après ses victoires contre le clan Gordon, il joua en fait double-jeu avec elle au profit d'Elisabeth I, étant protestant tout comme elle et voulant s'emparer du pouvoir : ainsi, après l'arrestation de sa sœur, il est régent d'Ecosse d'août 1567 jusqu'à son assassinat en janvier 1570 par un partisan - de Marie Stuart alors emprisonnée en Angleterre.

⁷⁰ Ces trois morts, tragiques pour Marie, surviennent dans la même décennie : François II meurt le 5 décembre 1560, Rizzio le 9 mars 1566 et Darnley est assassiné dans la nuit du 9 au 10 février 1567.

⁷¹ Rébellion du comte de Moray contre sa demi-sœur Marie, celle-ci ayant épousé lord Henri Darnley (1545-1567) contre son avis. Après une course-poursuite entre les troupes de Marie à la fin de l'été 1565, supérieures en nombre et en légitimité, et celles de Moray, ce dernier se réfugie en Angleterre à l'automne, Moray étant présenté devant la reine d'Angleterre et les ambassadeurs français à Westminster le 23 octobre, pour justifier sa rébellion dans ce qui sera connu comme un acte d'hypocrisie d'Elisabeth, cette dernière faisant semblant de sermonner Moray devant les ambassadeurs. Cet épisode renforce la popularité de Marie en tant que reine combattante et femme d'action, image s'ajoutant alors aux yeux du peuple à une jeune souveraine éblouissante de jeunesse et de beauté.

intransigent, têtu, déterminé et entier que l'origine d'une névrose (on lui prête des phases dépressives⁷²). Par ailleurs, ce qu'on reproche également à la reine d'Ecosse, c'est de vouloir être reine tout en voulant rester femme, contrairement à sa cousine anglaise, qui prône la raison d'Etat et de soi au détriment du cœur et des ambitions personnelles⁷³. C'est ainsi que dans son film, Thomas Imbach donne l'impression, par la reconstitution de cette époque du XVI^e siècle, de voir une héroïne impétueuse qui veut tout à la fois : le pouvoir et l'amour (voulant le trône d'Angleterre, elle souhaite également ne pas rester veuve et se remarier tant pour les avantages politiques que fonder une famille), la puissance et la protection (Marie, qui faisait 1m80 environ et dépassait la plupart des hommes, a trouvé en Darnley un maître, celui-ci atteignant la grande taille d'environ 1m90⁷⁴), le respect des hommes et l'accomplissement de sa maternité, qui survient le 19 juin 1566 quand elle donne naissance à fils et héritier, le prince Jacques (futur Jacques VI d'Ecosse et Jacques I d'Angleterre). Ce film, à la recherche d'un ton moderne, surprend par son dénuement - le port altier, le regard triste, le visage dénué de maquillage, le corset serré, le corps de Rutherford⁷⁵, qui est l'élément central d'une mise en scène du dénuement mais efficace – et cette version intimiste de la vie de Marie Stuart nous montre une reine habitée par une conception sacrée de sa mission, au point presque d'en arriver à la folie. En effet, Rizzio, pourtant mort, apparaît plusieurs fois à Marie, sous forme d'un esprit qu'elle seule voit et à qui seule il adresse la parole, lorsque Marie est dans ses réflexions. *Mary, Queen of Scots*, de Thomas Imbach représente Marie Stuart comme une reine dont la politique est dictée par ses sentiments et surtout son caractère, ce qui est dénigré par ses détracteurs. Outre son caractère, la reine politique qu'est Marie Stuart est fortement contestée de son vivant, de surcroît durant son règne personnel, par le simple fait qu'elle soit une femme.⁷⁶ De fait, dans son ouvrage⁷⁷, Monique Weis nous rapporte que « La misogynie sert de véritable colonne vertébrale à tous les prêches, discours et écrits de John Knox », et « A ses yeux, la concentration du pouvoir monarchique dans les mains d'une reine serait contre nature et par conséquent condamnée par Dieu ». Ici se mêle par conséquent et de façon inextricable politique et religion, dans une période où les souverains sont définis comme « lieutenants de Dieu sur terre » et tenant

⁷² En effet, après l'assassinat de Rizzio, dont elle sait que son mari Darnley est mêlé, elle voudrait se séparer de lui mais ne peut pas, de peur de mettre en cause la légitimité de leur enfant à naître. Pour plus de détails sur l'état d'esprit de la reine à ce moment-là, lire le chapitre 10 intitulé « effroyable complication » (p. 163-179) de l'essai de Stefan Zweig, ou le chapitre XV, « dépression » (p. 265-288) de la biographie d'Antonia Fraser.

⁷³ Ainsi, dès que son prétendu amant, Dudley, est soupçonné d'avoir tué sa femme, Elisabeth se sépare de loin et l'éloigne de la cour pour ne pas être entachée par cette affaire, contrairement à ce que fera Marie, qui gardera Bothwell auprès d'elle alors qu'il est soupçonné d'avoir assassiné Darnley.

⁷⁴ Dans une note présente dans la biographie d'Antonia Fraser, on apprend que d'après l'os qui se trouve au musée du Royal College of Surgeons, et que l'on pense être l'os de sa cuisse, le calcul a été fait que Henri Darnley mesurait entre six pieds un inch et six pieds trois inches, soit entre 1.86m et 1.90m : quoi qu'il en soit de sa taille, toutes les sources et biographies concordent pour établir qu'en Marie Stuart avait trouvé un homme plus grand elle (chose rare), et ainsi Antonia Fraser écrit « Marie, lorsqu'elle dansait avec lui, se sentait enfin dominée par quelqu'un de plus grand qu'elle, et avait en outre l'impression qu'elle pourrait être protégée par cet admirateur, si toutefois elle en éprouvait le désir. C'était là une sensation qui ne pouvait manquer de lui plaire ». Antonia FRASER, *Marie Stuart, reine de France et d'Ecosse*. Paris. Editions R. Laffont, 1973 (pour l'édition française), Deuxième partie, chapitre XII (« Une jeune femme à marier »), p. 227.

⁷⁵ Camille Rutherford, actrice interprétant en 2013 le rôle-titre du film de Thomas Imbach

⁷⁶ John KNOX, *The First Blast of the Trumpet Against the Monstrous Regiment of Women*. Publié en 1558, cet ouvrage polémique s'attaque aux femmes monarques, affirmant que la règle des femmes est contraire à la Bible, et s'adresse dans un premier temps à la reine d'Angleterre Marie Tudor (1553-1558). Ainsi, dans la biographie d'Antonia Fraser, Marie Stuart reproche à Knox, lors de leur premier entretien en septembre 1561, cet écrit (Antonia FRASER, *Marie Stuart reine de France et d'Ecosse*. Paris. Editions Robert Laffont, 1973 pour la traduction française). Cet ouvrage polémique est aussi mentionné par Monique Weis, à la page 30 de son deuxième chapitre.

⁷⁷ Monique WEIS, *Marie Stuart : l'immortalité d'un mythe*. Académie royale de Belgique, Éditions l'Académie en poche, 2013. Chapitre II (« Marie Stuart, entre haine et vénération »), p. 29.

leur pouvoir de droit divin. Ainsi, Knox⁷⁸ conteste le pouvoir politique occupé par Marie Stuart, car c'est une femme et Dieu condamne cela, d'où son ouvrage dirigé contre Marie Tudor (voir note n°13) qu'il réutilise contre la reine d'Ecosse. Complétant les écrits de Knox, intervient celui de Buchanan⁷⁹, mentionné également par Monique Weis⁸⁰, et qui, en plus de compléter et étoffer les écrits de Knox, leur donne une grande longévité par son histoire générale de l'Ecosse intitulée *Rerum Scotinarum Historia* et publiée à Edimbourg en 1583 (Marie est alors emprisonnée depuis quinze années). Son ouvrage, en plus d'avoir un retentissement international, devient la « matrice sur laquelle viendront se greffer beaucoup d'autres ouvrages d'histoire de la même tendance⁸¹ », et qui cherche à dénoncer non seulement les crimes passionnels, mais aussi le « règne tyrannique » de l'Ecoissaise. De même, toujours dans le point de vue négatif, Marie Stuart est critiquée pour sa négligence politique. C'est pourquoi, alors que sa cousine règne véritablement (avec l'aide de son Conseil Privé dominé par la personnalité de William Cecil), s'intéresse à toute affaire dans son royaume au point d'en être considérée comme la mère - elle n'aura ainsi jamais d'enfants et ne se mariera jamais, malgré quelques soupçonnés amants - on représente Marie Stuart (du moins pour ses détracteurs) comme une reine insouciant qui délègue tout son pouvoir à son demi-frère Moray et à ses conseillers. Dans le film de Ford⁸², la reine est en train de tricoter durant les séances du conseil, pendant que son demi-frère gère la politique du royaume. De fait, dans l'article intitulé « Les représentations filmiques de Marie Stuart – Une femme de pouvoir dans l'air du temps », Armel Dubois-Nayt⁸³, explique que « le personnage de Ford n'est pas seulement inexpérimenté, comme il l'avoue lui-même en toute candeur, mais c'est une femme dépourvue d'appétence pour la chose politique qui refuse d'une part de se compromettre et qui, d'autre part, fait passer ses droits de personne privée avant ses devoirs de personne publique ». Ces paroles veulent tout dire et expriment bien l'esprit de ce paragraphe. Marie Stuart est représentée comme une femme qui veut être autant reine que femme, mais par contre coup passe pour une femme ne pensant qu'à elle et non à son royaume. C'est ainsi pourquoi l'on considère que Marie I d'Ecosse a régné (et encore le terme est ambigu) en Ecosse et non pour l'Ecosse. Elle est à ce point contestée en tant que souveraine d'Etat que les propos de Stanley Thomas Bindoff⁸⁴ (qui parle de « politique inepte » pour décrire les six ans de règne effectif de la reine d'Ecosse⁸⁵) rapportés par Michel Duchein⁸⁶ expriment des paroles dures : « En quelques mois, elle commit à peu près toutes les erreurs possibles ». Michel Duchein nuance ces propos en expliquant que tout ce qu'a fait la reine d'Ecosse n'était pas à jeter aux oubliettes, notamment sa politique religieuse de tentative de coexistence pacifique (mais nous verrons l'aspect religieux plus tard), qui, bien qu'impossible, a le mérite d'être louable et « il était tout à son honneur de le vouloir⁸⁷ ». Par ailleurs, il explique que Marie Stuart manque de qualités pour être une bonne politicienne, une souveraine affirmée, face à une

⁷⁸ Puisque souvent cité, rappelons qui il est : né vers 1514 et mort en 1572, John Knox est l'ennemi virulent de Marie Stuart (et avant elle de sa mère), Collaborateur de Jean Calvin (fondateur du calvinisme), il organise l'Eglise presbytérienne en Ecosse et est l'une des figures de la réforme écossaise entamée dès 1528. Il est ainsi le réformateur de l'Eglise écossaise grâce à sa liturgie : *The Book of Common order*, qui rompt avec la tradition liturgique latine.

⁷⁹ Voir note n°23 dans la première partie de notre analyse.

⁸⁰ Monique WEIS, *Marie Stuart : l'immortalité d'un mythe*. Chapitre II, p. 31-33.

⁸¹ *Ibid*, p. 33.

⁸² *Mary of Scotland*, film de John Ford (1936), avec Katharine Hepburn dans le rôle-titre de Marie Stuart.

⁸³ Spécialiste de civilisation britannique et de l'histoire des idées, elle est l'auteur de notamment en 2012 de *Femmes, pouvoir et nation en Écosse du XVIe siècle à aujourd'hui*.

⁸⁴ Né en 1908 et mort en 1980, c'est un historien anglais spécialisé dans les périodes Tudor et Elisabéthaine, et a été l'éditeur de *The History of Parliament* pour les parlements de 1509-1558, publié en 1982.

⁸⁵ Rappelons-le, le règne effectif de Marie Stuart en Ecosse dure du 19 août 1561 au 24 (ou 26 juillet) 1567.

⁸⁶ Michel DUCHEIN, *Marie Stuart*. Paris : Editions Fayard, 1987. Cinquième partie, chapitre XXIV (« En ma fin est mon commencement »), p. 554-555.

⁸⁷ *Ibid*, p. 555.

noblesse (caractérisée par les luttes intestines entre chefs de clans) incontrôlable, avide et cupide mais surtout face à une Kirk⁸⁸ « fanatique ». Or, il dresse le bilan d'une jeune femme « demi-française, aimant le jeu, la danse, la vie au grand air, coquette, influençable ». A priori, ces « défauts » royaux font de Marie Stuart une reine vue comme une politicienne inapte, n'ayant pas été préparée pour cela – à défaut de vouloir l'être – sa réflexion politique ne dépassant pas les principes inculqués fortement par sa famille en France⁸⁹, qui sont essentiellement tournés sur le principe de droit divin et le devoir d'obéissance des sujets aux souverains, dont Marie Stuart, représentants sur terre de la toute-puissance divine. Toutefois, cela est bien maigre comme programme politique, et donne alors l'impression que Marie Stuart n'est politiquement qu'une coquille vide, une reine d'apparat, de salon. Certes, elle donne le sentiment d'une reine aimable et populaire du point de vue de la population (du moins jusqu'aux événements de 1567⁹⁰), mais dans une période marquée par la rivalité avec Knox et Elisabeth I, c'est un souverain puissant et politiquement intelligent qu'il aurait fallu, et les représentations de la reine d'Ecosse Marie Stuart montrent que ce ne fut pas forcément le cas, du moins pour les sources penchant pour l'aspect négatif du règne. La série *Reign*⁹¹ (2013-2017) montre tout le contraire, surtout pour les saisons 3 et 4, concentrées sur l'histoire de Marie après la mort de François et son retour en Ecosse, son règne tumultueux et difficile, jusqu'à son arrestation⁹² six ans plus tard), illustrant le côté positif, une bonne reine du point de vue politique, ce que nous allons observer.

B – Un pion innocent, mais garante de stabilité ?

Observons donc désormais l'aspect positif de la représentation de Marie Stuart comme souveraine politique, bien qu'il y ait peut-être moins à en dire (contrairement à l'aspect religieux). Car même les historiens tâchant de rester neutres, comme nous l'avons vu avec Michel Duchein, ils reconnaissent toutefois le manque cruel de sens politique de Marie Stuart. Son éducation – déjà mentionnée en première partie – à la Cour de France des Valois⁹³, dans la décennie des années 1550 surtout, ne l'a préparée qu'à être une reine consort d'apparat, son époux François II étant alors appelé à devenir roi de France à la mort de son père (qui survient comme on l'a vu en 1559), et donc elle a été appelée à vivre longtemps en France (car même si elle est reine d'Ecosse, elle doit alors, en tant que reine-consort de France, résider dans le royaume de son époux). Puis, après la mort prématurée de François II en décembre 1560 et son retour en Ecosse en août 1561, Marie Stuart, qui commence son « règne personnel » et est alors un chef d'Etat parmi d'autres ... en théorie. Dans la réalité des faits, elle est, comme le dit Isaure de Saint Pierre dans sa biographie romancée⁹⁴, « une souveraine à marier que les princes ou les

⁸⁸ Nom de l'Église presbytérienne résultant de la Réforme écossaise de 1560.

⁸⁹ Par sa famille française, nous entendons celle qui lui vient par sa mère, la famille des Guise, famille illustre de la noblesse française et branche cadette de la maison de Lorraine : cette famille marqua l'histoire de France pendant les guerres de religion (1562-1598), notamment avec les oncles de Marie Stuart, François de Guise, et Charles de Lorraine qui s'occupa longtemps avec sa mère, Antoinette de Bourbon, de l'éducation de la petite Marie.

⁹⁰ Assassinat d'Henri Darnley le 10 février 1567, mariage honni avec Bothwell le 15 mai et défaite de Marie et Bothwell à Carberry Hill le mois suivant face aux lords protestants.

⁹¹ *Reign*, série télévisée américaine en 78 épisodes de Laurie McCarthy et Stéphanie Sengupta (2013-2017), diffusée originellement sur The CW aux Etats-Unis.

⁹² La mort de François II survient durant l'épisode 5 de la saison 3 diffusé pour la première fois le 13 novembre 2015 sur The CW, et l'arrestation de Marie a lieu durant l'épisode 16 de la saison 4 (épisode final), diffusé le 16 juin 2017.

⁹³ Nom de la dynastie – branche cadette de la maison capétienne – qui occupa le trône de France de 1328 à 1589, plus précisément de 1515 à 1589 pour le rameau Orléans-Angoulême dont le premier roi fût François I^{er} (1515-1547), à qui a succédé son fils Henri II, beau-père de Marie Stuart et roi de France de 1547 à 1559.

⁹⁴ Isaure de SAINT PIERRE, *Marie Stuart, la reine ardente*. Paris. Editions Perrin, 2011. Chapitre 3 (« Reine de seize mois avec François II »), p. 87.

rois disponibles se disputaient ». Séparé par la mort de celui avec qui elle aurait dû passer sa vie, Marie Stuart fait figure de pion politique libre qu'il convient de rapidement rattacher à quelqu'un, et cela renvoie à la misogynie de l'époque dont John Knox est un fort représentant. Pourtant, comme le rapporte Paule-Henry Bordeaux⁹⁵ dans sa biographie consacrée à Marie Stuart (ouvrage mentionné par Isaure de Saint Pierre⁹⁶), l'ambassadeur Throckmorton⁹⁷ (1515-1571) rapporte à sa souveraine Elisabeth I qu'« elle montre tous les jours par sa conduite privée et publique qu'elle est pleine de raison pour son âge, de modestie et de grand jugement. Ces qualités avec les années ne pourront que croître et tourner à son honneur, à sa réputation et à son grand avantage ainsi qu'à celui de son pays ». Ce jugement est important, car il ressort de façon générale que ce point de vue est porté par un grand nombre de personnes sur le règne de Marie, du moins de la mort de son premier mari (François II) en décembre 1560 jusqu'aux événements de 1567 (déjà mentionnés) qui ternissent à jamais sa réputation. De même, la période d'août 1561 à juillet 1565, où elle règne personnellement sans conjoint, montre dans les sources une souveraine impérieuse, ferme, déterminée durant les grands événements comme la révolte de Lord Gordon⁹⁸ en 1562, durant laquelle même Knox admire sa combativité (événement déjà relaté en première partie), mais surtout une souveraine sage et ne s'imposant pas, faisant figure de stabilité dans cette Ecosse divisée. Ainsi, dans la biographie de Stefan Zweig⁹⁹ on apprend que durant les trois premières années de son règne en Ecosse (1561-1564), années où elle est encore une reine célibataire, Murray (qu'on peut écrire Moray, cela dépend des sources) et Maitland¹⁰⁰ gouvernent, tandis que Marie fait figure de représentation – renvoyant à la scène du film de Ford où la reine est présente au Conseil, mais ne fait figure que de représentation, ne participant pas aux débats – de la Couronne dans le royaume. A en lire Zweig, ce fut une bonne période du règne de Marie du point de vue politique, bien que selon l'auteur, cette période soit un « moment vide », ce qui comme on l'a vu ne fut pas véritablement le cas, avec la révolte de 1562, l'exécution de Châtellard en 1563, ou encore le déclenchement des Guerres de Religion qui empêche la rencontre des deux reines¹⁰¹, Marie et Elisabeth, prévue en 1562. Toutefois, il utilise cette expression pour la vie personnelle de Marie, et il est plus optimiste pour le règne politique de la souveraine, sa vie publique, déclarant que la division du pouvoir qu'il a mentionné « s'avère excellente pour tous »¹⁰², Murray et Maitland gouvernant selon lui de façon sage, et Marie Stuart étant une bonne représentante, car « douée par la nature de beauté et de grâce, rien que son aspect extérieur lui vaut déjà l'admiration générale »¹⁰³. Marie est ainsi une reine populaire donnant une belle et bonne image de la monarchie, de la

⁹⁵ Paule HENRY-BORDEAUX, *Marie Stuart*. Paris, Editions Perrin. 1967.

⁹⁶ Isaure de SAINT PIERRE, *Marie Stuart, la reine ardente*. « Bibliographie », p. 401.

⁹⁷ Diplomate anglais, il est ambassadeur de la reine Elisabeth I en France de 1559 à 1564 puis en Ecosse de 1565 à 1567, où il se rapproche de Marie Stuart qu'il considère par légalisme comme l'héritière légitime de la reine Elisabeth, ce qui lui aliène la confiance de cette dernière.

⁹⁸ Quatrième comte de Huntly, George Gordon, noble catholique écossais, fût battu par les troupes royales de Marie et de son demi-frère en 1562 à la bataille de Corrichie, ayant défendu son fils qui harcelait la reine.

⁹⁹ Stefan ZWEIG, *Marie Stuart*. Chapitre 5 (« Premier avertissement »), p. 77-79.

¹⁰⁰ William Maitland de Lethington (1525-1573), homme politique et réformateur écossais, il est secrétaire d'État de la reine d'Écosse et ambassadeur écossais à la cour d'Elisabeth I. Il a joué un rôle de premier plan au cours du règne de Marie Stuart : l'ayant trahi à plusieurs reprises (complice de l'assassinat de Rizzio, il choisit plus tard le camp de Moray quand Marie, échappée de Loch Leven, reforme une armée), mais, lorsque la reine déchu est emprisonnée en Angleterre, il soutient le camp des rebelles marienistes (partisans de Marie), jusqu'à son suicide en 1573 quand le château d'Edimbourg est finalement pris par les Anglais, mettant fin à la guerre civile de 1567-1573 en Ecosse, et mettant définitivement fin aux espoirs de Marie de retrouver son trône sans aide anglaise.

¹⁰¹ Dans la biographie de Marie Stuart par Luc MARY (*Mary Stuart, La reine aux trois couronnes*. Paris. Editions de l'Archipel, 2009), on apprend ainsi p. 121 qu'« au cours de l'été 1562, une rencontre entre les deux reines est envisagée. Négociée par Maitland, elle doit se tenir à York, mais est ajournée en raison de la reprise des hostilités entre les protestants et les catholiques français ». Chapitre 3 (« Souveraine incontestée, 1561-1565 »).

¹⁰² Stefan ZWEIG, *Marie Stuart*. Chapitre 5 (« Premier avertissement »), p. 77.

¹⁰³ *Ibid.*

politique gouvernementale, s'occupant de l'image publique pendant que son demi-frère gère la réalité du pouvoir, déchargeant sa demi-sœur de ce fardeau auquel elle n'a guère été préparé depuis sa naissance, surtout pour régner dans ce pays particulier qu'est l'Ecosse, partagé en nombreux clans¹⁰⁴ avec lesquels il faut jongler, et pays déchiré religieusement. Or, quittant le pays à moins de six ans¹⁰⁵, elle y revient à presque dix-neuf ans, ne connaissant quasiment rien de sa patrie d'origine. Cela contribue également à son inexpérience politique qui fait (et fera) les choux gras de ses détracteurs, qui reconnaissent sa popularité et sa facilité à se faire aimer des gens, mais qui ne cachent pas selon eux ses lacunes du pouvoir.

Toutefois, elle n'est pas totalement dénuée d'expérience (elle a après tout été élevée à la Cour de France pour devenir une bonne reine consort de ce royaume), et sait faire preuve d'inventivité et de talent politique, diplomatique, et la question de son mariage en est un bon exemple. En effet, dans sa biographie de Marie Stuart, John Guy¹⁰⁶ explique qu'en 1564 Marie Stuart est en plein marché matrimonial politique depuis l'année précédente, l'exécution de Châtellard¹⁰⁷, poète éperdu de la reine, ayant influencé la décision de la reine de trouver rapidement un époux, et sa position comme femme régnante (de surcroît célibataire) étant instable. Elle fait donc preuve de tactique pour accroître sa popularité, car selon elle une reine populaire est une reine forte, puissante, donnant l'image d'une reine qui sait maîtriser son image, ce n'est qui tout de même pas rien. En effet, à défaut d'être un talent politique, l'art du paraître est un puissant camouflage et outil de charme qui peut accomplir bien des choses auprès de la population. Par ailleurs, toujours dans cette biographie, il explique que pour renforcer sa popularité, déjà bien présentée par sa seule beauté naturelle et son sens du contact, elle se crée un rôle de reine justicière en faveur du peuple. Cela est illustré par les Lords de la Cession¹⁰⁸, institution créée par l'ancien roi d'Ecosse Jacques IV¹⁰⁹, ces Lords de la justice devant siéger régulièrement à Edimbourg. En charge de la justice – ils forment alors la plus haute cour de justice et étaient indépendants de la Couronne –, ils ignoraient leurs responsabilités au temps de Marie Stuart, s'occupant des cas concernant les riches et dédaignant les affaires des petites gens, qui n'avaient pas les moyens de payer les frais de justice. Intervenant alors en reine

¹⁰⁴ Bien que le terme "clan" signifie « famille » ou « enfants » en gaélique, tous les membres d'un même clan n'appartenaient pas obligatoirement à la même famille. Les clans vivaient de la terre ; les troupeaux constituaient leur principale source de richesse et donc la cause première des troubles entre clans, au même titre que les conflits territoriaux. Les chefs de clan les plus importants à l'époque de Marie Stuart, du fait de leur puissance, étaient mi-rois, mi-protecteurs et mi-juges ; ils possédaient un pouvoir réel sur les terres qu'ils contrôlaient. Le système a perduré en grande partie jusqu'au XVIII^e siècle, plus précisément jusqu'à la bataille de Culloden en 1746, où la rébellion jacobite (partisans du prétendant Stuart au trône d'Angleterre) fut réprimée sans pitié par les troupes royales de George II, roi de 1727 à 1760, qui mit fin au système clanique.

¹⁰⁵ Le 27 janvier 1548, par l'accord de Châtillon, le Dauphin François, fils aîné d'Henri II (roi de 1547 à 1559) est fiancé à Marie Stuart, et le 7 juillet de la même année, par le traité franco-écossais d'Haddington est établie la promesse de mariage de Marie Stuart au dauphin de France et le placement de l'Écosse sous la protection d'Henri II : le mois suivant, du fait des tentatives incessantes – connues sous le nom de « Rough Wooing » – des Anglais pour s'emparer de la jeune Marie (pour la marier au fils d'Henri VIII, qui voulait par ce mariage réunifier les deux royaumes), Marie embarque pour la France, et ne reverra sa terre natale que treize ans plus tard.

¹⁰⁶ John GUY, *The Life of Mary Queen of Scots. My Heart is my Own*. New-York. Editions Harper Perennial, 2004. Chapitre 12 (« My heart is my own »), p. 193-194.

¹⁰⁷ Rappelons-le, son exécution intervient en février 1563, au même mois où François de Guise, oncle aimé de Marie, est assassiné alors qu'il assiège Orléans tenu par les protestants. Dans un article de Agnès Strickland, Michelet décrit Marie Stuart d'ailleurs comme « entraînant dans la mort tous les hommes irrésistiblement attirés par elle » (Agnès STRICKLAND, « L'histoire au féminin : la « vie » de Marie Stuart », article paru en 2002 dans le n°115 de la revue *Romantisme*, p. 41-52). Cette citation de Michelet figure p. 43. Pour lire l'article intégralement, ce référer au lien suivant : https://www.persee.fr/doc/roman_00488593_2002_num_32_115_1075

¹⁰⁸ John GUY, *The Life of Mary Queen of Scots. My Heart is my Own*. Chapitre 12 (« My heart is my own »), p. 193.

¹⁰⁹ Grand-père paternel de Marie Stuart, il naît en 1473, et est roi de 1488 à sa mort sur le champ de bataille de Flodden Field (contre les Anglais) en 1513. Il eût pour conjointe Marguerite Tudor, fille d'Henri VII et sœur de Henri VIII : ainsi, Elisabeth I, fille d'Henri VIII, est cousine de Marie Stuart, petite-fille de Jacques IV.

justicière, Marie Stuart s’empare du problème et réforme la justice par une ordonnance obligeant les Lords de la Cession (« Lords of Session » ou « Court of Session » dans l’ouvrage de John Guy, dans l’édition originale) à intervenir plus régulièrement pour écouter le cas des pauvres et rendre justice, devant rester en cession au moins durant trois jours. Par ailleurs généreuse, elle augmente leur salaire en échange de leur surcroît de travail, à condition qu’ils rendent correctement la justice, sans crainte ni faveur envers qui que ce soit, et se présente par la suite à certaines cessions consacrées à des pauvres pour vérifier le bon cours de la justice. Par ce côté de reine justicière, elle fait alors selon l’auteur un bon coup de publicité, contredisant alors John Knox clamant qu’elle n’était « seulement intéressée qu’à la danse et aux friperies de la Cour, et non aux affaires de ses sujets »¹¹⁰. Même si ce fût d’abord dans un but personnel et non du pur altruisme, Marie Stuart sait donc jouer à la souveraine car elle en est une, a été élevée comme tel, et sait visiblement où se situent les priorités de son royaume et en « joue » si l’on peut dire, favorisant son propre dessein - et par contre-coup celui de la population - mais elle se soucie d’abord d’elle-même (toute action doit aller dans son intérêt) contredisant ses détracteurs qui la voient sans talent politique. Cette représentation de Marie Stuart est confirmée par le téléfilm de Gillies MacKinnon¹¹¹, qui montre une reine déterminée, une femme forte, intelligente et héroïque, qui défend ce qu’elle croit juste, et qui par ailleurs reste focalisée sur son projet familial mais d’abord et avant-tout politique, c’est-à-dire engendrer un héritier qui unira les couronnes d’Angleterre et d’Ecosse et battre ainsi sa cousine sur le plan dynastique. Rien, pas même son amant – puis mari – Bothwell, ne parvient à l’en distraire. De plus, dans les premières scènes, le téléfilm dépeint une jeune reine soucieuse d’asseoir une autorité qu’elle sait fragilisée par son âge, son sexe et son appartenance confessionnelle, et la montre déterminée à s’imposer à son demi-frère dont elle enfourche la monture, à la famille du comte de Huntly¹¹² à qui elle refuse une alliance contre les Protestants alors qu’elle est catholique comme les Huntly, et à Knox enfin qu’elle provoque en allant écouter une messe à la chapelle d’Holyrood¹¹³ tout en s’engageant à ne pas imposer sa religion à son pays. En somme, les contradictions ressortent et subsistent plus éclatantes que jamais sur les représentations de Marie Stuart comme reine politique et combattive, comme nous l’avons en première partie, contribuant à l’aspect positif de la reine politique. Si la Marie Stuart politique est faite d’une mosaïque de représentations divergentes, il en va de même pour l’aspect religieux, primordial dans Ecosse du temps.

C – Religion : persécution ou tolérance ?

En effet, même pour le côté religieux, les représentations de la souveraine que fut Marie Stuart sont discordantes. Ce qui ressort de la lecture des sources littéraires, mais aussi cinématographiques, est la vision d’une souveraine mettant un point d’honneur à établir une tolérance religieuse dans son royaume. Ainsi, dans les derniers moments de son règne écossais, le 23 mai 1567, Marie Stuart promulgue à nouveau officiellement le décret qu’elle avait édicté lors de son arrivée en Ecosse en 1561 concernant la question religieuse. En effet, le lundi 25

¹¹⁰ *Ibid*, p. 193-194.

¹¹¹ *Gunpowder, Treason & Plot*, téléfilm de Gillies MacKinnon (2004) en deux parties. Dans le cadre de ce mémoire est utilisée la première partie (premier téléfilm donc) de cette mini-série britannique de la BBC, avec Clémence Poésy dans le rôle-titre (le second téléfilm ayant trait sur Jacques VI d’Ecosse devenu roi d’Angleterre).

¹¹² Référence au clan Gordon, dirigé alors par George Gordon, quatrième comte de Huntly, que nous avons mentionné.

¹¹³ Palais royal d’Holyrood, situé à Edimbourg et qui fut une des résidences de Marie Stuart durant son règne. A l’origine monastère fondé en 1128 par le roi d’Ecosse David Ier (roi de 1124 à 1153), il a servi comme résidence principale des rois et reines d’Ecosse depuis le XV^e siècle ainsi qu’à la reine Élisabeth II lors de ses séjours en Ecosse.

août 1561, « elle ordonna, sous peine de mort, de ne faire dans le pays aucun changement ni aucune innovation en matière religieuse, et de rien entreprendre contre la forme de culte public qu'elle avait trouvée établie en arrivant en Ecosse¹¹⁴ », et ce « afin d'apaiser les esprits inquiets¹¹⁵ ». Cela se traduit également dans les sources qui ont servi à cette analyse d'une reine tolérante. Ainsi, dans le dix-huitième épisode de la troisième saison de *Reign*¹¹⁶, qui prend place durant l'été 1561, Marie, de retour en Ecosse et faisant réouvrir la chapelle royale, est alors prise à parti¹¹⁷ par le pasteur John Knox, qui lui rappelle que la messe est interdite par les Lords de la Congrégation¹¹⁸. La reine répond alors à Knox qu'elle est la reine et entend pratiquer librement sa foi, mais qu'elle n'a nullement le désir d'imposer sa religion à qui que ce soit ou d'empêcher un culte différent, appelant également à une coexistence entre catholiques et protestants, « Ecosse et unis ». Par ailleurs, elle montre dans ce même épisode qu'elle n'est pas venue réimposer le catholicisme et qu'elle n'est pas spécialement en leur faveur, puisque qu'elle fait pendre publiquement, quelques jours après ce face-à-face avec Knox, un prêtre accusé de crimes monstrueux. Elle clame à cette occasion que les « hommes seront jugés non pas sur leur foi, mais bien sur leurs actes, car peu importe ma religion, je ne suis pas une reine catholique, je ne suis pas une reine protestante, je ne suis pas une reine française, je suis d'abord et avant tout votre reine ». Cet épisode¹¹⁹ révèle d'entrée de jeu ce que Marie Stuart pense de la religion, à savoir que la tolérance religieuse est nécessaire et qu'elle ne veut pas en imposer une, ce qui va à l'encontre des sources la décrivant comme persécutant les protestants ou défendant bec et ongles le catholicisme. Cela est d'ailleurs confirmé par Michel Duchein, qui, en dressant le bilan du règne de Marie Stuart, écrit qu'elle « a rêvé d'une coexistence pacifique, d'une tolérance mutuelle entre les deux religions. C'était impossible, mais il était à son honneur de le vouloir¹²⁰ ». Les tendances à la tolérance et de possibilités de compromis religieux de la part de Marie Stuart sont même parfois poussées à l'extrême durant la première phase de son règne (1561-1564). Ainsi, dans le téléfilm de MacKinnon¹²¹, Marie, qui voit que sa tentative de *via media* entre les deux confessions tourne à l'échec, en est réduite à réprimander les élans belliqueux des catholiques et nourrir les espoirs des Protestants à qui elle lève son verre en laissant entrapercevoir à Knox une éventuelle possibilité de sa propre conversion. Cette représentation de la reine tolérante nous montre ici une reine qui, en voulant à tout prix la tolérance confessionnelle, risque de créer des conflits. C'est là toute la vie de Marie Stuart, victime éternelle de ses choix, choix pourtant qu'elle réalise en pensant agir pour le mieux, d'autant plus que son programme religieux de tolérance est fortement mis à mal par John Knox, qui dénonce avec force « l'hérétique », « l'impie papiste » ou encore « la putain de Rome¹²² ».

¹¹⁴ Antonia FRASER, *Marie Stuart reine de France et d'Ecosse*. Chapitre IX (« Conciliation et réconciliation »), p. 160.

¹¹⁵ *Ibid.* Chapitre XVII (« La sirène et le lièvre »), p. 333.

¹¹⁶ Episode diffusé pour la première fois le 20 juin 2016 sur The CW, avec pour titre original *Spiders in a jar*.

¹¹⁷ Ce dialogue relaté dans la série fait référence de loin à un épisode historique amer pour la reine d'Ecosse, correspondant à la première messe à laquelle assista Marie Stuart le dimanche 24 août 1561, et qui donna lieu à des tensions fortes entre les catholiques et les protestants débarquant alors dans la chapelle.

¹¹⁸ Ligue de puissants nobles écossais organisée vers 1557 à l'instigation de John Knox : ces seigneurs, qui établissent un covenant (pacte) « pour soutenir, exposer et faire régner la très sacrée Parole de Dieu et sa Congrégation », dominent rapidement le pays au grand dam de Marie de Guise, alors régente du royaume. Aussi, quand le Parlement se réunit en 1560 après la mort de la régente en juin, un de ses premiers actes est d'interdire l'exercice de la religion catholique, et le 17 juillet, une confession de foi (*Confessio Scotica*) reproduisant les principales doctrines de *l'Institution chrétienne* de Calvin – et rédigée en grande partie par Knox – est solennellement adoptée. Non ratifiée par Marie Stuart durant son règne, cela le sera en 1567 par le régent du fils de Marie Stuart (Jacques VI), James Stuart, comte de Mar et comte de Moray (1531-1570).

¹¹⁹ Toujours l'épisode 18 de la saison 3 de *Reign*.

¹²⁰ Michel DUCHEIN, *Marie Stuart*. Cinquième partie, chapitre XXIV (« En ma fin est mon commencement »), p. 555.

¹²¹ *Gunpowder, Treason & Plot*, téléfilm de Gillies MacKinnon (2004).

¹²² Luc MARY, *Mary Stuart, La reine aux trois couronnes*. Chapitre 3 (« Souveraine incontestée, 1561-1565 »),

Bref, son discours virulent contre une femme, de surcroît catholique, a d'autant plus d'écho que les richesses de l'Eglise catholique scandalisent et que les prêtres sont accusés de corruption et de simonie¹²³. Comme l'écrit Luc Mary, son fanatisme religieux n'a d'égale que sa misogynie. Pourtant rien n'y a fait au retour de Marie en Ecosse, puisque sa grâce et sa beauté « ont tôt fait de conquérir les cœurs écossais¹²⁴. De plus, et cela est tout au mérite de Marie Stuart dans son envie de tolérance mutuelle entre catholicisme et protestantisme, car, malgré des événements malheureux comme le scandale de la messe de Holyrood du 24 août 1561¹²⁵, cela ne change rien, comme l'a montré Antonia Fraser¹²⁶, à sa politique de tolérance religieuse (ordonnance du 25 août), alors qu'elle aurait pu vouloir se venger de cela. Ainsi, « pour marque de bonne volonté, elle pria John Knox, pourtant son irréductible ennemi, de bien vouloir lui rendre visite le jour suivant pour une audience en son palais¹²⁷ », et ce seulement une semaine après son retour dans sa patrie, montrant ses préoccupations en matière de tolérance religieuse et son désir de se concilier ses bonnes grâces, illustrant ici le côté positif de la représentation de la souveraine religieuse qu'est Marie Stuart. Certes, selon les mots d'Antonia Fraser, « cet entretien, si on le considère sous l'angle des relations humaines, aboutit à une impasse¹²⁸ », chacun défendant âprement ses arguments et la reine ne se laissant pas démonter, malgré son jeune âge, face au tout puissant pasteur (rappelons que Marie Stuart est toujours stimulée par l'action où les brusqueries mettant à mal son honneur ou son image). Toutefois, cet entretien a eu le mérite de modifier quelque peu l'image que Knox a eu de Marie Stuart, du moins dans la période « sans tâche » de son règne (1561-1564). De fait, Fraser nous rapporte que Knox a rapidement compris que la reine d'Ecosse, malgré son jeune âge, « était loin d'être une pauvre marionnette, ce qu'il aurait pu croire étant donné la vie qu'elle avait menée en France », et, de plus, il voit alors en elle une âme fière, un cœur endurci, et qui a plus d'habileté qu'il n'en avait rencontré à cet âge. De fait, la représentation positive du règne religieux de Marie Stuart entre 1561 et 1567 (surtout durant la « période vide » de Stefan Zweig entre 1561 et 1564), nous montre la gracieuse image d'une reine tolérante, aux volontés louables de pacifications.

Toutefois, les sources montrent aussi l'image d'une reine persécutrice religieuse, manipulatrice, ou encore égoïste et vénale. Ainsi, Knox voit le « rire et la beauté comme des signes de la présence du Malin » et déclare que « la danse, la musique et la poésie sont l'œuvre de Satan¹²⁹ ». Marie Stuart en serait presque à être décrite comme l'Antéchrist ou le Diable en personne ! Se posant en défenseur du dogme¹³⁰ calviniste¹³¹ (branche du protestantisme), il subordonne l'institution royale à lui-même, prédicateur de la foi protestante, et dénonce le danger pour la religion et la morale que constitue la reine d'Ecosse. Il va même jusqu'à déclarer

p. 113. Ces trois insultes sont mentionnées dans le paragraphe intitulé « *John Knox, apôtre de l'intransigeance* »).

¹²³ Achat ou vente de biens spirituels, de sacrements, de postes hiérarchiques, ou de charges ecclésiastiques. Cette pratique s'est développée principalement au Moyen Âge et au début de la Renaissance.

¹²⁴ Luc MARY, *Mary Stuart, La reine aux trois couronnes*. Chapitre 3, p. 114.

¹²⁵ La reine assiste à la messe dans sa chapelle privée lorsque des hommes tous vêtus de noirs et armés font irruption, criant « à mort les prêtres ! » et bousculant violemment l'officiant, les arrachant ses vêtements et brisant des cierges. L'intervention de Moray permet d'éviter le pire. Luc MARY, *Mary Stuart, La reine aux trois couronnes*. Chapitre 3, p. 117

¹²⁶ Voir p. 6 de cette sous-partie du mémoire (une référence à l'ouvrage d'Antonia Fraser y est faite à la note n°50).

¹²⁷ Isaure de SAINT PIERRE, *Marie Stuart, la reine ardente*. Chapitre 4 (« Retour au pays »), p. 102.

¹²⁸ Antonia FRASER, *Marie Stuart reine de France et d'Ecosse*. Chapitre IX (« Conciliation et réconciliation »), p. 162.

¹²⁹ Luc MARY, *Mary Stuart, La reine aux trois couronnes*. Chapitre 3, p. 114.

¹³⁰ Affirmation considérée comme fondamentale, incontestable et intangible formulée par une autorité politique, philosophique ou religieuse.

¹³¹ Doctrine théologique protestante de Calvin (1509-1564) et approche de la vie chrétienne qui reposent sur le principe de la souveraineté de Dieu en toutes choses. Le calvinisme est connu pour avoir débuté en 1534, année de la publication par Calvin en 1534 des *Institutions de la religion chrétienne*.

que les femmes sont des créatures « chétives, fragiles, faibles, impatientes et étourdies¹³² », et ajoute même que le fait de leur confier le pouvoir est une « aberration de la nature contraire aux desseins de Dieu ». De même, « Catherine de Médicis considérait Marie Stuart comme un pion politique et, malgré son âge, la fillette avait un caractère imperturbable qui déplut à l'épouse du roi¹³³ ». La souveraine écossaise est vue ainsi d'un mauvais œil par de nombreux hauts personnages. Par ailleurs, certaines sources, à l'opposé de la tolérance poussée à l'extrême montrée notamment dans le téléfilm de MacKinnon, montrent une reine faisant fi des idées de tolérance et s'attachant fortement à la foi catholique, comme dans le roman de Danny Saunders¹³⁴, où la reine, qui attend alors de recevoir le pasteur Knox pour leur premier entretien, déclare vouloir défendre l'Eglise romaine « aussi longtemps qu'il restera un souffle de vie en moi, car je crois que cela est la véritable Eglise de Dieu », et il est écrit peu avant qu'elle s'est couverte d'autant de croix et de chapelets qu'elle pouvait en porter pour déclarer à sa façon, « à tous ceux qui étaient sur son passage, sa dévotion à l'Eglise de Rome, et ce, de la manière la plus excentrique qui soit ». Ainsi la reine d'Ecosse est décrite comme étant tout aussi fanatique que Knox, mais en faveur du catholicisme dans son cas, et elle est même vilipendée avec férocité par Knox, qui, toujours chez Saunders¹³⁵, pense que « cette créature a sûrement été mise sur ma route pour tester mon engagement envers mes convictions. Le Diable lui-même l'a probablement envoyée pour me charmer ». Marie Stuart est par conséquent vue comme le serpent du jardin d'Eden¹³⁶, corrompant Eve, mais aussi comme Eve elle-même, corrompue par le serpent (et nous savons ô combien à quel point Marie était parfois influençable). La somme de tout cela donne un être démoniaque nuisible à la religion protestante selon Knox, idées reprises au fil des siècles par les détracteurs de la reine d'Ecosse, même peu de temps après sa mort, tel Buchanan, qui inspire au XIX^e siècle des historiens tel James Anthony Froude¹³⁷, qui écrivant une histoire d'Angleterre caricaturale et très hostile à Marie Stuart, déclare que celle-ci est « une panthère, aussi dangereuse qu'une bête forcée¹³⁸ ». De fait outre l'image du Diable, Marie Stuart est décrite par des détracteurs comme un prédateur (catholique) pourchassant sans fin et avec faim sa proie (protestante). Pourtant, comme nous le rapporte Antonia Fraser encore, pour Marie Stuart « il était du plus haut intérêt pour le maintien de la paix en Ecosse et pour sa stabilité que le *statu quo* protestant soit sauvegardé¹³⁹ », ce qui montre bien qu'en aucun cas la reine ne souhaitait annihiler le protestantisme. Au contraire, lucide et bien consciente de la situation (recul du catholicisme et protestantisme établi solidement), elle s'engage dans la voie de la tolérance, ne privilégiant aucune confession. Elle va même, prouvant cette tolérance, aller jusqu'à décréter que le tiers des revenus des bénéfices ecclésiastiques serait perçu par le gouvernement et réparti entre l'Eglise réformée et lui-même¹⁴⁰ : elle prend ici acte de la situation financière difficile des ministres du culte protestant en 1562. Est-ce de la persécution ?

¹³² Luc MARY, *Mary Stuart, La reine aux trois couronnes*. Chapitre 3, p. 114.

¹³³ Danny SAUNDERS, *Les reines tragiques : Marie Stuart la reine captive*. Québec. Les Editeurs Réunis, 2010. Chapitre 3 (« Le départ pour la France »), p. 53.

¹³⁴ *Ibid*, Chapitre 1 (« La reine catholique, 1561 »), p. 17.

¹³⁵ *Ibid*, Chapitre 1, p. 20.

¹³⁶ Dans la Genèse, un serpent, désigné du nom hébreu de Nahash et doué de parole, séduit la première femme de la Terre, Ève, l'incitant à manger le fruit défendu de l'Arbre de la connaissance du bien et du mal. Dieu, leur ayant interdit de manger ce fruit, expulse Adam et Ève du jardin d'Éden.

¹³⁷ James Anthony Froude (1818-1894) est un historien, romancier, biographe anglais, éditeur du Fraser's Magazine. Les écrits historiques de Froude furent souvent violemment polémiques, lui octroyant un grand nombre d'opposants. L'ouvrage qu'il a écrit, mentionné dans notre analyse, a pour titre original *History of England from the Fall of Wolsey to the Death of Elizabeth*, in 12 volumes (1856-1870).

¹³⁸ Propos rapportés dans l'essai de Monique WEIS, *Marie Stuart : l'immortalité d'un mythe*. Chapitre II (« Entre haine et vénération »), p. 54.

¹³⁹ Antonia FRASER, *Marie Stuart reine de France et d'Ecosse*. Chapitre IX (« Conciliation et réconciliation »), p. 164.

¹⁴⁰ *Ibid*, p. 166.

Par ailleurs, dans les mémoires apocryphes de Marie Stuart écrits par Christian Soleil, la reine se décrit elle-même comme une « maladroite imitatrice¹⁴¹ » de son ancienne belle-mère Catherine de Médicis, réputée dans l'historiographie¹⁴² pour son aversion au protestantisme et connue comme étant une véritable persécutrice religieuse (surtout lors de la nuit de la Saint-Barthélemy du 24 août 1572). Elle ajoute même : « j'essaie de gagner les protestants, et les courrouce ; j'affecte de contenir les catholiques, et les décourage ; je continue mon travail de séduction impossible, et, par mes manières françaises, bals, concerts, promenades, chants, poésies, j'achève de m'aliéner tous les partisans du fanatisme sauvage qui hurlait autour de moi¹⁴³ ». Marie Stuart est par conséquent vue comme une persécutrice religieuse non pas tant par ses actions contre la foi protestante, puisqu'il n'y en a pas eu véritablement, les actes officiels de la reine d'Ecosse (comme celui montré par Antonia Fraser) tendant à la tolérance confessionnelle, mais plutôt par son comportement, son caractère. Comme celui-ci est plus difficile à pérenniser dans l'histoire, de multiples représentations de la reine ont été créées sur ce point, montrant que son attachement fort à la foi durant son règne constitue un danger pour la foi protestante. Enfin, coupant la poire en deux, John Ford¹⁴⁴ évacue dans son film de 1936, presque dès le début du film, la possibilité d'une gestion des conflits religieux par la reine d'Ecosse. En effet, dès son retour, il la montre en conflit ouvert avec les lords écossais, exception faite des Lords Huntly et Bothwell, et dans l'incapacité de se faire prendre au sérieux comme détentrice de l'autorité suprême. Également, dans le film de Jarrott¹⁴⁵, la politique apparente de tolérance Marie Stuart est mise en scène une première fois comme un moyen d'échapper à Catherine de Médicis, une seconde fois comme une manière de justifier son pardon royal à son demi-frère et à Darnley après l'assassinat de Rizzio pour ne pas compromettre la légitimité et la succession du fils de Marie et Darnley, le futur Jacques VI. Par ailleurs, même la sincérité et la profondeur de sa foi sont remises en question par son atteinte à la foi chrétienne par la liaison qu'elle entretient avec Bothwell à la fin de son règne. La reine, reconduite dans le film de Jarrott à la frontière anglaise par son demi-frère, n'est donc plus dans les dernières scènes une championne du catholicisme mais une amoureuse qui a pris le parti d'un seul contre tous. Ainsi, même si elle fait promulguer des actes de tolérance, ils ne sont guère pris en compte et effectifs, et la reine, malgré ses volontés de tolérance, a peu de poids, de prise sur le débat religieux, et ce vide, ce flou monarchique dans l'espace religieux est et sera exploité par les détracteurs de Marie Stuart qui la transforment en ennemie de la religion durant son règne, aussi court qu'il ait été.

¹⁴¹ Christian SOLEIL, *La Longue Nuit de Marie Stuart*. Paris, Editions Edilivres, 2015. p. 133.

¹⁴² La personnalité de Catherine de Médicis s'avère difficile à saisir car une légende noire s'est depuis toujours associée à son image. D'un tempérament optimiste et d'une grandeur d'âme particulièrement clairvoyante, Catherine de Médicis figure, dans la mémoire collective, comme l'incarnation de la noirceur, du machiavélisme. Cette désinformation historique s'est longtemps maintenue intacte encore au XIX^e siècle par des historiens qui ont, eux-mêmes, ont véhiculé cette image sans souci d'objectivité. Il faut attendre la seconde moitié du XX^e siècle pour que l'historiographie traditionnelle de la reine soit alors remise en question, en particulier grâce à des historiens contemporains comme Arlette Jouanna (auteur de *La Saint-Barthélemy. Les Mystères d'un crime d'État. 24 août 1572*, paru en 2007 aux Editions Gallimard) ou Denis Crouzet (auteur de *Le Haut Cœur de Catherine de Médicis : Une raison politique aux temps de la Saint-Barthélemy*, paru en 2005 aux Editions Albin Michel).

¹⁴³ Christian SOLEIL, *La Longue Nuit de Marie Stuart*. Paris, Editions Edilivres. 2015. p. 133.

¹⁴⁴ *Mary of Scotland*, film de John Ford (1936).

¹⁴⁵ *Mary, Queen of Scots*, film de Charles Jarrott (1971), avec Vanessa Redgrave dans le rôle de Marie Stuart.

III – Conspiratrice ennemie d'Etat à abattre ou martyre religieuse victime d'une série de pièges ?

A – Une ennemie dangereuse pour l'Etat qu'il faut abattre

Il est temps désormais d'évoquer la vision de Marie Stuart, partagée entre celle d'une conspiratrice et ennemie d'État à abattre, celle d'une martyre religieuse victime des divisions confessionnelles et celle d'une victime piégée au nom de la raison, de la sûreté de l'État : en bref, la vision d'un ange innocent piégé contre celle d'un démon dangereux à éradiquer, le tout, par sa mort, aboutissant à la naissance ou du moins à au renforcement du mythe, de la légende. Dans ce troisième axe, nous allons nous intéresser à la période difficile vécue par Marie Stuart, qui correspond en somme aux deux dernières décennies de sa vie, de son évasion en Angleterre (à l'issue fatale puisque aboutissant à son horrible exécution en 1587) à sa mort tragique, vaste période qui, comme l'écrit Monique Weis, « inspire tant les polémistes de tous bords que les peintres, les écrivains et les musiciens de trois siècles, des Lumières jusqu'à nos jours¹⁴⁶ ».

Commençons par la vision négative, celle d'une femme, d'une reine désignée comme conspiratrice, comploteuse, au cœur noir, nuisible à l'Etat et qu'il a donc fallu abattre pour le plus grand bien et la sécurité de tous, du moins des protestants face à cette ennemie catholique. A la fin de la vie de Marie Stuart et peu après sa mort, une série de pamphlets¹⁴⁷ se félicitent de l'emprisonnement de la reine d'Ecosse puis de son exécution. Comme l'écrit Monique Weis¹⁴⁸, quatre thèmes généraux sont développés dans ces pamphlets, très nombreux et virulents à la fin du XV^e et au début du XVI^e siècle, et qui forment de ce fait les raisons générales pour lesquelles Marie Stuart est honnie tant en Ecosse qu'en Angleterre. Tout d'abord, l'ambition soi-disant coupable de Marie Stuart et ses prétentions « déplacées » au trône d'Angleterre¹⁴⁹. Ensuite vient son implication supposée dans le meurtre de Darnley¹⁵⁰ comme s'interroge également Dumas

¹⁴⁶ Monique WEIS, *Marie Stuart : l'immortalité d'un mythe*. Académie royale de Belgique. Éditions l'Académie en poche, 2013. Chapitre I (« Reine et martyre »), p. 28.

¹⁴⁷ Œuvre littéraire sous la forme générale d'un texte court, dont le but est de contester un pouvoir ou un homme de pouvoir par le biais de la dénonciation, de la caricature, de la raillerie, dans un style souvent vindicatif.

¹⁴⁸ Monique WEIS, *Marie Stuart : l'immortalité d'un mythe*. Chapitre II (« Marie Stuart, entre haine et vénération »), p. 37.

¹⁴⁹ Ses prétentions sont « déplacées » car c'est une souveraine – déchue – catholique qui aspire à un trône désormais anglican depuis 1559, et qui a rompu avec Rome dès 1534 (Acte de Suprématie d'Henri VIII). Toutefois sur le plan dynastique, ses prétentions ne sont pas si scandaleuses : en effet, si Elisabeth I, née en 1533 et qui règne de 1558 à 1603, est la fille d'Henri VIII et de sa deuxième épouse Anne Boleyn (exécutée en 1536), et donc la petite-fille d'Henri VII (qui règne de 1485 à 1509, son fils lui succédant jusqu'en 1547), Marie Stuart est tout aussi liée à Henri VII que sa cousine anglaise : en effet, elle est la petite-fille du roi d'Ecosse Jacques IV (qui règne de 1488 à 1513), qui épouse en 1502 Marguerite Tudor, qui n'est autre que la sœur aînée d'Henri VIII, et fille d'Henri VII, faisant de Marie Stuart son arrière-petite-fille, et donc la cousine d'Elisabeth au premier degré. Par ailleurs, si Marie est plus éloignée d'Henri VII qu'Elisabeth, le camp catholique fera longtemps valoir le fait qu'Elisabeth est née bâtarde car le pape n'a jamais reconnu le divorce d'Henri VIII et de sa première épouse, Catherine d'Aragon (mère de Marie Tudor), entraînant le Schisme de 1534, et donc à leurs yeux, Marie avait beaucoup plus de légitimité. Pour avoir une vision claire de la succession anglaise (et même écossaise), les tableaux généalogiques présents p. 594-597 à la fin de l'ouvrage d'Antonia Fraser sont à consulter, d'autant plus que visuellement efficaces et éclairants.

¹⁵⁰ Vers 2h du matin, dans la nuit du 9 au 10 février 1567, la maison dans laquelle Darnley se trouve en convalescence (on suppose qu'il aurait eu la syphilis), à Kirk o'Field, près d'Édimbourg, explose soudainement ; mais Darnley est découvert étranglé dans le jardin : là encore on suppose qu'ayant entendu des bruits suspects, il a tenté de fuir mais est tombé sur ses ennemis qui avaient placés la poudre à l'intérieur de la maison, et l'ont étranglé. Marie Stuart mais surtout Bothwell furent accusés de ce meurtre, et le scandale fut énorme et eut un retentissement international quand Marie épousa Bothwell le 24 avril suivant, au lieu de s'éloigner de lui pour ne pas égratigner son honneur : en épousant le présumé assassin de son mari (ou du moins l'organisateur de l'assassinat), Marie se rend alors complice d'un crime effroyable, ternissant pour longtemps sa réputation. Même si la culpabilité ou

au XIX^e siècle : « La reine était-elle ou non complice ? C'est ce que personne n'a jamais su qu'elle, Bothwell et Dieu. Mais complice ou non, sa conduite, imprudente cette fois comme toujours, donna à l'accusation que ses ennemis portèrent contre elle, sinon la consistance, du moins l'aspect de la vérité¹⁵¹ ». Ensuite, il y a la nature perverse de ses relations¹⁵² avec Bothwell¹⁵³, cette liaison ayant commencée – du moins le suppose-t-on – du vivant¹⁵⁴ de Darnley, précisément fin 1566, quand la reine était en phase de dépression : « Plusieurs membres de son entourage nous la montrent, fin novembre-début décembre, dépressive et légèrement hystérique. Sa mésentente avec son mari devient, dès lors, le problème crucial, presque unique, dont dépend son existence¹⁵⁵ ». Toutefois, Michel Duchein contredit cette idée, affirmant que si l'on s'en tient aux documents contemporains du règne de Marie Stuart et dont leur authenticité n'est pas contestée (ce qui a été le cas pour bien des documents « fournis » par les détracteurs de la reine d'Ecosse), « il n'existe donc aucun argument convaincant en faveur d'une liaison de Marie Stuart avec Jacques Bothwell à la fin de l'année 1566¹⁵⁶ ». Enfin pour terminer sur la composition des principaux thèmes des pamphlets contre Marie Stuart, il y a le bien-fondé et la nécessité de son emprisonnement par Elisabeth I, ou plutôt de ses emprisonnements, Marie Stuart étant sans cesse, entre 1568 et 1586, déplacée de château en château pour éviter toute maturation de conspiration pour la libérer et la placer sur le trône anglais et tentatives de l'Ecosse pour séduire ses geôliers sur la durée comme elle le fit à Loch Leven en Ecosse. Enfin, il y a sa participation active (et bien documentée) au complot de Babington – dont nous verrons les tenants et aboutissants plus tard –, c'est-à-dire son implication dans un acte de rébellion hautement dangereux pour l'Etat, donnant prétexte à sa mise à mort. Ces principales raisons expliquent par conséquent l'hostilité portée par les pamphlets contre Marie Stuart qui fleurissent dès son mariage avec Darnley en 1565, que ce soient des pamphlets officiels ou clandestins, de simples brochures de propagande ou de vastes traités, et expliquent pourquoi

l'innocence de Marie Stuart partage encore les historiens aujourd'hui, ces événements sont une des causes de l'abdication forcée de la reine.

¹⁵¹ Alexandre DUMAS, *Crimes célèbres, Marie Stuart*. Montréal. Editions Le Joyeux Roger, 2011. Edition établie à partir celle de l'édition Administration de la librairie. Paris, 1839-1840. p. 55.

¹⁵² Nous renvoyons, comme dans la partie précédente, le lecteur au chapitre de l'essai de Stefan ZWEIG intitulé « Tragédie d'une passion » (p. 180-203) pour plus de détails sur cette liaison sulfureuse. Bien sûr de nombreux auteurs ont traité de cette liaison, mais celle décrite par Zweig illustre mieux l'état d'esprit de la reine.

¹⁵³ James (Jacques en français) Hepburn, 4^{ème} comte de Bothwell et 1^{er} duc des Orcades ainsi que Lord Grand Amiral d'Ecosse, est essentiellement connu pour être le troisième mari de Marie Stuart, et l'assassin présumé de son deuxième époux, Henri Darnley. Si l'on en croit la description qu'en fait Isaure de Saint Pierre à la p. 82 du chapitre 3 (« Reine de seize mois avec François II) de sa biographie, « marin, bretteur et guerrier incomparable n'ayant cessé de défendre les Borders [frontière écossaise] écossais contre l'envahisseur anglais et les ports contre la flotte britannique, il avait aussi une solide réputation de noceur et de soudard ». Après la défaite de Carberry Hill de juin 1567, il fuit vers le nord, d'abord dans les Orcades et les Shetland, où il est presque rattrapé par des troupes envoyées par les Lords. Avec peu de navires, il parvient en Norvège mais est arrêté pour une affaire passée et est envoyé au Danemark, où il est emprisonné par le roi Frédéric II. Marie Stuart, alors prisonnière en Angleterre depuis deux ans, obtient l'annulation de leur mariage en 1570, et en juin 1573, après l'effondrement de la cause de Marie Stuart en Écosse, Bothwell est placé à l'isolement dans le château de Dragsholm, où il meurt cinq ans plus tard, vraisemblablement de folie : le roi Frédéric II a obtenu de lui des aveux complets (Testament de Bothwell au château de Malmö) sur l'affaire Marie Stuart mais l'a maintenu prisonnier, l'ayant fait passer pour mort en 1576.

¹⁵⁴ Comme le rapporte Michel Duchein p. 228-229 (chapitre X, « Ne vous préoccupez pas des moyens ... ») dans sa biographie de 1987 parue aux Editions Fayard (Paris), Buchanan soutient que Marie a commencée à devenir la maîtresse de Bothwell durant ses visites à l'Hermitage en octobre 1566 : blessé durant une escarmouche avec un brigand, Bothwell avait été conduit dans ce château. Toutefois, Michel Duchein montre que la reine a attendu jusqu'au 15 octobre – une semaine après avoir appris la nouvelle – pour se rendre au chevet du blessé, non forcément par amour, mais parce qu'à ce moment-là, « elle avait tout à perdre d'un partisan aussi fidèle et aussi efficace ».

¹⁵⁵ Michel DUCHEIN, *Marie Stuart*. Paris, Editions Fayard, 1987. (Chapitre X, « Ne vous préoccupez pas des moyens ... »), p. 233.

¹⁵⁶ *Ibid*, p. 238.

certaines font l'apologie de la décapitation de Marie Stuart, qui survient le 8 février 1587 après presque vingt ans d'emprisonnement. Ainsi, Luc Mary explique qu'à l'annonce de sa mort, « toutes les cloches sonnent. Des feux de joie s'embrasent et un véritable vent d'allégresse déferle sur le royaume¹⁵⁷ ». Si la population semble en joie à l'annonce de sa mort, c'est que Marie Stuart est associée à un nombre important de complots, qu'elle y soit mêlée de loin ou de près d'ailleurs, mais nous nous contenterons ici de mentionner parmi eux les plus connus. Tout d'abord, il y a celui orchestré par Roberto Ridolfi en 1571, banquier international en mesure de voyager entre Bruxelles, Rome et Madrid afin de recueillir du soutien sans attirer trop de soupçons, et qui, à l'annonce de l'excommunication¹⁵⁸ de la reine d'Angleterre en 1570, a pour projet d'assassiner Elisabeth I au profit de sa cousine écossaise pour la placer sur le trône et qui rencontre l'approbation du roi d'Espagne. En effet, ce dernier ne voit plus Marie Stuart comme la « putain de Bothwell » mais comme la prisonnière innocente d'une reine excommuniée et se décide à intervenir en Angleterre une fois l'assassinat d'Elisabeth réalisé. Ensuite, sous-complot dans celui de Ridolfi, il y a celui du duc de Norfolk au début des années 1570, qui, organisé par Ridolfi, visait au mariage de Marie et duc de Norfolk et leur montée sur le trône d'Angleterre. Ayant pour projet également de restaurer avec elle le règne catholique des trônes d'Angleterre et d'Écosse, le complot fut toutefois découvert en 1572. Son procès en janvier dura une journée entière, se terminant par son exécution¹⁵⁹, un an après l'arrestation¹⁶⁰ du messager de Ridolfi qui avait tout avoué sous la torture, mais encore les complots. Ensuite, durant la décennie des années 1580, il y eut les complots de Throckmorton (décapité en juillet 1584 et mettant fin aux relations diplomatiques anglo-espagnoles) et de Parry (exécuté en 1585 pour avoir tenté d'assassiner la reine d'Angleterre). Cependant, le plus connu de tous est le dernier auquel est mêlée Marie Stuart, qui plus est le plus grave : celui de Babington. Toutes ces conspirations¹⁶¹ – brièvement mentionnées car il y a beaucoup à en dire – qui vise à placer Marie Stuart sur le trône anglais et arrêtées à temps, ont entachées la réputation de Marie, car si au début des années 1570, nombreuses sont les voix criant à l'injustice de son emprisonnement et la voyant comme une « victime de la perfidie hérétique¹⁶² », elles se font de moins en moins nombreuses de part et d'autre de la frontière des deux royaumes, du fait des complots de plus en plus nombreux et perfectionnés, aboutissant à une véritable haine contre la catholique, d'autant plus que le roi très catholique d'Espagne, Philippe II (1527-1598), ancien beau-frère¹⁶³ d'Elisabeth et champion de la Contre-Réforme catholique¹⁶⁴, est un ennemi mortel pour l'Angleterre. Il est associé à la

¹⁵⁷ Luc MARY, *Mary Stuart, La reine aux trois couronnes*. Paris. Editions l'Archipel, 2009. Chapitre 10 (« Héroïne de la foi catholique, 1586-1587 »), p. 303.

¹⁵⁸ Le 25 février 1570, par la Bulle pontificale *Regnans in Excelsis*, le pape Pie V (pape de 1566 à 1572) accuse Elisabeth, « prétendument reine d'Angleterre et servante du crime » d'être hérétique, dégageant tous ses sujets d'allégeance envers elle et excommuniant ceux qui obéiraient à ses ordres.

¹⁵⁹ Thomas Howard, 4ème duc de Norfolk, est ainsi exécuté le 2 juin 1572 à la Tour de Londres. Premier juge de la commission d'enquête formée à York en 1568 pour examiner les charges d'accusation contre Marie Stuart présentées par le régent Moray, il fut emprisonné une première fois en 1569 par la reine qui le soupçonnait de vouloir épouser Marie. Libéré, il prit part au fameux complot de Ridolfi, le menant à sa perte.

¹⁶⁰ Charles Baillie, le messager de Ridolfi, fut arrêté en avril 1571 à Douvres en possession de lettres compromettantes, et par l'usage de la torture et de la prison, il fut forcé de révéler le chiffrage des messages qu'il transportait, menant à la dissolution du complot de Ridolfi : heureusement pour ce dernier, il se trouvait à Paris.

¹⁶¹ Pour une étude plus approfondie de ces conspirations, lire le chapitre 9 (« Le temps des complots, 1571-1586 ») de l'ouvrage de Luc MARY, p. 261-286.

¹⁶² Luc MARY, *Mary Stuart, La reine aux trois couronnes*. Chapitre 9, p. 262.

¹⁶³ Le 25 juillet 1554, Philippe d'Espagne, alors prince des Espagnes (héritier du trône de Charles Quint qui règne encore à ce moment-là) et duc de Milan notamment, épouse la reine d'Angleterre Marie I (communément désignée sous le nom de Marie Tudor), de onze ans son aînée, demi-sœur aînée d'Elisabeth et qui règne alors depuis un an : leur mariage ne dure que quatre ans, brisé par la mort de Marie Tudor, qui meurt le 17 novembre 1558, sans enfant.

¹⁶⁴ On entend par le terme de « Contre-Réforme catholique » la politique délibérée d'extirpation du protestantisme, au besoin par la force. Initiée à l'issue du Concile de Trente (1545-1563), la Contre-Réforme rencontre un grand succès au XVII^e siècle, notamment dans les Pays-Bas méridionaux, ou dans une moindre mesure dans l'Empire et

plupart des complots auxquels Marie Stuart a été reliée, contribuant encore plus à la haine qu'on lui voue. Par ailleurs, Christian Soleil, qui redonne la vie à Marie Stuart en lui faisant écrire ses propres mémoires de manière apocryphe, lui fait dire : « J'ai été aussi empressée et aussi habile à tramer des intrigues dangereuses et en définitive funestes au sein de mon cachot que pendant ma liberté. Il me suffit d'avoir jeté quelque lumière sur cette âme de femme qui fut moi, qui exagéra les défauts, les faiblesses et les ressources dont elle disposait¹⁶⁵ ». Ces paroles sont éclairantes, car elles montrent que Marie Stuart, lasse d'être prisonnière et de ne pas être entendue par sa cousine – elle souhaitait son assistance pour reconquérir son trône d'Ecosse perdu¹⁶⁶ – s'est mise, d'après ses détracteurs, à ourdir des complots pour mettre fin à sa situation, ce qui somme toute est compréhensible d'un certain de point de vue, si ces complots ont véritablement été établis de son chef. Cependant pour cette question les sources se divisent, se contredisent et s'affrontent, ses détracteurs l'accusant d'avoir tout organisé à chaque fois, et ses défenseurs minimisant son rôle quand elle a effectivement trempé dans les complots, et réfutant sa participation à certains autres¹⁶⁷.

Danny Saunders résume bien la situation en écrivant qu'elle « était devenue la pomme de discorde entre les catholiques et les protestants. Les premiers voyaient en l'Ecossaïse une martyre chrétienne, alors que les seconds la considéraient davantage comme une menace pour l'Eglise d'Angleterre¹⁶⁸ ». Conspiratrice, comploteuse, selon les sources, elle-même se rend compte du poids qu'elle est pour la reine d'Angleterre, Saunders lui faisant dire « Je suis une menace pour la stabilité de son trône ... Elle me considère comme une ennemie à abattre, un caillou dans sa chaussure¹⁶⁹ ». Pourtant, si Elisabeth la voit comme une gêne par les multiples complots auxquels est mêlée Marie Stuart, c'est pourtant en grande partie de sa faute : ainsi, d'après Michel Duchein, « la mauvaise foi de sa cousine, sa duplicité même, sont dès lors déterminantes dans l'évolution de la prisonnière¹⁷⁰ », ajoutant même qu'à « à partir de cet éclatant déni de justice, Marie Stuart s'estimait le droit de chercher par tous les moyens à se libérer ; tous les princes de son temps auraient pensé comme elle¹⁷¹ ». Complétant Saunders,

en France.

¹⁶⁵ Christian SOLEIL, *La Longue Nuit de Marie Stuart*. Paris, Editions Edilivres. 2015. p. 181.

¹⁶⁶ Alors emprisonnée dans l'îlot de Loch Leven depuis sa défaite à Carberry Hill en juin 1567, Marie Stuart est contrainte par la force de signer son abdication le 24 juillet de la même année : toutefois elle contestera longtemps cette abdication, et de fait de reconnaître son fils comme roi d'Ecosse, envenimant leurs relations futures.

¹⁶⁷ Ainsi, quand se déroule en Angleterre la révolte des comtés du Nord de novembre 1569 à janvier 1570, et qui vise à remplacer Elisabeth par Marie, les détracteurs de celle-ci l'accusent d'avoir ourdi toute cette conspiration et cette révolte, alors que pour cette fois, elle en fût totalement innocente, appelant même au calme car cette révolte nuisait à sa réputation.

¹⁶⁸ Danny SAUNDERS, *Les reines tragiques : Marie Stuart la reine captive*. Québec. Les Editeurs Réunis, 2010. Chapitre 11 (« Un long purgatoire, 1569-1585 »), p. 241.

¹⁶⁹ *Ibid*, p. 249.

¹⁷⁰ Michel DUCHEIN, *Marie Stuart*. Cinquième partie, chapitre XXIV (« En ma fin est mon commencement »), p. 551.

¹⁷¹ *Ibid*. Le « déni de justice » fait référence à l'année 1568-1569, moment de la Conférence d'York : après quelques hésitations sur l'accusation du meurtre de Darnley, Elisabeth Ire ordonne une enquête plutôt qu'un procès. Marie est alors détenue à Bolton d'octobre 1568 à janvier 1569 tandis qu'une commission d'enquête, chargée d'évaluer les preuves de sa culpabilité, siège à York. L'enquête était bien sûr sous influence politique, Elisabeth ne souhaitant pas la condamner pour meurtre mais voulant la garder sous son contrôle et hors d'Ecosse, et Marie refusant de reconnaître l'autorité de quelque cour que ce soit, étant une reine écossaise dans un pays anglais. Finalement, la reine d'Angleterre, « comprenant qu'elle ne viendrait plus à bout de l'intrigue qu'elle avait-elle même embrouillée, donna brusquement l'ordre à William Cecil l'ordre de faire savoir aux représentants écossais des deux parties que "rien n'avait été prouvé contre l'honneur et la loyauté du comte de Moray et de ses amis", mais que d'autre part "rien n'avait été produit contre la reine d'Ecosse qui fût de nature à conduire Sa Majesté à concevoir une mauvaise opinion de sa bonne sœur" » (Michel DUCHEIN, *Marie Stuart*. Quatrième partie, Chapitre XVII (« J'aime dormir en sécurité sur mon oreiller ... », p. 388-389). Ainsi, cette échappatoire d'Elisabeth plutôt qu'un réel jugement (Elisabeth étant connue pour détester prendre parti), a constitué une frustration pour les deux parties, aucun n'ayant eu totalement gain de cause, surtout pour Marie Stuart, sur qui a été appliqué, selon, Michel Duchein, un « déni de

Ken Follett nous montre une reine d'Angleterre agitée (« Quelle plaie !¹⁷² ») à l'annonce de l'arrivée de sa cousine sur le territoire anglais en mai 1568, mais elle se reprend rapidement, et décide de l'incarcérer, car Marie Stuart s'est donné le nom de reine d'Angleterre¹⁷³. Elle se dit même faire preuve de clémence, montrant à quel point Marie Stuart est une bombe à retardement, une chose indésirable et nuisible que tout le monde veut éloigner, voir détruire pour ramener la paix. Ainsi, tout un arsenal d'espionnage¹⁷⁴ se met en place contre la reine d'Ecosse durant sa vie de captivité, ce qui rend bien illusoire les chances de réussite de Marie Stuart dans ses complots, mais celle-ci, dans le roman de Saunders, dit alors « je n'ai pas le choix de croire en mes chances, peu importe si elles sont réalistes ou pas¹⁷⁵ » : désespérée de ne pas être aidée puis sauvée par sa cousine qu'elle finit par mépriser, elle tente pour le tout et se lance dans l'aventure des complots, nuisant à son image dans l'opinion anglaise et même écossaise. Par ailleurs, Marie Stuart s'est tiré une balle dans le pied si l'on peut dire ainsi. En effet, Élisabeth avait maintes fois donné la preuve d'un manque de sympathie pour sa cousine, notamment en 1564-1565, quand Marie épouse Darnley alors qu'Élisabeth voulait la voir épouser Dudley¹⁷⁶. Elle croît d'ailleurs peu à l'innocence de Marie dans l'assassinat de Darnley. De fait, quand Marie trouve refuge en Angleterre pour obtenir son aide, Elisabeth décide alors de garder Marie Stuart en « résidence surveillée ». Sans s'en rendre compte, elle fait alors de l'ancienne reine d'Écosse le point de ralliement des catholiques anglais, une rivale potentiellement dangereuse pour elle-même, et c'est ainsi que l'Espagne, qui cherche à abattre Élisabeth, va jouer la carte de Marie. Autour de la captive se nouent, année après année, intrigues et complots. La fin de Marie Stuart est certes causée par ses choix et ses échecs, son entêtement à poursuivre des complots parfois irréalisables, mais sa cousine rivale y est aussi pour quelque chose, ne donnant jamais satisfaction à Marie, que ses raisons soient justifiées ou non. Enfin, pour clore cet axe, il serait presque obligatoire de mentionner ce film dont la représentation de Marie Stuart résume assez bien ce qui a été dit dans cette sous-partie, à savoir le film *Elisabeth, The Golden Age*¹⁷⁷, dont il constitue le deuxième volet de la trilogie *Elizabeth*¹⁷⁸. Dans le premier volet, Marie Stuart n'apparaît jamais, mais est mentionnée quelque fois par des allusions à son règne, puis à sa participation aux complots contre la reine d'Angleterre durant sa captivité. Dans ce film de 2007, Marie Stuart y est présentée comme une grande dévote, une conspiratrice ambitieuse, mais aussi comme un faire-valoir pour sa cousine Elisabeth, reine vue comme visionnaire, modérée et tolérante, et surtout comme une femme de raison. Quant à Marie Stuart, elle associée, dans ce film, aux clichés de la "légende noire" contre les catholiques, assimilés aux Espagnols surtout au temps de Philippe II d'Espagne que nous

justice », d'autant plus que Moray est reçu par la reine d'Angleterre et est autorisé à rentrer en Ecosse, contrairement Marie, pourtant reconnue comme non coupable.

¹⁷² Ken FOLLETT, *Une Colonne de Feu*. Paris, Editions Robert Laffont. 2017. Troisième partie (« 1566-1573 »), chapitre 15, p. 511-512.

¹⁷³ Lorsque Marie Tudor meurt le 17 novembre 1558, Marie Stuart peut prétendre à la couronne d'Angleterre. Par ordre de son beau-père Henri II, elle est alors proclamée à Paris reine d'Angleterre, d'Irlande et d'Écosse, et prend, avec son mari François II, les armes d'Angleterre, à la grande colère d'Élisabeth I qui accède au trône anglais facilement.

¹⁷⁴ Il faut ici citer Francis Walsingham (v1530 – 1590), maître-espion de la reine d'Angleterre et connu pour son efficacité en tant qu'espion et sa capacité à susciter intrigues et fausses intrigues pour la cause de la sécurité de la Couronne anglaise. Jean-Claude Cousseran, auteur de *Renseigner les démocraties, renseigner en démocratie*, paru à Paris aux Editions Odile Jacob en 2015, voit en lui le père fondateur des politiques modernes de renseignement.

¹⁷⁵ Danny SAUNDERS, *Les reines tragiques : Marie Stuart la reine captive*. Chapitre 11 (« Un long purgatoire, 1569-1585 »), p. 244.

¹⁷⁶ Robert Dudley (1532-1588), 1er comte de Leicester, a longtemps été le favori de la reine Elisabeth, voire son amant. Nombreux sont ceux qui ont pensés qu'en envoyant Dudley épouser Marie, elle aurait bénéficié d'un espion de confiance dans le royaume de sa cousine.

¹⁷⁷ *Elisabeth, The Golden Age*, film de Shekhar Khapur (2007), avec Cate Blanchett dans le rôle d'Élisabeth I et Samantha Morton dans le rôle de Marie Stuart.

¹⁷⁸ Cette trilogie débute par le film *Elizabeth*, de Shekhar Khapur (1998).

avons déjà mentionné. Ce film insiste non seulement sur sa piété exagérée, mais surtout sur sa duplicité, ses complicités avec des traîtres rebelles, et sur son abjecte alliance avec les "forces des ténèbres" que constitue l'Espagne de Philippe II. Cette source cinématographique, à la vision manichéenne, illustre bien l'état d'esprit des contemporains de Marie Stuart et de ses détracteurs, qui voit en elle, surtout à la fin de sa vie, une dévote fanatique et une actrice des ténèbres...

B – De victime de la raison d'Etat à martyre religieuse ?

Martyre religieuse ? Dévote ? Victime ? Nous en arrivons donc au second point de cet axe, à savoir la représentation de Marie Stuart comme martyre pour sa foi, elle, catholique, prisonnière d'un royaume anglican¹⁷⁹ et victime de l'Etat lui-même qui a conspiré contre elle, faisant d'elle une innocente victime donc. Durant sa vie en France et durant son règne en Ecosse, elle n'a jamais été une grande dévote : ainsi, en 1568 elle est loin de faire figure de championne du catholicisme (et donc encore moins de martyre) contrairement à Philippe II d'Espagne. Cependant avec les années, elle symbolise de plus en plus la foi catholique romaine par évolution de la politique anglaise, dont le tremplin a été la Rébellion des comtés du Nord en 1569-1570 contre Elisabeth – même si comme on l'a vu, Marie Stuart n'y a pas pris part – et au nom du catholicisme et de la reine d'Ecosse, prisonnière de sa cousine hérétique. De fait, au fil des années, elle finit par se considérer comme une sorte de combattante, d'émissaire de la foi catholique, et cette identité s'accroît au fil du temps, éclipsant la jeune reine frivole qu'elle fut en France et en Ecosse. Par ailleurs, l'adversité, thème donc elle a écrit un essai¹⁸⁰, a forgé en elle une dévotion à la religion, qui, au fil de ses presque vingt ans d'emprisonnement de 1568 à 1587, ira de façon croissante. Si le demi-frère de Marie, le comte Moray, ironise sur la dévotion soudaine de sa sœur, c'est qu'il y voit, selon Michel Duchein, « une forme d'opportunisme¹⁸¹ », ce qui, d'après le biographe, était erroné. Ainsi, la reine d'Ecosse fait face à l'épreuve que constitue son interminable changement de « prisons » - résidences anglaises surveillées où Marie est solidement gardée et où l'équipement fait défaut, contribuant à la mauvaise santé croissante de Marie, percluse de rhumatismes à la fin de sa vie du fait du peu de chaleur régnant dans ses châteaux-prisons. Le pire de ses lieux de surveillance est pour elle le sinistre château au climat humide de Tutbury¹⁸², si dépourvu de confort que, comme on le lit dans l'ouvrage d'Isaure de Saint Pierre, « Bourgoing, son médecin, vint dire à sir Amyas Paulet¹⁸³ qu'il ne répondait plus de la vie de la reine si elle devait passer encore un hiver à Tutbury¹⁸⁴ ». En plus de cela, elle fait face à l'épreuve que constituent les absences de réponse de sa cousine à ses demandes au secours et de justice. Marie Stuart trouve du refuge et du réconfort dans la religion,

¹⁷⁹ Confession chrétienne issu du schisme de 1534 avec Rome, Ce n'est cependant qu'en 1559, avec le Règlement élisabéthain, que la situation religieuse commence à se stabiliser en Angleterre (en effet, entre 1553 et 1558 notamment, Marie Tudor a réimposé le catholicisme mais sa mort prématurée n'a pas permis un retour définitif du catholicisme) et que l'anglicanisme prend véritablement forme, avec notamment l'introduction totale du *Livre de la prière commune*. Des églises sœurs sont fondées en Écosse et en Irlande dès cette époque.

¹⁸⁰ Dans sa biographie, Antonia FRASER nous apprend ainsi à propos de Marie Stuart qu'« En 1580, de sa propre initiative, elle écrivit un long *Essai sur l'adversité*, dans lequel elle explique qu'elle est mieux placée que quiconque pour traiter ce sujet mélancolique », et qu'« Elle concluait en disant que le seul remède pour les affligés était de se tourner vers Dieu ». Chapitre XXII (« Les enseignements de l'adversité »), p. 458.

¹⁸¹ Michel DUCHEIN, *Marie Stuart*. Cinquième partie, chapitre XXIV (« En ma fin est mon commencement »), p. 552-553.

¹⁸² Dans le Staffordshire, en Angleterre, appartenant au duché de Lancaster.

¹⁸³ Né en 1532 et mort en 1588, ce diplomate anglais, gouverneur de Jersey, est le geôlier de Marie Stuart entre 1585 et février 1587, notamment dans les châteaux de Tutbury et de Fotheringay.

¹⁸⁴ Isaure de SAINT PIERRE, *Marie Stuart, la reine ardente*. Paris, Editions Perrin, 2011. Chapitre 12 (« Je suis reine et vous n'avez pas autorité pour me juger »), p. 352.

toutefois il ne faut pas non plus faire de Marie Stuart une ex-souveraine devenue sainte à la fin de sa vie, comme la montrent les récits hagiographiques¹⁸⁵ écrits notamment par les jésuites¹⁸⁶, surtout après son exécution en février 1587. À défaut d'être une véritable sainte, elle a, malgré son « désir de vengeance » écrit Michel Duchein, « su atteindre, aux minutes suprêmes, à la sérénité même d'une véritable chrétienne ». Si jusqu'à la fin des années 1560, alors libre, elle a fait preuve de naïveté, d'actes irréfléchis, d'entêtement, c'est vers la sérénité et la résignation que tend la prisonnière écossaise prématurément vieillie au cours de sa dernière décennie de vie. Ainsi, durant les quatre saisons de la série télévisée *Reign*¹⁸⁷, qui vont de l'année 1557 à 1567¹⁸⁸ – avec un épilogue en 1587 – on voit peu de fois Marie Stuart, que ce soit en France ou en Ecosse, faire mention de religion, et d'ailleurs ses vêtements, au fil des épisodes, montrent bien que ce n'est pas une dévote. C'est une souveraine catholique certes, mais qui n'en devient pas bigote pour autant, sauf au tout dernier épisode¹⁸⁹, ce qui corrobore les dires de Michel Duchein. Ainsi, dans cet épisode qui est le tour dernier de la série, on voit Marie Stuart à Fotheringay, au matin du 8 février 1587, et le décor de ses appartements montre le changement de caractère survenu en elle. En effet, dans la scène où un prêtre vient la chercher dans sa chambre pour la mener à son exécution, on voit derrière elle une représentation de la vierge ainsi qu'un prie-Dieu. Par ailleurs, elle est toute vêtue de noir, et un chapelet est entrelacé dans ses mains, et, enfin, lors de la scène de son exécution, elle prononce ces paroles avant que ne tombe le premier coup de hache : « je place ma confiance entre vos mains Seigneur ». Marie Stuart, à la fin de sa vie, n'ayant plus personne ni plus rien envers qui ou quoi se tourner, se livre ainsi corps et âme à la religion sans être pour autant une véritable dévote dans la plupart des sources, qui la montrent tout de même vêtue d'accessoires, en digne représentante de la foi catholique. Ainsi Marie, chez Antonia Fraser « tenait à la main un crucifix et un livre de prières, deux rosaires pendaient à sa ceinture ; elle portait au cou une chaîne de grains odorants et un *Agnus Dei*¹⁹⁰ ». Toutefois les sources tendant à tirer Marie Stuart vers le bas ne se privent pas de le faire. Dans le film de Shekhar Khapur, on présente la reine d'Ecosse comme une grande

¹⁸⁵ Ecriture de la vie et / ou de l'œuvre des saints. Pour un texte particulier, on ne parle que rarement d'« une hagiographie », mais plutôt d'un texte hagiographique ou tout simplement d'une vie de saint.

¹⁸⁶ Membres de la Compagnie de Jésus (ordre religieux), fondée en 1534 par Ignace de Loyola et reconnue par le pape Paul III en 1540, les jésuites se sont spécialisés dans la propagation de la foi catholique, notamment en fondant de nombreux collèges et en organisant de nombreuses missions pour convertir des peuples non chrétiens ou considérés comme hérétiques. Par leurs actions dans l'enseignement et les missions en Europe et outre-mer, ils ont été l'un des instruments les plus actifs de la Réforme catholique. De fait, leur très grande influence et leur soumission au pape ont longtemps inquiétés les autorités de nombreux pays, aboutissant à leur dissolution au XVIII^e siècle.

¹⁸⁷ *Reign*, série télévisée américaine en 78 épisodes de Laurie McCarthy et Stephanie Sengupta (2013-2017), diffusée originellement sur The CW aux États-Unis.

¹⁸⁸ La première saison (1557-1559) s'ouvre en 1557, avec Marie vivant à la Cour de France et étant en attente de son mariage avec le prince François, auquel elle est fiancée depuis l'âge de six ans. La deuxième saison (1559-1560) s'ouvre après la mort du roi Henri II et fait suite à la montée de François et de Marie en tant que roi et reine de France et d'Ecosse. Ensemble, ils doivent concilier leur mariage avec leur rôle de monarque et faire face à la montée du conflit religieux entre catholiques et protestants. La troisième saison suit la santé déclinante de Francis et sa mort en cours de saison, laissant Marie veuve et luttant pour trouver de nouveaux appuis puisqu'elle n'est plus liée à la France en tant que reine. La troisième saison (1560-1561) présente également la cour de la reine Elizabeth d'Angleterre, qui complotte contre Marie, repousse les perspectives matrimoniales et traite de son histoire d'amour secrète avec Robert Dudley. La quatrième et dernière saison (1562-1567, 1587) voit Marie revenir en Écosse et essayer de reprendre le pouvoir dans son pays natal. Elle doit gérer ses alliés, tels que son demi-frère bâtard James et le franc-parleur Lord Bothwell, ainsi que ses ennemis, comme le prédicateur protestant John Knox. Les tensions montent entre Marie et Elizabeth, Marie épousant Lord Darnley, un catholique anglais, dans l'espoir de prendre le trône d'Angleterre.

¹⁸⁹ « *All It Cost Her...* », seizième épisode de la quatrième saison de *Reign*, diffusé le 16 juin 2017 sur the CW.

¹⁹⁰ Antonia FRASER, *Marie Stuart, reine de France et d'Ecosse*. Paris, Editions Robert Laffont, 1973 (pour la traduction). Chapitre XXVI (« Le coup douloureux »), p. 542.

dévote qui va à la mort comme à son mariage avec le Tout-Puissant, et la Marie Stuart de John Ford¹⁹¹ dresse en apparence le portrait d'une adorable dévote victime des machinations de sa cousine d'Angleterre. Ainsi selon les sources, Marie Stuart est représentée comme une femme, une reine qui, à la fin de sa vie, est devenue plus ou moins fortement dévote. Si les sources divergent sur son degré de dévouement envers la religion, elles tendent à converger sur le soutien que la religion apporte à celle-ci, et qui en fait même son arme. Le jour de son exécution, elle fait ainsi le maximum pour se donner l'image d'une martyre catholique versant son sang pour l'Eglise romaine, et entrer par elle-même dans la légende, et renaître, tel un phénix, sous la forme d'un mythe. On voit bien cela dans le roman historique de Ken Follett, où Marie, face à ses bourreaux, clame « Je ne reconnais que la religion catholique romaine de nos ancêtres, affirma-t-elle avec des accents royaux, et je suis prête à verser mon sang en son nom¹⁹² ». De même, par la force que lui donne alors la religion, elle fait de sa mort une vraie représentation théâtrale, puisque, peu de temps avant de s'agenouiller sur le billot et devant se découvrir, « Marie se dressa alors dans ses vêtements de dessous rouges, l'image même d'une martyre catholique, et Alison comprit que c'était à dessein qu'elle avait choisi ces couleurs ». Cette description des derniers instants de la reine d'Ecosse, fournie ici par Ken Follett, nous montre ici (n'oublions pas que les romanciers comme Ken Follett ou Danny Saunders ne sont pas des historiens et se font leurs propres représentations) une femme brave, courageuse, qui trouve force dans la religion. C'est ainsi qu'on put s'attendre à ce que, étant convoquée pour aller à l'échafaud, elle se serait mise à gémir au point qu'on doive la traîner de force, mais ce ne fut pas le cas, bien au contraire, comme le montre le même auteur : « Elle était pâle mais calme, et en cet instant Alison – qui la connaissait bien – sut avec certitude qu'elle conserverait son royal maintien durant l'épreuve qui l'attendait. Elle se faisait un point d'honneur de se tenir bien droite, le visage hardi, le pas résolu¹⁹³ ». Détermination, bravoure, dignité face à toute épreuve, courage, fermeté ... les sources décrivent une reine déchue, qui, las des épreuves interminables qui l'ont minée moralement et physiquement, en est arrivée au point de vouloir en finir au plus vite et accueille avec sérénité la mort à venir – à défaut d'en être presque joyeuse – qui la fera entrer dans le royaume céleste, et, pour quitter cette vie, elle le fait de manière théâtrale, cette mise en scène mettant un terme à son passage dans l'histoire et la faisant entrer dans le mythe et la légende.

Enfin, si l'on voit Marie Stuart comme une dévote, et également comme une martyre religieuse, c'est par deux événements principalement : son exécution, et le complot qui y a conduit, faisant de Marie Stuart une victime, un martyr. Tout d'abord, si Marie Stuart a été mêlée de près ou de loin aux divers complots contre Elisabeth I entre les années 1560 et les années 1580, il en est un, le dernier, dont il convient de parler, car il illustre tout à fait le clivage qui existe entre ses défenseurs et ses détracteurs, les uns la voyant comme victime d'un piège, et les autres comme ennemie d'Etat. Ainsi en 1586, a lieu la fameuse conspiration de Babington¹⁹⁴ si vaste à expliquer que nous renvoyons ici à quelques auteurs – qui ont écrit avec rigueur et pertinence – sur cette conspiration parmi mes sources et mes ouvrages de bibliographie, tels Isaure de Saint Pierre, Stefan Zweig, Antonia Fraser ou encore Danny Saunders¹⁹⁵. Cette

¹⁹¹ *Mary of Scotland*, film de John Ford (1936).

¹⁹² Ken FOLLETT, *Une Colonne de Feu*. Paris. Editions Robert Laffont, 2017. Quatrième partie (« 1583 à 1589 »), chapitre 24, p. 771.

¹⁹³ *Ibid*, p. 769.

¹⁹⁴ Anthony Babington (1561-1586), noble anglais et comploteur dévoué au catholicisme. Condamné pour avoir complété l'assassinat d'Elizabeth Ire d'Angleterre et pour avoir conspiré avec Marie Stuart.

¹⁹⁵ Isaure de SAINT PIERRE, *Marie Stuart, la reine ardente*. Chapitre 12 (« Je suis reine et vous n'avez pas autorité pour me juger »), p. 349-384.

Stefan ZWEIG, *Marie Stuart*. Paris. Editions Grasset et Fasquelle, 1936 (pour la traduction française), Editions Le livre de poche (6 juin 2001) pour le présent ouvrage utilisé. Chapitre 21 (« Il faut en finir, septembre 1585-août 1586 »), p. 346-368.

« intrigue » est si importante dans la vie de Marie Stuart qu'elle figure obligatoirement dans toute biographie digne de ce nom, et même les romanciers s'en inspirent, comme Ken Follett¹⁹⁶, qui consacre une quarantaine de pages à la fin de Marie Stuart en 1586-1587, des prémices du complot de Babington à l'exécution de l'infortunée reine déchu. Pour résumer, Francis Walsingham (1530-1590), maître-espion d'Elisabeth I, et qui agit plus ou moins sur son ordre (la reine n'aimant jamais être mêlée à quelque affaire que ce soit), organise une vaste conspiration ayant pour but d'inculper l'Ecosaise de crime de haute trahison et pour cela de l'amener à se trahir elle-même, avec pour objectif final une arrestation justifiée, un procès et, dans l'idéal, une condamnation à mort. L'évènement est d'importance, car en 1584-1585, a été voté par le Parlement un « *Act for the security of Queen's Royal Person*¹⁹⁷ », à la suite de l'assassinat du protestant Guillaume d'Orange¹⁹⁸ en 1584. Ainsi, cet acte déclare que « quiconque aura participé à un attentat contre la reine, ou l'aura seulement approuvé, sera passible de la mort ». Les complots précédents auxquels Marie avait été liée ne l'ont pas menée à la mort, tout d'abord en raison de son statut de reine (quoique déchu, mais les circonstances et conditions de sa déchéance font qu'elle est toujours reconnue comme reine), d'héritière présomptive¹⁹⁹ d'Elisabeth, mais aussi du fait qu'Elisabeth rechignait à tuer sa cousine – cette fois-ci, la reine d'Angleterre est prête à en finir, et une vaste sourcière est ainsi tendue contre Marie Stuart, qui tombe dans le piège et se condamne elle-même. En effet, Francis Walsingham donna comme instruction à Paulet d'intercepter l'ensemble de la correspondance de la reine d'Écosse et de bloquer toute possibilité pour elle d'établir une correspondance clandestine. Dans une tentative réussie de la piéger, Walsingham mit en place une seule exception : un moyen caché pour Marie de passer clandestinement sa correspondance dans un tonneau de bière. Marie, mise dans un faux sentiment de sécurité, est induite en erreur, pensant pouvoir communiquer secrètement alors que les courriers sont décryptés par les agents de Walsingham.

Danny SAUNDERS, *Les reines tragiques : Marie Stuart la reine captive* ». Chapitre 13 (« Le procès de la catholique »), p. 279-310.

Antonia FRASER, *Marie Stuart, reine de France et d'Ecosse*. Chapitre XXIV (« Le complot de Babington »), p. 482-507.

¹⁹⁶ Ken FOLLETT, *Une Colonne de Feu*. Paris. Editions Robert Laffont, 2017. Quatrième partie (« 1583 à 1589 »), chapitre 24, p. 730-772.

¹⁹⁷ Stefan ZWEIG, *Marie Stuart*. Chapitre 21 (« Il faut en finir, septembre 1585-août 1586 »), p. 346.

¹⁹⁸ Guillaume Ier d'Orange-Nassau (1533-1584), prince d'Orange depuis 1544, est assassiné le 10 juillet 1584 par le catholique Balthazar Gérard, répondant à un édit de Philippe II d'Espagne, daté de 1580, qui promet à quiconque tuerait Guillaume d'Orange, l'anoblissement et 25 000 écus.

¹⁹⁹ L'héritier présomptif, ou « successible » est un individu (parent du défunt) qui, du vivant d'une personne (alors que sa succession n'est pas ouverte), a vocation à lui succéder. Ainsi Marie Stuart est l'héritière présomptive du trône d'Angleterre à partir du 17 novembre 1558 (mort de Marie I Tudor et accession au trône de sa demi-sœur Elisabeth), et ce jusqu'à son exécution trente ans plus tard : ainsi, si dans ce laps de temps Elisabeth I serait venue à décéder, une grande querelle de succession aurait pu avoir lieu, l'Angleterre protestante refusant qu'une étrangère, de surcroît catholique, succède à Elisabeth, expliquant les incessantes exhortations des conseillers d'Elisabeth I à ce qu'elle se marie et engendre des héritiers protestants. Toutefois, Elisabeth I voyait les choses autrement, ne se fiant pas aux religions comme critère principal, et, à la fin du règne personnel de Marie en Ecosse, les négociations allaient bon train pour établir Marie Stuart comme héritière officielle d'Elisabeth : cependant, les événements de 1567 – tragiques pour Marie – mirent fin aux négociations, et jusqu'à la veille de sa propre mort, Elisabeth ne voudra jamais entendre parler de succession. Finalement, le fils de Marie Stuart est reconnu comme successeur officiel après la mort de la Reine Vierge en mars 1603, portant sur sa tête les couronnes d'Elisabeth et de Marie, en une sorte de réconciliation posthume par la nouvelle génération. Au sujet de la place de Marie comme successeur d'Elisabeth, lire la biographie très documentée de John GUY, John GUY, *The Life of Mary Queen of Scots. My Heart is my Own*. New-York. Editions Harper Perennial, 2004. Chapitres 17 (« Reconciliation »), 18 (« Plot and counter-plot ») et 19 (« Assassination two »), p 263-313. Dans ces trois chapitres situés entre fin 1566 et début 1567, il explique que d'après lui, Marie n'avait aucune raison de faire assassiner son époux Darnley, car alors en pleine négociations successorales avec sa cousine en 1566-1567, elle se devait d'être irréprochable. D'ailleurs, quand elle apprend la mort de son mari, John Guy nous explique qu'elle est terrifiée et pense qu'elle était la cible visée, et qu'elle sera donc la prochaine à mourir.

En juillet 1586, Anthony Babington écrit à Marie à propos d'un complot imminent pour la libérer et tuer Elisabeth. Marie Stuart répond en approuvant et en encourageant avec vigueur les plans de Babington, or c'est une erreur fatale comme l'écrit Danny Saunders : « Dans son envoi, elle donnait franchement son appui à l'attentat qui se tramait contre sa cousine²⁰⁰ ». Il ajoute même, illustrant le caractère de la reine alors désespérée de triompher, « Jamais la reine d'Ecosse n'avait été si sûre d'elle et, par le fait même, si imprudente ». Ainsi, Francis Walsingham finit par faire arrêter Babington et ses complices, dont la plupart sont exécutés en septembre 1586, et, le mois suivant, en application de la loi sur la sûreté de la reine de 1584, mentionnée par Zweig plus haut, le procès de Marie Stuart est ouvert, procès perdu d'avance et avec la fin que nous lui connaissons ... fin tragique renforçant le martyre que fut sa mort aux yeux des puissantes catholiques. En effet, d'après la description qu'en fait Antonia Fraser, « le premier coup de hache ne l'atteignit pas au cou, mais l'abattit sur l'occiput. La reine remua les lèvres et ses servantes crurent l'entendre murmurer "Doux Jésus". Le second coup s'enfonça profondément dans les chairs mais ne sectionna pas le petit tendon de la nuque qu'il fallut couper en se servant de la hache comme d'une scie ».

Par cette mort atroce, Marie Stuart fait par conséquent figure, comme elle se l'était elle-même auto-proclamée, de martyre de la foi, versant son sang pour le catholicisme et assassinée par une usurpatrice protestante. Victime des passions religieuses qui ont divisé, déchiré l'Écosse, et victime d'une énième conspiration qui a eu raison d'elle, Marie Stuart aurait souhaité être inhumée à Reims, à côté de sa mère²⁰¹. Elle est toutefois initialement enterrée à la cathédrale de Peterborough jusqu'en 1612, lorsque son fils Jacques VI d'Écosse, roi d'Angleterre depuis le 24 mars 1603 (mort d'Elisabeth I), ordonne qu'elle soit placée à l'abbaye de Westminster – lieu où reposent la plupart des souverains anglais – à dix mètres seulement du tombeau de sa cousine Elisabeth. Cela fait dire poétiquement à Zweig « Celles qui, dans la vie, ne se sont jamais vues, les voilà côte à côte, unies éternellement comme des sœurs dans le sommeil sacré de l'immortalité²⁰² ». Mais laissons le mot de la fin à Marie Stuart elle-même. Comme elle le dit si bien et de façon mélancolique dans l'opéra de Donizetti, « Maintenant que s'éteint le rayon de ma vie chancelante, le ciel seul peut rendre la paix à mon cœur affligé²⁰³ ».

²⁰⁰ Danny SAUNDERS, *Les reines tragiques : Marie Stuart la reine captive*. Chapitre 13 (« Le procès de la catholique »), p. 286.

²⁰¹ Morte à Edimbourg le 11 juin 1560, Marie de Guise est enterrée à l'abbaye Saint-Pierre-les-Dames à Reims, dont sa sœur Renée (1522-1602) était l'abbesse.

²⁰² Stefan ZWEIG, *Marie Stuart*. Epilogue, p. 411.

²⁰³ Gaetano Donizetti, *Maria Stuarda*. 1834-1835. Drame lyrique inspiré de l'œuvre de Schiller. Acte III, p. 99.

Conclusion

Les diverses sources, appuyées par l'éclairage de quelques biographies, nous montrent ainsi que les perceptions de ce grand et célèbre personnage historique et équivoque qu'est Marie Stuart sont à ce point contradictoires qu'elles font de la reine d'Ecosse un personnage légendaire, mythique. Chacun a une vision différente de Marie Stuart, si bien qu'il est devenu impossible (ou du moins presque impossible), d'établir une seule vérité, une seule image de Marie Stuart qui soit universelle. C'est d'ailleurs ce qui explique le nombre phénoménal de biographies, d'essais et de romans parus sur la reine d'Ecosse, que ce soit dans les temps les plus anciens les pamphlets ou apologies dans les deux siècles suivant sa mort. Plus récemment il y a les travaux d'historiens, sous la forme de biographies ou d'essais, sans oublier les romans utilisant le personnage de Marie Stuart et lui donnant une forme « positive » ou « négative ». Ainsi, les représentations de Marie Stuart sont sans cesse coupées en deux, comme si elle était un personnage bipolaire. Tout d'abord, elle est une femme caractérielle à la personnalité multiple, dont la beauté est perçue de différentes manières. D'un côté on la voit comme une beauté angélique, une déesse envoutante, fascinante, mais de l'autre comme une femme fatale aux nombreux péchés, ne pensant qu'aux plaisirs et jouant de ses charmes dans de vils desseins. Côté caractère, elle est franche et impulsive (ce qui est parfois mauvais pour elle), encline à se jeter dans de graves ennuis pour suivre les élans de son cœur ou simplement défendre son honneur. Parfois naïve et manipulable, on lui reproche aussi d'être une reine de salon plutôt que de raison. Cependant elle est aussi généreuse et désintéressée, ferme et tenace, et d'un grand sang-froid dans une situation de péril, et sait charmer les foules et faire preuve de talent politique quand il le faut. Ensuite, si l'on se penche dans les visions de Marie Stuart comme souveraine, les sources dépeignent une reine oscillant entre pion innocent mais garante de stabilité politique et de tolérance religieuse, et de l'autre une manipulatrice persécutrice. Ainsi, les sources négatives la présentent comme une souveraine incompetente, cupide, égoïste, et jouant de manipulations, au point que Knox la voit comme un suppôt de Satan. Les sources positives quant à elles, nous montrent une reine certes vue comme un pion politique (et surtout matrimonial), mais qui, au fond, permet une certaine stabilité dans son royaume, et ce par le principal biais de la religion, Marie Stuart prônant avec force la tolérance confessionnelle, même si cela ne suffit pas pour ses détracteurs qui voient en elle une persécutrice religieuse, et qui craignent le pire pour le royaume devenu protestant (calviniste pour être précis) quand elle épouse un catholique anglais, Henri Darnley. Enfin, les sources se divisent sur l'opinion à avoir sur Marie Stuart, à propos de savoir si elle est fût une conspiratrice ennemie d'Etat à abattre au nom de la raison d'Etat justement, ou bien alors une martyre religieuse victime d'une série de pièges destinés à la perdre alors qu'elle était innocente, renforçant le culte du martyre de Marie Stuart. Finalement, cette dernière est devenue au fil du temps un personnage historique dont la construction est la somme d'une mosaïque de représentations diverses.

Rappelons pour terminer que le mythe de Marie Stuart est encore en 2019 une source d'interrogations et de fascinations, et donc toujours d'actualité. Ainsi, le 30 août 2018, l'émission de vulgarisation historique *Secrets d'Histoire* animée par Stéphane Bern a consacré un grand numéro de deux heures sur le portrait et la vie de Marie Stuart, se rendant en Ecosse pour l'occasion. Mais surtout, l'actualité la plus récente (et attendue) est le nouveau film consacré à Marie Stuart, intitulé *Mary Queen of Scots*, réalisé par l'américaine Josie Rourke, avec Saoirse Ronan dans le rôle de Marie Stuart, et Margot Robbie dans celui d'Elisabeth I, et qui est basé sur la biographie de Marie Stuart écrite par John Guy en 2004. Sorti aux Etats-Unis en décembre dernier et au Royaume-Uni en janvier 2019, il sera diffusé dans les salles françaises au mois de février. On constate donc que le Marie Stuart est devenu un personnage qu'on pourrait qualifier de « mythique », et qui suscite toujours autant d'intérêt.

Partie II

Une transposition didactique, ou l'usage en classe de sources variées

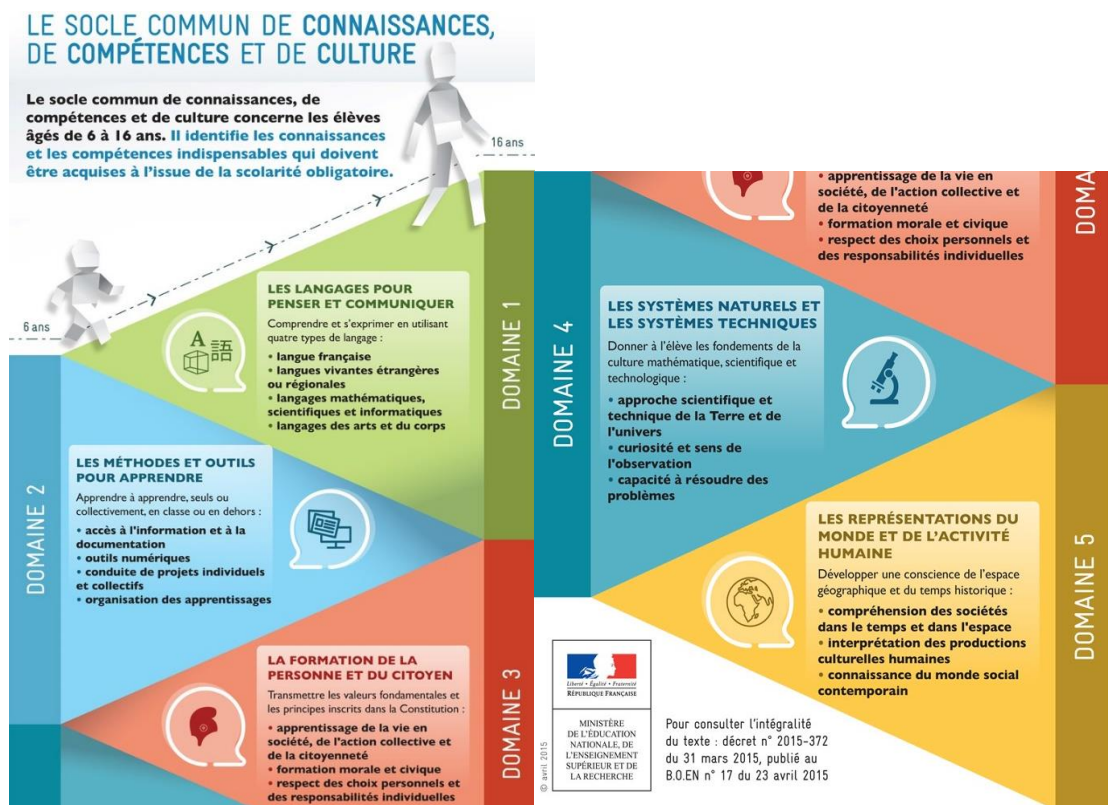
I - Les bienfaits et apports de ces sources en classe ...

A – L'atout pédagogique : les sources cinématographiques et littéraires

Si le personnage de Marie Stuart est, comme on l'a vu, complexe mais passionnant – contribuant à sa légende – par bien des aspects, il permet de mettre en lumière un fait, une idée intéressante et pertinente, à savoir celle de travailler en classe sur l'usage des sources (livresques ou filmiques) avec les élèves. Le terme « sources » est ici au pluriel, car comme nous l'avons vu, il ne faut pas se fier à une seule source en particulier, au risque de tomber dans le parti pris : tout lecteur qui se contenterait ainsi d'une histoire de Marie Stuart faite par George Buchanan, grand détracteur de la reine d'Ecosse, aurait ainsi non seulement une vision erronée et imparfaite du personnage, en plus d'une image négative. De fait, quand on étudie un personnage historique (en classe de quatrième, dont le nouveau programme sera d'ailleurs actif à la rentrée 2019, on étudie ainsi en histoire l'Europe au temps de Charles Quint et de Soliman le Magnifique), il est quasiment impossible de se faire une idée unique sur ce personnage, tellement les sources sont parfois nombreuses, variées et d'un contenu aux antipodes les unes des autres, comme pour le cas de Marie Stuart. Par conséquent, il serait intéressant, avec les élèves, de travailler avec plusieurs sources contradictoires sur un personnage ou à propos d'une même idée, d'un moment de la vie d'un personnage ou de son époque. Cela interroge notamment sur la manière de choisir un extrait et sur la manière de l'exploiter. Il s'agira donc ici de donner une réflexion générale à propos de ces supports (avec leurs apports notamment) et de leur usage en classe, avant d'aborder les réglementations en vigueur sur la façon d'utiliser ces sources, puis de terminer par des exemples concrets pouvant être utilisables en classe, tant en histoire qu'en français. Dans cette partie, nous mentionnerons surtout l'usage de films en classe, plus facile d'accès et de pratique pour les élèves (et plus divertissant et enrichissant) que ce soit en histoire et en français par gain de temps et d'efficacité. Ce qui sera dit s'appliquera également pour l'usage des romans.

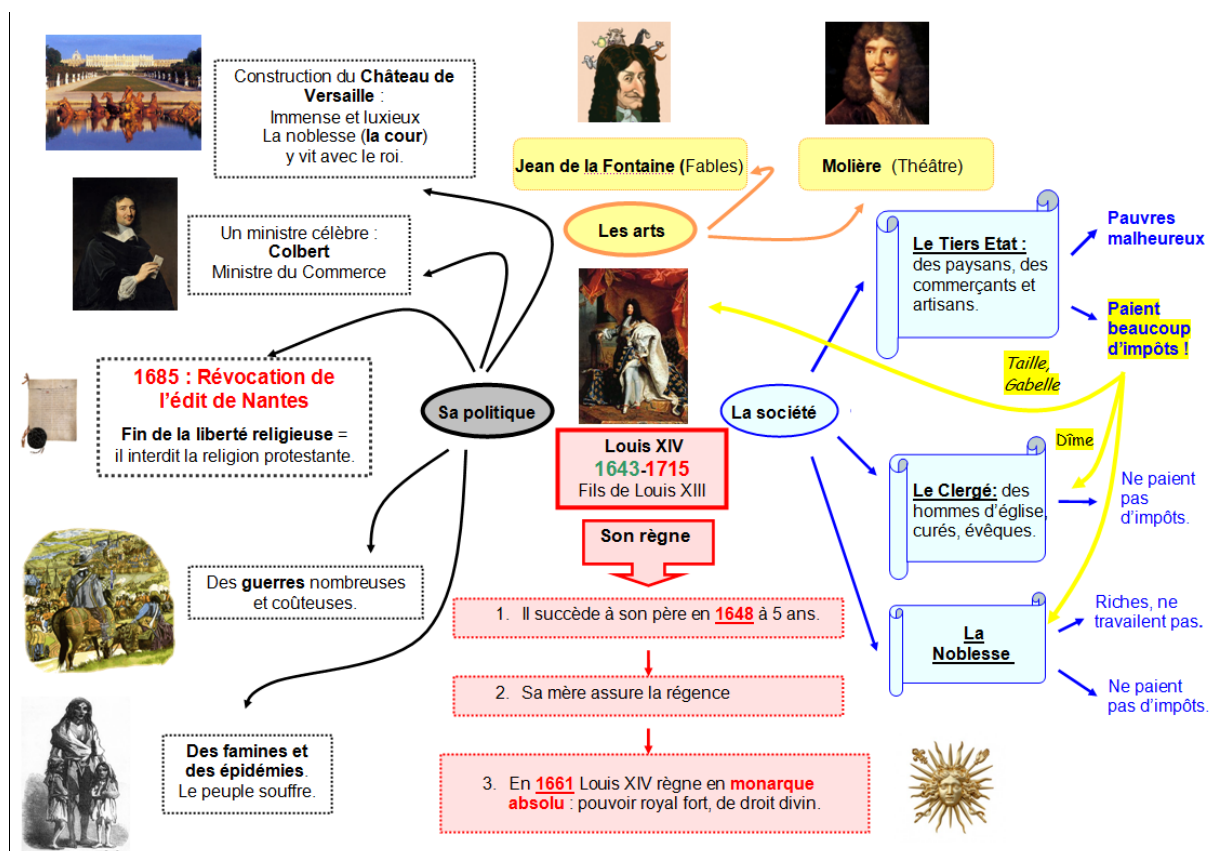
Débutons donc par la question des apports de ces sources diverses et variées que sont la littérature et surtout le cinéma/télévision. La projection de films – dans l'idéal de films historiques en ce qui nous concerne – contribue parfaitement à la fusion des savoirs en plus de satisfaire des besoins propres à nos élèves. Ainsi, cela permet pour les élèves l'acquisition de compétences des élèves pour trois des cinq domaines du socle commun du collège (la dernière réforme en date est de 2016 durant la présidence Hollande), qui sont « les langages pour penser et communiquer » (domaine 1), « les méthodes et outils pour apprendre » (domaine 2) et « les représentations du monde et l'activité humaine » (domaine 5). À l'intérieur de ces trois grands domaines, l'usage d'extraits de romans et de films permet de travailler de multiples compétences. Tout d'abord, dans le domaine 1 du socle commun du collège, qui tourne autour de la compréhension et de l'expression, on peut avec les élèves travailler sur la pratique de la langue française. Cela peut aussi se faire par le biais du professeur de français, qui pourrait ainsi

comparer deux chapitres de deux romans où apparaîtrait Marie Stuart et en étudier les différences et les similitudes. Par exemple, le moment de l'évasion de Marie Stuart de sa prison écossaise de Lochleven (2 mai 1568), qui séduit plus ou moins ses geôliers pour pouvoir s'enfuir, est raconté de manière différente dans le roman de Ken Follett, où Marie apparaît comme une séductrice et manipulatrice. Tandis que dans l'ouvrage d'Alexandre Dumas, le personnage de Marie Stuart plus neutre, a plutôt un aspect « aventurier » et « comploter ». Par ailleurs, le récit d'une évasion d'une prison a de quoi captiver les élèves. Ou alors à propos du thème 3 du programme du cinquième en histoire (transformations de l'Europe et ouverture sur le monde aux XVI^e et XVII^e siècles), le professeur de français pourrait étudier avec les élèves deux textes différents sur François I^{er} (1515-1547) par exemple, et ce en lien avec le troisième sous-thème de ce thème 3, c'est-à-dire « Du Prince de la Renaissance au roi absolu : François I^{er}, Henri IV, Louis XIV ». Si ce mémoire n'a pas pour objectif de coller au programme, Marie Stuart n'y apparaissant pas, il est simplement question de l'usage de sources en classe et non d'une réelle transposition du cas de Marie Stuart en cours puisqu'elle n'y apparaît pas. Aussi, dans son cas, cela permet tout de même de donner des pistes à propos de l'usage de sources concernant un personnage historique, que ce soit ici la reine d'Ecosse ou François I^{er}. Bref, d'une manière ou d'une autre, l'usage de sources cinématographiques/télévisuelles, ainsi que livresques, contribue à ce socle commun de compétences, de connaissances et de culture, qui identifie les connaissances et les compétences indispensables qui doivent être acquises à la fin de la scolarité obligatoire, repoussée à seize ans minimum (au lieu de quatorze précédemment) depuis l'ordonnance du 6 janvier 1959 par le ministre de l'Éducation nationale Jean Berthoin, ministre de Pierre Mendès France durant le mandat du président de Gaulle, pour les enfants nés à partir du 1^{er} juin 1953.



<http://www.education.gouv.fr/cid2770/le-socle-commun-de-connaissances-et-de-competences.html>

Par ailleurs, les films répondent à des intelligences et à des styles d'apprentissage parfois mis de côté. Par exemple, ils permettent de motiver tous les élèves plutôt visuels et d'encourager les non-visuels à développer ce style d'apprentissage, surtout pour ceux qui éprouvent de la difficulté à l'écrit, que ce soit pour l'écriture elle-même (formulation d'idées, argumentation) ou pour la mémorisation. De plus, comme il est plus facile pour certains élèves de mémoriser une image que des mots (pour ceux ayant une mémoire visuelle plutôt que textuelle) la tendance des professeurs est de faire faire par les élèves un schéma heuristique – qu'on appelle aussi carte mentale – à la fin d'une séquence. Ces schémas heuristiques permettent de fait aux élèves de dresser un bilan de ce qu'ils ont appris dans telle ou telle leçon (utile pour les révisions et la compréhension) et surtout leur permettant de travailler par eux-mêmes, leur offrant une meilleure mémorisation des choses. Ainsi à l'issue d'une séquence de film ou d'un extrait de roman, un schéma heuristique pourrait être réalisé. Pour un aspect plus technique des choses, on peut définir le schéma heuristique comme un outil pédagogique permettant de refléter le fonctionnement de la pensée. Cet outil, de plus en plus pratiqué dans le secondaire, permet aussi de se représenter visuellement des éléments, des idées, et de suivre le cheminement associatif de la pensée, permettant une meilleure mémorisation comme nous l'avons dit précédemment, mais aussi « l'utilisation du cerveau » à plein rendement, le schéma heuristique étant un outil idéal pour explorer, planifier, résumer et réviser, et offrant de fait de nombreux avantages et un immense potentiel pédagogique, que soit à partir de sources livresques ou cinématographiques.



<http://voyagealecole.eklablog.com/sequence-louis-xiv-monarque-absolu-cm1-a119143388>

Voici ci-dessus un exemple de carte mentale réalisée en classe de CM1 – cycle 3, appelé « cycle de consolidation » à l'issue de la séquence « Louis XIV, un monarque absolu ». Si la classe de CM1 ne fait pas partie du secondaire, cet exemple montre toutefois ce dont est capable, en

théorie, de faire un collégien (un lycéen pouvant le complexifier davantage) pour analyser un personnage historique et son époque. Ainsi, à l'issue d'études de sources livresques et/ou cinématographiques sur Marie Stuart, une carte mentale de ce type pourrait être réalisée sur un sujet fictif tel que l'Ecosse du XVI^e siècle au temps de Marie Stuart, et une colonne spécifique aux sources utilisées pourrait figurer, afin de donner un aspect scientifique et plus « sérieux » à la carte mentale, les élèves apprenant dès le début du collège, dans le cadre de travaux écrits ou oraux, l'importance de la citation des sources pour donner plus de crédibilité à un travail, mais également respecter le travail des autres et justifier ses dires.

L'usage de ces divers types de sources (et les diverses manières de les utiliser, dont la carte mentale) offre ainsi une autre façon de présenter de l'information, d'enrichir le vocabulaire et de renforcer l'acquisition de concepts en sortant l'élève du contexte pédagogique traditionnel marqué longtemps par le cours magistral, où le professeur est le seul acteur du cours. Enfin les films/séries sont des ressources qu'ils connaissent bien – ils sont bien plus attirés par cela que par les ouvrages dans la majorité des cas en 2018 – et avec lesquels ils ont de l'expérience, surtout par leur vie privée (sorties au cinéma, séries en streaming pour les adolescents, etc). De moins en moins portés sur les livres, les élèves le sont toutefois toujours dans le cadre du cours de français : ainsi, par le couplage entre vie privée et vie scolaire, on peut arriver à mélanger ces deux types de sources. En bref, les films présentent précisément la synthèse de nombreux apprentissages faits en classe de façon segmentée et aident à développer de nombreuses capacités et à stimuler les différentes formes d'intelligence de nos élèves.

B – Défis et enjeux pédagogiques de l'usage des sources cinématographiques

Le film en général sert de base à des activités authentiques d'apprentissage, parce que les films ont pour but de séduire (but commercial avant tout) et de nous convaincre en imitant la réalité, surtout pour les films historiques dont c'est là tout un enjeu, le rapprochement avec la réalité de l'époque attirant le public, surtout celui connaisseur. Par ailleurs, de même que l'on ne doit pas absolument tout comprendre dans un texte, on ne comprendra pas tout dans un film. C'est pourquoi il faut être patient avec les élèves, qui n'ont pas tous le même niveau de familiarité avec ce type de source. De plus, tout comme on exploite un roman, un film peut être exploité dans sa totalité ou en faisant l'étude détaillée de certains passages, mais à certaines conditions, comme nous le verrons dans la prochaine sous-partie.

Certes, il y a des défis quant à l'usage de sources variées telles que les films/séries en plus des sources plus habituelles que constituent les ouvrages. Ainsi, le niveau de langue – notamment le langage soutenu – peut parfois perturber les élèves, qui viennent tous d'horizon différents et ont chacun une culture individuelle différente des autres, que l'on doit tant respecter qu'appréhender. De même, le matériel technologique en classe peut aussi s'avérer défectueux, ainsi parfois pour un simple extrait vidéo sur YouTube il faut beaucoup de temps pour le diffuser si l'établissement à un mauvais réseau wifi, d'où l'intérêt de télécharger en avance selon certains professeurs. Également, les droits d'auteur ne sont pas toujours disponibles, le matériel peut être absent, il peut aussi y avoir des décalages culturels, et enfin, le défi est souvent d'intégrer le film ou l'extrait de film dans une leçon, de bien placer l'usage cette source dans une séquence ou séance (une séquence est composée de plusieurs séances), de même que le temps peut manquer pour planifier une exploitation, le professeur pouvant être amené à supprimer ou raccourcir des activités pour cause de retard dans le programme.

Toutefois, l'usage de ces sources cinématographiques et télévisuelles est surtout marqué par les apports. Ainsi, avec un plan de leçon et des objectifs clairs, les films permettent de rencontrer de nombreux résultats d'apprentissage spécifiques. Par ailleurs, par l'usage de films il peut y avoir des décalages culturels parfois présents entre les élèves, qui, au lieu de créer une faiblesse dans le cours, permettent justement d'avoir des visions différentes sur un même sujet, une même étude, offrant ainsi à une discussion enrichissante, l'interaction devant être un des maîtres mots d'une séance de cours. Enfin, de nombreux films, séries, téléfilms ou émissions touchent des thèmes étudiés en classe et sont facilement exploitables dans des leçons, comme celles qui portent sur les guerres (notamment les deux guerres mondiales étudiées en classe de troisième), les défis sociaux, les traditions, les loisirs, la mode, thèmes exploitables tant en histoire-géographie qu'en enseignement moral et civique qu'il ne faut pas négliger. Des extraits bien choisis (on ne peut, ni par droit ni par manque de temps, utiliser un film ou un épisode de série en entier) expliquent, informent, clarifient en permettant d'évaluer certaines situations et d'établir des liens avec d'autres matières. Par exemple, dans le cadre du sous-thème n°2 intitulé « Humanisme, réforme et conflit religieux » et du sous-thème 3 intitulé « Du prince de la Renaissance au roi absolu : François Ier, Henri IV, Louis XIV », présents dans le thème n°3 (Transformations de l'Europe et ouverture sur le monde aux XVI^e et XVII^e siècles) du programme d'histoire de cinquième, une analyse en classe peut être faite du film austro-allemand de Jo Baier, film sorti en 2010, dont voici le synopsis :



France, 1563. Protestants et catholiques se livrent une lutte sans merci pour la terre et le pouvoir. Henri IV a pris la tête des protestants et marche sur Paris, prêt à en découdre avec les catholiques et notamment avec la rivale de sa mère : la puissante Catherine de Médicis. La réconciliation entre les deux clans semble à portée de main, lorsque la Reine offre sa fille Margot en mariage. Les noces tournent au bain de sang... Henri ne survit au massacre de la Saint-Barthélemy que pour être fait prisonnier. Incarcéré au Louvre, il y passe quatre ans avant de pouvoir s'échapper. Il passera le reste de sa vie à s'opposer par tous les moyens dont il dispose à ceux qui n'ont ni sens moral ni humanisme. Pour y parvenir, il n'hésitera pas à changer de religion. Les épreuves qui jalonnent son accession au trône façonneront le monarque qu'il devint : le premier vrai humaniste.

Sur un scénario de Jo Baier et Cooky Ziesche, ce film est réalisé d'après les romans historiques de Heinrich Mann (1871-1950), qui peuvent par ailleurs être également étudiés avec le professeur de français et/ou d'allemand, la transdisciplinarité pouvant être bénéfique aux élèves. Ainsi par ce simple exemple, un couplage film/série et livre offre ainsi bien des avantages, des apports tels que ceux que nous avons cités.

Ce sont loin d'être de simples illustrations par ailleurs. L'usage de film et/ou de livres en classe permet de travailler une partie du cours en mobilisant les élèves, leur permettant – pour certains, pour tous dans l'idéal – d'assimiler des notions, des idées, plus facilement qu'ils ne l'auraient fait durant un cours magistral ou une activité individuelle sur un texte par exemple. Toutefois, il faut bien faire attention à l'usage du film en lui-même et ne pas le prendre pour argent comptant, la plupart des films historiques pouvant inclure dans l'histoire des histoires d'amour pour captiver le public ou, comme dans la série *Reign*, faire des réarrangements historiques. Ainsi il faut veiller à sélectionner des extraits pertinents, réalistes, « véridiques ». Pour établir un lien avec la première partie de ce mémoire sur l'image et la légende de Marie Stuart dans le cinéma et la littérature, on peut ainsi placer le film sur Henri IV que nous venons de citer, de même que le film tout récent de Josie Rourke, intitulé *Mary Queen of Scots* (février 2019) – qui nous montre la cour d'Ecosse et ses usages, ses intrigues au milieu desquelles la reine se perd – aussi bien dans l'analyse des sous-thèmes que nous avons cités précédemment dans le cadre du programme du collège, que dans l'analyse de la vie de cour dans les cours européennes du XVI^e siècle, familières de Marie Stuart (du moins les cours françaises puis anglo-écossaises).

Inversement, les films et ouvrages que nous avons mentionnés, commentés, analysés en première partie, même s'ils portent sur Marie Stuart et l'Ecosse du XVI^e siècle, qui n'est pas au programme, permettent de se faire une idée sur la vie à cette époque, sur les situations politiques et religieuses, comme le demande le sous-thème n°1 du thème 3 d'histoire de cinquième (« L'Europe au temps de Charles Quint et de Soliman le Magnifique »), dont la période est très proche de celle de la vie de Marie Stuart, surtout pour celle de sa jeunesse en France et de son règne en Ecosse, qui commence trois ans après la mort de Charles Quint (septembre 1558) et du vivant de Soliman le Magnifique (1494-1566). De même, en classe de lycée technologique (STI2D, STL, STD2A) dans le cadre du thème « La mode : création, production, usages. Un sujet d'histoire », les costumes utilisés dans la série *Reign* seraient intéressants à voir, car bien qu'anachroniques, ce sont des costumes contemporains avec des inspirations faites sur l'époque moderne. Dans un cadre plus large, les films sur Marie Stuart, réalisés au XX^e et XXI^e siècles (périodes de ce thème) peuvent être ainsi analysés en classe. Toutefois, d'après la fiche Eduscol, le plan suggéré par le libelle et retenu par le programme fait aborder successivement la création (dimension artistique), la production (enjeux et modèles économiques), l'usage (aspects culturels et sociaux) de la mode, pour se consacrer à la dernière heure à la mode comme reflet de l'émancipation féminine. Nous en revenons à ce que nous avons mentionnés précédemment, à savoir la difficulté de bien placer l'usage d'une source dans une séance ou une séquence, que ce soit pour une étude entière ou une brève analyse/mention en classe. Toutefois, le professeur est doté de liberté pédagogique : l'essentiel et qu'il respecte le programme et ses attendus.

C – Des sources diverses mobilisant des compétences variées

Faisons un point enfin sur les compétences acquises par les élèves dans le cadre de l'usage de ces sources en classe, en plus des apports que nous avons vus. Tout d'abord, une exploitation répétée du film en classe développe la confiance en soi des élèves par des pratiques individuelles ou en groupe comme la réalisation d'un schéma heuristique (ou carte mentale). Ensuite, ces sources permettent l'acquisition d'habiletés complexes. Ainsi, on peut demander aux élèves de prendre quelques notes sur ce qu'ils observent, remarquent dans le film, avant de faire un passage éventuel à l'oral ou de discuter sous forme de débat des éléments observés, constatés les élèves. De même, on peut faire travailler les élèves en groupe, pour qu'ils puissent s'organiser entre eux – et travailler ainsi la coopération – pour mieux comprendre, saisir, ce qu'ils voient sur l'écran. Dans l'idéal, ils peuvent ainsi se partager des tâches, échanger sur les dialogues, les actions importantes, les scènes majeures ou la musique utilisée. Pour les faire travailler leurs compétences, on peut aussi préparer un jeu de rôles sur un moment du film. On peut également leur demander de noter tous les objets inhabituels ou démodés (selon le film), les vêtements, la musique, les coiffures, ou encore de relever des mots particuliers (adjectifs, verbes, onomatopées, etc.) pour travailler ou renforcer des concepts étudiés en classe, tant en français qu'en histoire.

Ainsi, le film permet aux élèves d'apprendre à lire des images en suivant les consignes de leur enseignant, et cela leur sera également utile à l'avenir dans leur vie privée, quand ils regarderont un film, qu'ils verront ainsi avec un œil nouveau et apprendront à apprécier autrement, à sa juste valeur et plus forcément selon des idées préconçues. De même, tel le professeur de français se penchant plutôt sur l'analyse du langage, le professeur d'histoire peut se consacrer quant à lui, tant pour le film que pour le roman, sur l'exploitation culturelle à travers diverses tâches à réaliser en cours d'exploitation (et même après). Ainsi, il peut faire analyser le rôle des personnages, analyser leurs gestes, situer la place du personnage sur l'écran en rapport avec son rôle, sa personnalité de même que son statut social, interpréter le rôle de la musique, observer les décors, les activités sociales. En bref, il faut guider les élèves, car bien qu'ils soient constamment sollicités par des images dans leur vie de tous les jours, ils ne savent pas forcément comment y réagir.

II - ... à bien utiliser d'après les modalités et règles d'usage

A – La question juridique de l'exploitation des films en classe

Venons-en aux conditions d'exploitation de ces sources en classes, ainsi qu'à leurs enjeux. Si les droits d'auteur, notamment ceux des clips vidéo et des documentaires ont été achetés; en ce qui concerne les longs métrages, ils peuvent être montrés légalement dans la classe si et seulement si les droits de projection en classe ont été achetés par le Ministère de l'Education Nationale. Il existe plusieurs manières de présenter une œuvre cinématographique ou télévisuelle, telles que projeter un film en classe, ou lors d'une soirée entre amis ; ou bien encore diffuser une vidéo à l'intérieur d'une page Web (réseaux sociaux, chaîne YouTube, blog, etc.) permettant ainsi de la visualiser en streaming, c'est-à-dire en ligne sans avoir besoin de la télécharger et de l'enregistrer préalablement sur son ordinateur. Ainsi le professeur doit se demander, avant l'utilisation de sa source, quels sont ses droits et ses devoirs lors de la communication au public (représentation) d'une œuvre.

Pour commencer par un point de vue juridique, précisons que selon l'article L.122-2 du Code de la propriété intellectuelle (document du droit français crée par la loi en 1992), la représentation d'une œuvre consiste simplement à communiquer celle-ci à un public, c'est-à-dire à d'autres personnes que le « cercle de famille », et ce, quel que soit le moyen utilisé. De plus, la représentation n'est pas la même chose que la reproduction puisqu'elle concerne en effet la mise à disposition publique d'une œuvre et non pas la copie pour un usage privé de l'œuvre. Ensuite, pour l'usage d'un film, il n'y a pas qu'un seul moyen : ainsi, par exemple si à l'issue d'un cours (ou pendant) de secondaire, ou même lors d'un colloque d'étudiants et de chercheurs le souhait a été émis de visualiser un film en lien avec la thématique traitée, il y a la possibilité de s'adresser à un organisme de distribution de produits spécifique, tel que l'ADAV (Ateliers Diffusion Audiovisuelle), centrale d'achat de programmes audiovisuels et multimédia réservée aux réseaux culturels et éducatifs. C'est un organisme qui distribue des œuvres dont les droits sont libérés pour une diffusion en classe, mais aussi dans le cadre d'une médiathèque ou d'une bibliothèque. Depuis 1985, cette organisation fournit le réseau des bibliothèques et des médiathèques, les établissements scolaires (écoles, collèges, lycées, universités), les centres culturels à l'étranger, mais également les associations socio-culturelles ou socio-éducatives qui ont - ou mettent en place - des vidéothèques de prêt et/ou de consultation sur place. L'ADAV diffuse chaque année des milliers de programmes avec droits spécifiques attachés au support (DVD, Blu-Ray, CD-ROM et DVD-ROM), pour des usages correspondants aux activités des organismes des secteurs culturels et éducatifs non commerciaux. Par ailleurs, elle négocie avec l'ensemble de l'édition commerciale (majors compagnies, éditeurs TV, éditeurs commerciaux indépendants) et de l'édition institutionnelle (INA, CNRS, CNDP, CRDP...). L'association travaille également en véritable partenariat avec la plupart des producteurs indépendants français. Elle négocie dorénavant de nombreux programmes à l'international. Quant aux accords de distribution de l'ADAV, ces derniers sont passés exclusivement avec les représentants habilités (détenteurs des droits) : éditeurs, distributeurs, producteurs. C'est avec eux qu'est vérifiée la légitimité de commercialisation auprès des réseaux dits "institutionnels", et les droits d'usage négociés sont alors signifiés sur tous les programmes et à toutes les étapes : catalogues, bons de livraison, factures, et surtout, étiquettes ADAV fournies avec les supports. Toutefois, si le film n'est pas compris dans le catalogue de l'ADAV, le professeur ou l'établissement peut contacter directement le producteur du film, ce dernier pouvant proposer un contrat avec une contrepartie financière pour une représentation.

Ainsi en matière de droit d'auteur, il y a toujours plusieurs possibilités. Soit la loi autorise la diffusion (œuvres du domaine public, certains types de documents), soit il faut

négocier cette diffusion avec la ou les personne(s) qui détiennent les droits. Tant que le professeur reste dans la légalité, l'exploitation d'une source cinématographique en classe est tout à fait possible.

B – Rester dans la légalité : une diversité de droits d'auteur

Comment rester dans cette légalité ? La question mérite d'être posée, les sources cinématographiques, surtout, étant parfois cause de litiges entre l'établissement et les producteurs si les conditions d'usage n'ont pas été respectées. Ainsi, pour rester dans la légalité si l'on veut utiliser des sources audiovisuelles en classe, il faut respecter plusieurs règles en vigueur. Tout d'abord, veiller à acquérir les œuvres auprès d'organismes spécialisés, en sachant que le coût est plus élevé qu'auprès des circuits de distribution classiques. Ensuite, il faut comme on l'a vu, quand cela est nécessaire, négocier les droits directement auprès des ayants droit. Cela peut être directement l'auteur, ou la maison d'édition, de disque, etc. Attention toutefois, l'auteur ne détient pas toujours ces droits de diffusion : il peut les avoir cédés, par exemple, à sa maison de disque, ce qui fait qu'il n'est pas toujours facile de trouver qui détient les droits d'exploitation, droits qu'on appelle droits patrimoniaux, sur lesquels il faut revenir, le professeur devant savoir pourquoi il doit faire les démarches que nous avons citées et continuerons par la suite de citer.

En vertu de la législation française, est conférée aux auteurs une protection très pointue et efficace, le droit d'auteur conférant deux types de droit. Tout d'abord le droit moral, qui protège les intérêts non économiques de l'auteur, puis les droits patrimoniaux eux-mêmes, qui permettent au titulaire de droits de percevoir une rémunération pour l'exploitation de ses œuvres par des tiers. A propos du droit moral, il faut bien retenir cet adjectif de « moral ». En effet, l'œuvre est le reflet de la personnalité de l'auteur, elle est pour ainsi dire son « enfant », sa création. Ce lien, très fort de fait, qui existe entre l'auteur et sa création et qu'on pourrait sommairement comparer au lien maternel entre une mère et son enfant, est donc protégé par le droit moral, duquel découle plusieurs prérogatives, le droit moral conférant à l'auteur respect de son nom, de sa qualité et de son œuvre. Parmi ces prérogatives, il y a tout d'abord le droit de divulgation, l'auteur seul pouvant divulguer son œuvre et ayant le pouvoir de la rendre publique ou non, et, s'il décide de la rendre publique, dans ce cas-là interviennent des conditions de la publicité de l'œuvre. Ensuite, il y a le droit de paternité, qui permet à l'auteur soit d'apposer son nom sur son œuvre ou alors d'utiliser un pseudonyme, voire même de rester dans l'anonymat.

Également, il faut citer, toujours dans ces prérogatives du droit moral, le droit au respect de l'intégrité de l'œuvre. En effet, l'auteur peut faire opposition à toute modification, suppression ou ajout susceptible de modifier son œuvre initiale, tant sur le fond que sur la forme. Enfin, il y a le droit de retrait et de repentir : en échange de l'indemnisation de celui auquel l'exploitation de l'œuvre a été cédée, l'auteur peut décider d'apporter des modifications à l'œuvre (droit de repentir) ou d'en faire cesser la diffusion (droit de retrait), à tout moment et sans avoir à justifier son choix. Ainsi, le droit moral est un droit puissant dont dispose l'auteur, et le professeur voulant utiliser son œuvre doit ainsi bien faire attention aux conditions d'usage, d'autant plus que le droit moral est perpétuel – il demeure actif après la mort de l'auteur, et même après l'extinction des droits patrimoniaux, les ayants droit de l'auteur pouvant ainsi exercer ce droit, même si l'œuvre est tombée dans le domaine public – et surtout imprescriptible : il ne s'éteint pas avec le temps. Tant que l'œuvre existe, et qu'elle soit exploitée ou non, l'auteur et ses ayants droit peuvent exercer leur droit moral. Dans ce droit d'auteur, outre le droit moral, il y a, comme on l'a mentionné précédemment, le droit patrimonial, qui permet à l'auteur ou à ses héritiers (qu'on nomme aussi ayant-droits) d'exploiter son œuvre sous quelque forme

que ce soit. Ainsi, l'auteur peut décider de la reproduction et de la représentation publique de son œuvre et d'en tirer une rémunération.

Toutefois, contrairement aux droits moraux qui sont perpétuels et inaliénables, les droits patrimoniaux sont limités dans le temps et peuvent être cédés à un tiers. Par conséquent, l'auteur en dispose tout au long de sa vie ainsi que ses ayants droit durant les soixante-dix ans qui suivent le décès de l'auteur. Comme nous venons de l'écrire, ces droits patrimoniaux sont marqués par deux droits, le droit de reproduction et le droit de représentation, la reproduction étant la fixation matérielle de l'œuvre par tous les procédés qui permettent de la communiquer au public d'une manière indirecte. Cela signifie que la reproduction d'un tableau dans un livre, ou d'un film en DVD, en somme toute reproduction de l'œuvre, doit être autorisée par l'auteur, peu importe les supports ou les moyens utilisés (enregistrements audiovisuels, sonores, imprimés, etc...), et cela est valable même si l'œuvre n'est reproduite que de manière partielle. Comme pour le droit de représentation, l'auteur ne peut pas s'opposer aux copies ou reproductions destinées à l'usage privé du copiste, qui constituent l'exception de copie privée, qui autorise un particulier à copier pour son usage personnel ou restreint une œuvre soumise au droit d'auteur, et est appliquée dans la majorité des pays d'Europe, ainsi que dans d'autres pays du monde. Quant au droit de représentation, il encadre la communication de l'œuvre au public, peu importe le procédé utilisé : l'œuvre peut faire l'objet d'une représentation directe en public (comme une pièce de théâtre ou bien une œuvre musicale) ou d'une représentation indirecte (comme une projection publique ou une télédiffusion). Cependant, l'auteur ne peut pas interdire les représentations privées et gratuites réalisées dans le cadre strictement familial. Il est donc important pour le professeur de bien savoir comment négocier les droits, comment bien le faire selon les règles, et quand il doit le faire.

Ensuite, pour en revenir aux conditions de respect de la légalité, il faut respecter les mentions légales : depuis quelques années, celles-ci sont plus présentes sur Internet et précisent les usages qui peuvent être faits des sources mises à disposition, et proposent même des licences Creative Commons (ensemble de licences régissant les conditions de réutilisation et de distribution d'œuvres (notamment d'œuvres multimédias diffusées sur Internet)). Ensuite, il faut bien sûr – et on apprend cela aux élèves dès leur plus jeune âge – veiller à bien citer ses sources (mais attention, cela ne suffit en aucun cas à respecter le droit d'auteur, ce serait bien trop simple et facile et mènerait à bien des abus). Enfin, on peut également mentionner le fait que dans le cadre du téléchargement, il faut ne faut télécharger d'œuvres (livres, musiques, vidéos, etc.) que légalement (sites autorisés, autorisations données, etc.). Ainsi, si l'on télécharge illégalement des œuvres, on risque l'enclenchement de la réponse graduée d'Hadopi (Haute Autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur internet), qui va de l'avertissement – car le non-respect du droit d'auteur est une contrefaçon – à une peine pouvant aller jusqu'à trois ans d'emprisonnement et trois cent mille euros d'amende. Le respect des œuvres est à ce point important que la législation française a fait de HADOPI, par un décret de 2009 sous la présidence de Nicolas Sarkozy, une autorité publique indépendante créée par la loi Création et Internet, loi qui vise principalement à mettre un terme aux partages de fichiers en pair à pair lorsque ces partages se font en infraction avec la législation sur les droits d'auteur. Cette loi comporte deux volets : le volet de « riposte graduée » et le volet d'amélioration de l'offre licite. La récidive est punie de manière croissante et le législateur parle ainsi, comme on l'a vu, de « riposte graduée ». Cette loi a créé comme nous l'avons vu la Haute autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur Internet (Hadopi), organisme devenu indépendant de régulation, puis complétée par la loi Hadopi 2 du 31 décembre 2009, qui a pour but de réintroduire le volet répressif de la première loi qui a été déclaré partiellement non conforme à la constitution par le Conseil constitutionnel.

Ce que nous venons ici de relater s'applique pour le professeur en tant qu'individu, mais aussi comme professeur. Ainsi, pour la diffusion intégrale d'une œuvre dans un cadre

pédagogique (en classe ou dans un établissement scolaire), l'exception pédagogique ne s'applique pas, car cette notion ne joue que pour illustrer un propos tenu par l'enseignant ou appuyer une démonstration. C'est pour cette raison qu'il s'agit avant tout d'extraits d'œuvres et, à de rares exceptions près, l'œuvre intégrale. Cette exception pédagogique étant tout un enjeu, il faut donc ici y revenir, car l'exigence de qualité de l'enseignement et d'éducation des élèves dispense-t-elle de l'obligation du respect des règles en vigueur en droit d'auteur ?

C – L'exception pédagogique

Depuis la signature d'accords avec différents organismes et des institutions représentant les intérêts tant des créateurs que des éditeurs, les enseignants comme les élèves disposent de facilités concernant la réutilisation gratuite pour un usage collectif uniquement pédagogique et à des fins exclusives d'illustration des œuvres inscrites au répertoire des sociétés d'auteurs signataires des accords. Depuis 2015, ces accords s'appliquent aussi aux usages numériques : mise en ligne sur les intranets (réseau informatique privé utilisé par les employés d'une entreprise ou de toute autre entité organisationnelle et qui utilise les mêmes protocoles qu'Internet, tels que TCP, IP, HTTP, SMTP, IMAP, etc.) ou espaces numériques de travail – les fameux ENT – des écoles et établissements scolaires, diffusion au moyen d'une messagerie électronique ou d'un support (clé USB par exemple).

L'exception pédagogique a été votée dans le cadre de la loi Dadvsi (loi relative au droit d'auteur et aux droits voisins dans la société de l'information) loi issue de la transposition en droit français de la directive européenne « 2001/29/CE » sur l'harmonisation de certains aspects du droit d'auteur et des droits voisins dans la société de l'information, et qui est entrée en vigueur en 2009. Entrons plus en détails dans cette loi. Le préambule précise tout d'abord que les accords conclus le 13 mars 2006 entre les ministères de l'éducation nationale, et de l'enseignement supérieur et de la recherche - fonctions occupées alors par Gilles de Robien, entre mai 2005 et mai 2007 durant la présidence Sarkozy -, en présence du ministère de la culture (alors Renaud Donnedieu de Vabres), et les différentes sociétés d'auteurs, relatifs à l'utilisation des œuvres cinématographiques et audiovisuelles ainsi que l'utilisation des œuvres musicales à des fins d'illustration des activités d'enseignement et de recherche sont venus à échéance le 31 décembre 2008. Le Protocole d'accord conclu le 15 juin 2009 est toujours en cours de négociation financière entre les sociétés des auteurs et l'Etat, et ce dernier a donc décidé de reconduire le dispositif des accords de mars 2006.

Par ailleurs, un extrait d'une œuvre audiovisuelle ou musicale peut être représenté en classe, aux élèves ou aux étudiants à des fins exclusives d'illustration de l'enseignement ou de la recherche. L'extrait est défini, pour les œuvres audiovisuelles, comme une partie de l'œuvre dont la longueur est limitée à six minutes et ne pouvant excéder le dixième de la durée totale de l'œuvre intégrale. Toutefois, le taux augmente à 15% maximum s'il existe une utilisation de plusieurs extraits d'une même œuvre. Pour un extrait musical ou une vidéo-musique, l'extrait doit s'entendre de l'utilisation partielle d'une œuvre, limitée à trente secondes, et en tout état de cause inférieure au dixième de la durée totale intégrale de l'œuvre. Le taux passe également à 15% maximum s'il existe une utilisation de plusieurs extraits d'une même œuvre. A propos de l'exception pédagogique donc, l'intégralité (et pas seulement les 6 minutes) de l'œuvre peut être diffusée si celle-ci est issue d'un programme diffusé en mode hertzien, analogique ou numérique, par un service de communication non payant. De plus, dans le cadre des accords, il est interdit de constituer des bases de données d'œuvres et autres objets protégés, ou d'extraits d'œuvres et autres objets protégés. Il est donc interdit de constituer des vidéothèques, audiobibliothèques numériques dans l'établissement via l'ENT (établissement numérique de travail) ou Internet ou encore sur les blogs des enseignants ou sur les sites académiques. Toutefois, le

CDI (Centre de Documentation et d'Information) peut, dans le cadre de ses missions, renégocier les droits pour constituer un tel fond.

Quant à la durée de conservation possible avant destruction, le texte législatif ne la mentionne pas. Il faut donc considérer une conservation dans “un délai raisonnable”. Il faut entendre par délai raisonnable celui qui correspond aux besoins pédagogiques. Il peut donc correspondre à un jour, un mois ou une année scolaire tout au plus, tout dépend des fins pédagogiques auxquels l'œuvre est destinée. En tout état de cause, l'utilisation ne doit pas dépasser l'exploitation d'une séquence pédagogique qui ne peut être supérieure à un an.

Concernant la question de savoir comment définir un extrait, rappelons que pour les œuvres audiovisuelles, il s'agit d'une partie de l'œuvre dont la longueur est en effet limitée à six minutes et ne pouvant excéder le dixième de la durée totale de l'œuvre intégrale. Par conséquent si la durée du film, par exemple, est inférieure à soixante minutes, l'extrait sera inférieur à six minutes. Toutefois, le taux passe à 15% s'il existe une utilisation de plusieurs extraits d'une même œuvre. Enfin, dans le cadre d'un exercice en classe, l'enseignant peut effectuer un montage, notamment sous forme de fichier numérique « temporaire », de différents extraits continus et/ou discontinus d'un même film et / ou de différents films, si l'extrait est utilisé dans un cadre pédagogique en classe. Cependant la durée des extraits ne peut dépasser les temps que nous avons indiqués précédemment. Par ailleurs ces travaux pédagogiques ne peuvent donner lieu à la constitution d'une base de données indexant ces œuvres, la conservation étant comme on l'a vu limitée. Sans oublier que seuls les intranets et les extranets d'un établissement peuvent accueillir ces travaux pédagogiques contenant des extraits d'œuvres.

Ainsi, si un enseignant souhaite diffuser une œuvre intégrale en classe, il peut s'adresser au Centre national de documentation pédagogique (Réseau Canopé) pour obtenir des produits pédagogiques intégrant ces œuvres et diffusables en classe. La mission principale de Réseau Canopé est en effet de produire et de distribuer des produits pédagogiques destinés aux enseignants en classe. Ces produits concernent souvent des œuvres de l'esprit (films, peintures, littérature, sciences, sites Internet, livres imprimés, multimédia, etc.) dont les droits seraient difficiles et chers à obtenir si l'enseignant devait faire lui-même la démarche. Le réseau Canopé (1954), établissement public à caractère administratif et éditeur de ressources pédagogiques public, dépendant du ministère de l'Éducation nationale français, est ainsi un outil tout aussi indispensable qu'utile au professeur comme peut l'être l'ADAV que nous avons également mentionnée. L'enseignant peut aussi s'adresser à des organismes privés qui ont pour activité de distribuer des produits dont les droits sont libérés pour un usage en classe ou dans d'autres lieux publics, mais nous en revenons à ce nous avons mentionnés au début de cette sous-partie, et le tour ayant donc été fait de cette vaste réglementation sur les usages de ces types de sources, du moins celles cinématographiques qui posent beaucoup plus de problèmes, nous allons en venir dans un dernier temps (troisième sous-partie donc) à des cas concrets, exemples fictifs mais exploitables, du moins dans l'idéal. Voici enfin un tableau récapitulatif à propos des sources livresques (et musicales). Nous ne les avons pas oubliées, aussi voici les principales choses à y retenir.

	Ouvrage imprimé		Musique
Média	Livres, musiques imprimées.	Manuels scolaires (OCFP : œuvres conçues à des fins pédagogiques)	Musique
Utilisation en classe à des fins d'illustration des activités d'enseignement	*En classe, usage intégral autorisé (représentation orale ou reproduction numérique en projection collective) *Dans le cadre d'un travail pédagogique, l'extrait utilisé ne doit pas excéder 20 % de l'œuvre et dans la limite de 3 pages consécutives d'une même œuvre.	*En classe, usage intégral autorisé (représentation orale ou reproduction numérique en projection collective) *Dans le cadre d'un travail pédagogique, l'extrait utilisé ne doit pas excéder 5 % de la pagination de l'ouvrage et dans la limite de 4 pages consécutives.	Représentation intégrale en classe d'enregistrements musicaux.
Pour distribution aux élèves (papier, CD, DVD, document multimédia...)	Droit à la reprographie : 40 pages par élève et par an (élémentaire) Utilisation très limitée (maternelle)	Droit à la reprographie : 40 pages par élève et par an (élémentaire) Utilisation très limitée (maternelle)	Non, sauf si libre de droits (l'auteur est décédé depuis 70 ans et l'interprète depuis 50 ans.)
Pour mise en ligne (publication sur Internet)	Non, sauf libre de droits (l'auteur est décédé depuis 70 ans)	Non, sauf libre de droits (l'auteur est décédé depuis 70 ans)	Non, sauf si libre de droits (l'auteur est décédé depuis 70 ans et l'interprète depuis 50 ans.)
Hors classe mais relatif à l'école (fête d'école, exposition...)	Non, sauf libre de droits (l'auteur est décédé depuis 70 ans)	Non, sauf libre de droits (l'auteur est décédé depuis 70 ans)	Non, sauf si libre de droits (l'auteur est décédé depuis 70 ans et l'interprète depuis 50 ans.)

<http://www.ressources91.ac-versailles.fr/wordpress/lexception-pedagogique/>

III – Quelques cas concrets d’exploitation

Pour ce qui est de la présentation des cas concrets, nous allons opérer en deux temps. Un premier cas portera sur des activités à propos de l’exploitation d’un film, cas d’ailleurs plus en lien avec le cours de français que le cours d’histoire, mais rien ne nous interdit de nous intéresser à cette matière, l’heure étant – si possible – à la transdisciplinarité dans les établissements scolaires. Quant au second cas dit « concret », nous le mettrons en lien avec l’enseignement moral et civique, discipline dont le professeur d’histoire-géographie est en charge.

A – L’exploitation d’un film pour lui-même par des activités

Pour ce premier cas, nous allons utiliser le film anglo-franco-allemand de Shekhar Khapur (scénario de William Nicholson et Michael Hirst), *Elizabeth : The Golden Age*, film sorti en salles 2007, avec Cate Blanchett dans le rôle principal d’Elisabeth Ière et Samantha Morton dans le rôle secondaire – certes très mineur mais très instructif et révélateur – de Marie Stuart, reine déchue d’Ecosse et prétendante au trône d’Angleterre depuis trois décennies, dont elle est la prisonnière depuis plus de quinze ans, l’intrigue du film se déroulant entre 1585 et 1588, des prémices du complot de Babington (1586) à l’exécution de Marie Stuart en 1587 et l’échec de l’Invincible Armada espagnole de 1588, envoyée par Philippe II d’Espagne (roi d’Espagne depuis 1556) pour venger la martyre catholique qu’est Marie. La reine d’Ecosse y a donc un petit rôle comme nous l’avons mentionné : quelques scènes où elle comploté puis la scène finale de son exécution. Cependant comme nous venons de le préciser, le peu de scènes est très démonstratif sur l’image que l’on donne de la reine d’Ecosse (nous renvoyons ici à la première grande partie de ce mémoire, où ce film a été mentionné et analysé à propos de la légende Marie Stuart), conspiratrice diabolique devenue par la suite une grande dévote, sa mort tragique étant l’apogée de sa vie terrible et le début du mythe, de la légende.

Tout comme on peut le faire avec un texte, la clé du succès avec l’exploitation d’un film est d’avoir des objectifs bien définis et des étapes d’exploitation bien précises et bien planifiées qui ne prendront pas les élèves par surprise : un avant, un pendant et un après. Avant le visionnage, on peut faire travailler aux élèves l’anticipation (les hypothèses) en leur faisant travailler les synopsis – cela désigne une brève présentation du film – et les résumés de films pour exploiter l’anticipation, ainsi, par exemple, on peut, à partir du synopsis du film, demander aux élèves de donner un titre au film. Voici le synopsis du film intitulé « *Elizabeth, The Golden Age* » (*Elizabeth : l’Age d’Or* en français) :

En 1585, Élisabeth Ire règne sur l’Angleterre, depuis près de trente ans sous la doctrine anglicane, et sans héritier légitime, s’étant auto-qualifiée « La Reine Vierge » (The Virgin Queen). Cependant, son règne est menacé par les royaumes catholiques, notamment l’Espagne de Philippe II, qui voient en Marie Stuart, sa cousine, la reine d’Angleterre en titre. Élisabeth doit faire face aux conspirations menées pour placer sa cousine sur le trône, aux dissensions religieuses au sein de son propre peuple, mais également lutter contre son attirance pour l’explorateur Walter Raleigh.

Puis, à partir des titres que les élèves auront inventés, on peut leur demander de rédiger des synopsis, autre que celui qui a servi à faire deviner le titre du film. Ensuite, il s'agit d'exploiter le sujet. Cela passe par l'illustration du boîtier de DVD (si DVD il y a), le synopsis et le titre du film qui sera montré en classe. On commencerait donc par lire le résumé du film à l'arrière du boîtier, demander aux élèves de noter le style utilisé, le type de texte et/ou les mots particuliers. Ensuite, on décrirait avec les élèves une image associée avec le film, soit d'une affiche pour le film, soit du boîtier du film :



boîtier DVD du film

Que pensent les personnages ? Que font-ils ? Pourquoi ? Regarder l'affiche (le boîtier) de nouveau. Discuter du titre du film. Enfin, à partir de cette image, anticiper l'histoire avec les élèves (personnages, époques, actions, mais aussi et éventuellement musiques, accessoires ...). Ensuite, le deuxième grand temps est celui de la séquence d'analyse de l'image. Il s'agit par exemple de regarder un clip vidéo sans le son, par exemple la scène d'arrestation de Marie Stuart en 1586 au moment du complot de Babington, ou alors la scène de son exécution en février 1587, cette scène étant particulièrement intéressante, montrant la reine déchu se posant en martyr de la religion et allant rejoindre son Dieu, et la reine d'Angleterre se sentant très mal suite à la décision d'exécuter sa cousine. On pourrait ainsi demander aux élèves ce qui s'est passé dans le clip vidéo, et poser des questions telles que : « Qui est-ce qu'on voit », « qu'est-ce qu'on voit ? », « Qu'est-ce que cette personne fait ? Pourquoi ? », « Quelle est la relation entre cette personne et son environnement ? » On peut aussi montrer aux élèves une scène du milieu du film puis leur poser des questions telles que : « Qu'est-ce qui se passe ? », « qu'est-ce qui s'est passé avant ? », « qu'est-ce qui se passera après ? ».

Ensuite, on peut travailler le thème de manière à sensibiliser les élèves au thème du film et au vocabulaire associé au film. Tout d'abord, avant d'identifier le thème, on fournirait aux élèves un jet de mots et leur demander de deviner le thème du film. Ainsi pour ce film, on peut leur donner des thèmes quel « victoire », « guerres », « complot », « Elisabeth », « Marie Stuart », « Invincible Armada », « trente ans de règne », etc. On leur demandera ensuite de jouer les détectives durant les premières projections et de laisser la compréhension des dialogues de côté pour se concentrer sur d'autres éléments, tels que les décors, les lieux, objets, gestes, les expressions, la façon de s'habiller, la musique que l'on entend, le contexte, etc ... pour utiliser cela, on peut suggérer un tableau de ce type pour résumer le film/extrait de film ou le roman/extrait de roman :

Titre : _____ Date : _____	
Personnage principal	
Personnages secondaires	
Le lieu où se déroule l'action	
L'époque	
Le sujet	
Les thèmes	
La morale	
Le genre	
La qualité de l'image	
Le nom des acteurs	
La musique	
Les accessoires	

Pour travailler leur esprit de déduction, on peut demander aux élèves de raconter ce qui s'est passé dans la scène précédente et de prédire ce qui se passera dans la scène qui suit. De même, on peut demander aux élèves d'imaginer la fin, de comparer les fins possibles et de justifier les différentes versions. Également, pour préparer éventuellement un jeu de rôle, on pourrait travailler sur les relations entre personnages : Qui veut quoi ? De qui ? À l'aide d'une représentation graphique, on pourrait clarifier les relations entre les personnages du film. « Qu'est-ce que chaque personne recherche auprès de l'autre ? » (Cette activité serait une bonne préparation pour un jeu de rôle). Enfin, après le visionnage, des activités peuvent également se faire. Tout d'abord, on peut commencer par l'appréciation du film en lui-même, les raisons qui font qu'ils aiment ou non le film, identifier les moments clés du film (en justifiant) et faire en parallèle une vérification, un retour sur les prédictions faites auparavant.

Ensuite, dans une optique de prolongement, on peut demander aux élèves de créer un dialogue pour un clip vidéo sans le son, pour faire travailler leur créativité notamment, ainsi que reconstituer une séquence du dialogue dont les répliques ont été mélangées, pour faire travailler leur esprit de compréhension et de méthode. Ensuite, plutôt dans une optique de « débat » et pour faire travailler l'argumentation, on peut faire répondre les élèves à des questions de compréhension orale et visuelle (vrai/faux, oui/non, etc ...), choisir dans une liste d'adjectifs ceux qui décrivent le mieux chacun des personnages, ou encore demander aux élèves de donner leurs opinions sur le sujet abordé dans le film et les justifier.

Enfin, à un plus haut niveau (le professeur doit bien veiller à adapter ses activités selon le niveau de sa classe), le professeur peut avec les élèves créer un jeu de rôle avec les personnages du film, faire reprendre une scène avec l'expression relevée dans le film, ou modifier/recréer un dialogue, ou bien encore faire écrire une histoire complètement contraire à celle racontée dans le film, comme si le héros était l'inverse de ce qu'il est, et créer une affiche pour cette histoire inventée (ici nous serions en lien avec le professeur d'arts plastiques, voire d'arts visuels, option dans certains lycées).

Pour terminer sur ce cas, il est important de préciser que le cinéma dans le programme de français, au cycle 4 (cinquième, quatrième, troisième) – cycle des approfondissements – a une place à ne pas négliger par le professeur pour le « bien » des élèves. En effet, d'après le bulletin officiel du 26 novembre 2015 fixant les programmes d'enseignement, « la fréquentation des œuvres littéraires, écoutées ou lues, mais également celle des œuvres théâtrales et cinématographiques, construisent la culture des élèves, contribuent à former leur jugement esthétique et enrichissent leur rapport au monde. De premiers éléments de contextualisation sont donnés et les élèves apprennent à interpréter ». De fait, si l'on se réfère au socle commun vu précédemment, l'utilisation de sources cinématographiques que sont les films relève du domaine n°5 du socle, c'est-à-dire « les représentations du monde et de l'activité humaine ». De plus, Les images fixes ou mobiles (films ou séries) constituent une ressource précieuse au cycle 4, puisqu'elles proposent aux élèves des représentations variées du monde et facilitent leur perception des textes littéraires (à comparer, bien sûr, dans le cas d'une adaptation, entre l'œuvre littéraire originale et l'adaptation cinématographique). Elles sont également l'occasion pour les élèves de développer des méthodes d'analyse spécifiques pour des sources différentes (roman, film), et elles leur donnent accès à une culture complémentaire qui dialogue avec la culture littéraire et l'enrichit. Ainsi, à la fin du cycle 4, on attend de l'élève une bonne lecture des images (mobiles ou non) et des textes littéraires, et la capacité à mettre en relation des textes littéraires, images illustratives et adaptations cinématographiques.

B – L'usage de la source télévisuelle en enseignement moral et civique

Pour ce second cas concret, nous allons utiliser les épisodes 15 et 16 de la saison 4 de la série américaine *Reign* (ce sont les deux derniers épisodes de la série), en lien avec le thème n°2 du cycle 3 du programme d'enseignement moral et civique (EMC), à-savoir l'égalité, à travers une séquence portant sur la lutte contre les formes de discrimination. Cette étude interviendrait en classe de sixième (cycle 3), et les compétences travaillées sont les mêmes du cycle 2 au cycle 4, portant sur la sensibilité, la règle et le droit, le jugement et l'engagement, chacune de ses dimensions faisant travailler plusieurs compétences comme on peut le voir ci-dessous :

Compétences travaillées du cycle 2 au cycle 4

Culture de la sensibilité

- Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments
- S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie
- Exprimer son opinion et respecter l'opinion des autres
- Accepter les différences
- Être capable de coopérer
- Se sentir membre d'une collectivité

Culture de la règle et du droit

- Respecter les règles communes
- Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique
- Comprendre les principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques
- Comprendre le rapport entre les règles et les valeurs

Culture du jugement

- Développer les aptitudes au discernement et à la réflexion critique
- Confronter ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté et réglé
- S'informer de manière rigoureuse
- Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général
- Avoir le sens de l'intérêt général

Culture de l'engagement

- Être responsable de ses propres engagements
- Être responsable envers autrui
- S'engager et assumer des responsabilités dans l'école et dans l'établissement
- Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience civique

http://cache.media.education.gouv.fr/file/30/73/4/ensel170_annexe_985734.pdf

Tout d'abord, nous partirions d'un ensemble de scènes des épisodes 15 et 16 de la quatrième et dernière saison de la série *Reign* (épisodes diffusés les 9 et 16 juin 2017 sur la chaîne américaine The CW) illustrant la discrimination et le sexisme envers les femmes, envers la femme qu'est Marie Stuart, et plus encore envers son statut de femme souveraine. Tout d'abord par le biais de l'épisode 15, une première scène où un conseil est organisé par la mère d'Henri Darnley – lady Lennox – à l'insu de Marie Stuart qui se remet à peine de son accouchement, et où Henri menace sa femme (Marie donc) de se proclamer seul maître de leur enfant (et seul souverain). L'usage de cette scène serait suivi d'une autre, toujours dans le même épisode et juste après la séance du conseil, où Marie écrit à sa cousine Elisabeth I^{re} d'Angleterre à propos de la précarité de sa situation (« je suis cernée par des individus sans scrupule qui rêvent de me détruire, le révérend Knox, le clan Lennox et même mon propre mari »), de son trône chancelant, l'obligeant à demander à sa cousine qu'elle protège son fils au cas où il lui arriverait malheur. Par crainte de perdre son royaume et son enfant, son héritier porteur de tant d'espoirs, elle en vient à écrire à son « ennemie », montrant la réelle faiblesse de sa position, et par la même en général les difficultés pour une femme de régner seule à cette époque, expliquant peut-être pourquoi Elisabeth a toujours refusé de se marier. Ensuite, pour l'épisode 16 (épisode final), les difficultés pour Marie de régner en tant que femme et mère sont aussi présentes dans la scène où Marie et surtout Bothwell décident de tuer Darnley, ce dernier, dérangé mentalement par une maladie, étant devenu un danger pour l'enfant et ayant obtenu même par le Conseil qu'il se fasse désigner comme tuteur de l'enfant, Marie refusant jusqu'au bout de donner à Darnley la couronne matrimoniale qui les mettraient à « égalité ». En effet, Darnley est le roi consort en Ecosse, tandis Marie est reine de plein droit, mais elle sait pertinemment que si elle concédait la couronne matrimoniale à son époux dans une optique d'égalité du couple, celle-ci n'aurait

jamais lieu dans la réalité, car tout de suite on ne s'intéresserait qu'au roi Henri pour les affaires du royaume, et sa femme Marie serait reléguée au rôle d'épouse devant procréer et « tenir la maison ». C'est pourquoi Henri menace sa femme dans l'épisode 15, et c'est pourquoi Marie en vient à une décision difficile dans l'épisode suivant (tuer son mari), qui lui coûtera le trône, cet épisode, le dernier de la série, étant justement intitulé en langue originale « *All it cost her* » (« tout ce que ça lui a coûté » pour une traduction littérale). Enfin pour conclure cet ensemble de scènes, la scène de l'arrestation de Marie Stuart et de Bothwell par les nobles écossais suffit amplement, cette scène étant forte émotionnellement : ainsi, à Marie qui clame « Le seul vrai crime que j'ai commis à vos yeux, ce que vous me reprochez c'est d'être une femme, une femme qui porte une couronne », le pasteur John Knox accompagnant les nobles répond que « Une femme au pouvoir c'est une chose contre-nature, les hommes ne se prosterneront jamais de leur plein gré devant le sexe faible ». En conséquence, avec cet ensemble de quatre scènes d'une durée totale de dix minutes environ, on ne peut que constater la difficulté pour une femme de régner, et la difficulté pour une femme d'être reine et femme, Elisabeth ayant justement choisie de n'être que reine.

Avec ce « corpus » de scènes de chacune d'une durée d'environ deux minutes (il faut veiller à expliquer le contexte tant historique que celui de l'avancée de l'histoire dans la série, surtout ce qu'il se passe entre les scènes), nous avons un ensemble suffisant au niveau de la pertinence pour travailler. Attention toutefois à préciser à l'élève qu'il s'agit d'une adaptation et que la réalité historique est différente parfois, mais ici l'usage civique peut permettre d'utiliser une série comme *Reign*. Par le visionnage des scènes de ces deux épisodes, le professeur peut faire un questions-réponses avec élèves, pour savoir tout d'abord leur ressenti, s'ils ont des questions, etc ... Ensuite, par le débat guidé par le professeur, le but est d'amener les élèves à montrer ici le règne d'une femme au XVI^e siècle, les difficultés rencontrées par Marie, qui règne avec difficultés dans un monde dominés par les hommes. En effet, dès qu'elle se marie, son époux veut le partage du pouvoir. Marie refuse car on ne reconnaîtra alors officiellement que son mari comme souverain, elle-même devant alors se contenter de fournir des héritiers. Cela explique en partie le refus du mariage chez sa cousine Elisabeth I. Marie Stuart tente donc de trouver sa place tant comme reine, femme et mère, et en tentant de la trouver court à sa perte ... En élargissant, on arrive ainsi à la question de la lutte contre les formes de discriminations, et ici celle du sexisme, forme de discrimination vieille comme le monde : cela rejoint les thèmes majeurs de la sensibilité et du jugement. Comme document d'accroche, on peut utiliser le manuel d'enseignement moral et civique pour rechercher la place des femmes dans les documents, leurs récurrences. Les attendus peuvent être quelques dates importantes de la marche vers l'égalité entre les hommes et les femmes, ainsi que les grandes déclarations des droits. Par ailleurs, en ouverture, on peut voir avec les élèves que les ouvrages scolaires ne peuvent qu'être le reflet de la société dans laquelle ils ont été conçus.

Pour commencer, une première activité peut se faire en lien avec le document d'accroche. À l'aide du tableau ci-dessous, on peut demander aux élèves d'examiner un chapitre du manuel étudié ou une vingtaine de pages au hasard en comptabilisant par rubrique, le nombre de personnages « féminins » et le nombre de personnages « masculins » pour établir ensuite une comparaison sur le tableau reproduit à la page suivante. Une fois le décompte réalisé avec les élèves (cela peut se faire en groupe), vient le temps de l'analyse avec les élèves à l'aide de questions pour les guider (reproduites page suivante), et cela peut mener à une trace écrite du genre : « On sait que les manuels scolaires sont des outils de transmission de savoir et de valeurs et devraient, à ce titre, être des outils de transmission de l'égalité entre les femmes et les hommes, mais les femmes sont encore largement sous-représentées dans les manuels scolaires. On peut constater un net déséquilibre entre les trois parties : peu de documents en histoire (dans le manuel donné) montrent les femmes, donc observe donc un déséquilibre numérique entre les deux sexes. Ensuite, la répartition des femmes est très inégale dans les représentations dans les

sphères professionnelles et domestiques. Les femmes qui y figurent le plus souvent comme mère, fille ou femme de, sans que ce mode de représentation soit interrogé ; ce qui confirme une vision stéréotypée de la société, où les femmes sont cantonnées à la sphère privée. En géographie, les femmes sont plus nombreuses et représentées dans leur diversité dans les différentes sphères professionnelles et familiales mais le déséquilibre existe toujours. Enfin, en enseignement moral et civique, le déséquilibre s'amenuise nettement. On voit que l'éditeur a fait des progrès dans son choix de documents ».

TABLEAU 1 RECENSEMENT DES CARACTÉRISTIQUES DES PERSONNAGES PRÉSENTÉS DANS LE MANUEL	FILLES FEMMES COLLECTIF COMPOSÉ MAJORITAIREMENT DE FEMMES			GARÇONS HOMMES COLLECTIF COMPOSÉ MAJORITAIREMENT D'HOMMES		
	Texte	Image	Total	Texte	Image	Total
Nombre de personnes ou collectifs représenté-e-s						
Caractéristiques des personnes ou collectifs représenté-e-s						
Personnages célèbres						
Personnages anonymes						
Personnages réels						
Personnages fictifs						
Personnages présentés dans la sphère professionnelle						
Personnages présentés dans la sphère domestique						
Personnages présentés dans un rôle ou exerçant une activité majoritairement exercée par des hommes						
Personnages présentés dans un rôle ou exerçant une activité majoritairement exercée par des femmes						
Personnages témoignant d'une position d'autorité						
Personnages témoignant d'une position subalterne						

- ☐ Observe-t-on un déséquilibre numérique d'un sexe par rapport à l'autre ?
- ☐ L'équilibre entre les deux sexes est-il assuré dans les visuels ? Dans les textes ?
- ☐ Quelle est la répartition des femmes et des hommes dans les représentations dans les sphères professionnelles et domestiques ?
- ☐ Célèbres et anonymes ?
- ☐ Réel-le-s et fictifs-ve-s ?
- ☐ Dans les sphères professionnelles et domestiques ?
- ☐ Dans les rôles et activités majoritairement exercées par des femmes ou par des hommes ?
- ☐ Témoignant d'une position d'autorité ou subalterne ?

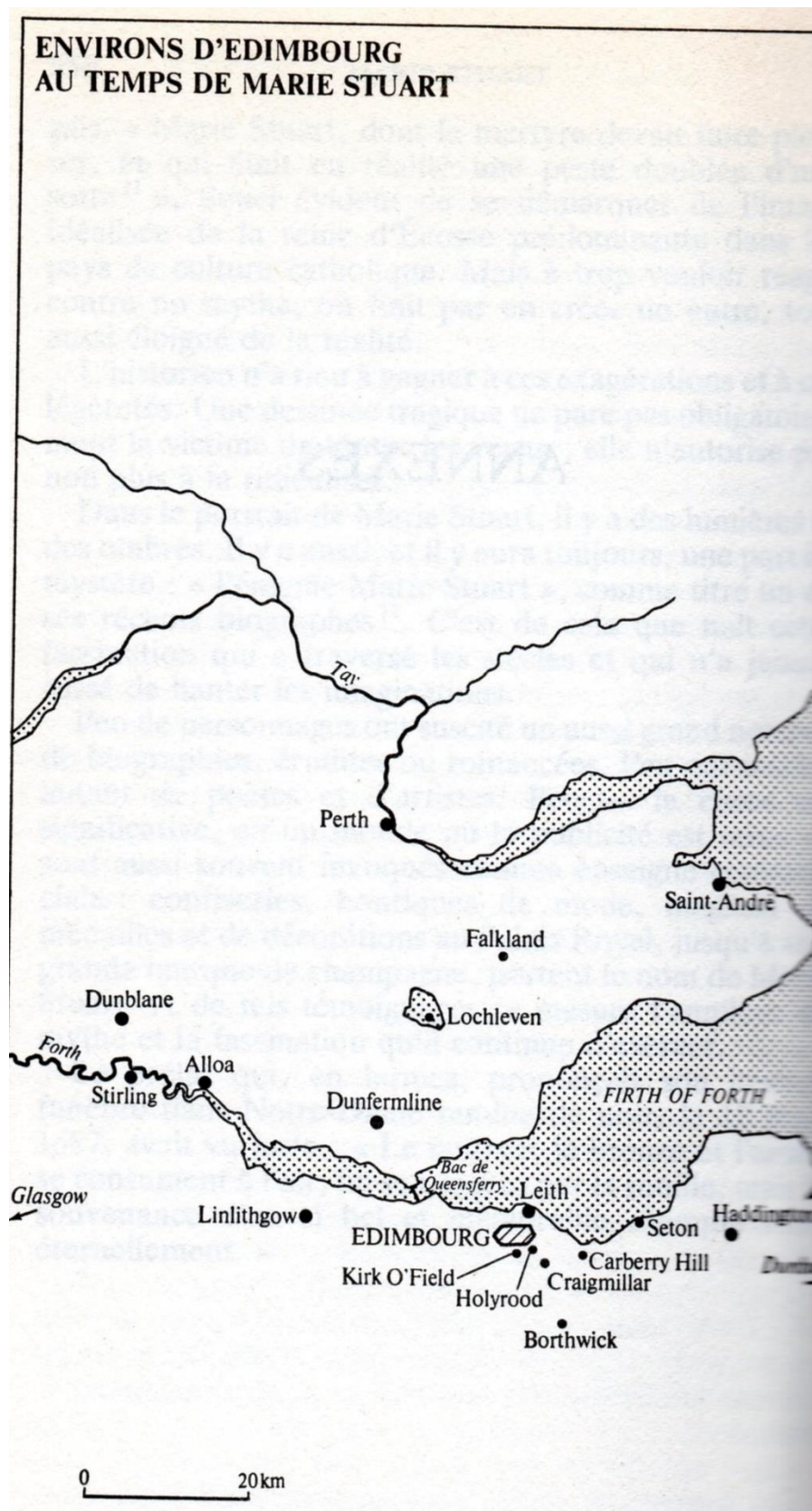
Ainsi, par cette activité, qui occuperait une séance, accompagné de deux ou trois autres activités (le tout aboutissant à une évaluation par compétences) les élèves construisent et affirment leurs compétences, leur savoir mais aussi leur vie de futur citoyen autour de la valeur républicaine de l'Egalité, idéal de vie très difficile à atteindre pour une femme telle que Marie Stuart dans son époque, et encore aujourd'hui, même si des progrès ont été faits.

ANNEXES

Carte présente dans l'ouvrage d'I. de SAINT-PIERRE, p. 8

L'ÉCOSSE ET L'ANGLETERRE AU XVI^e SIÈCLE





Généalogie simplifiée de Marie Stuart et François II

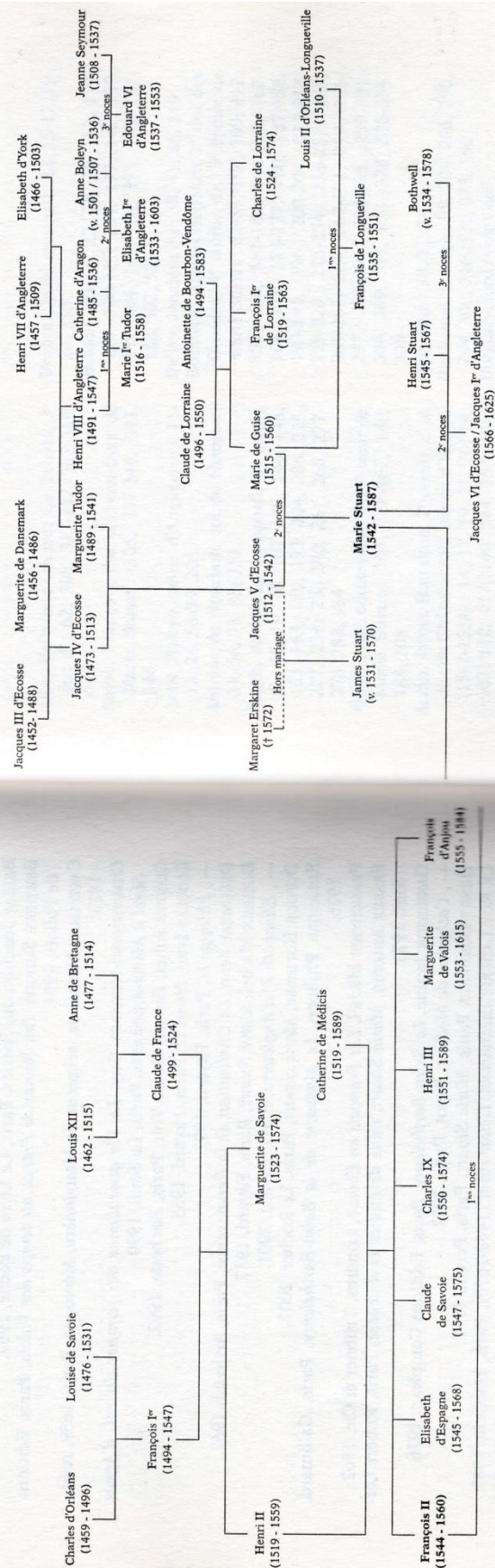
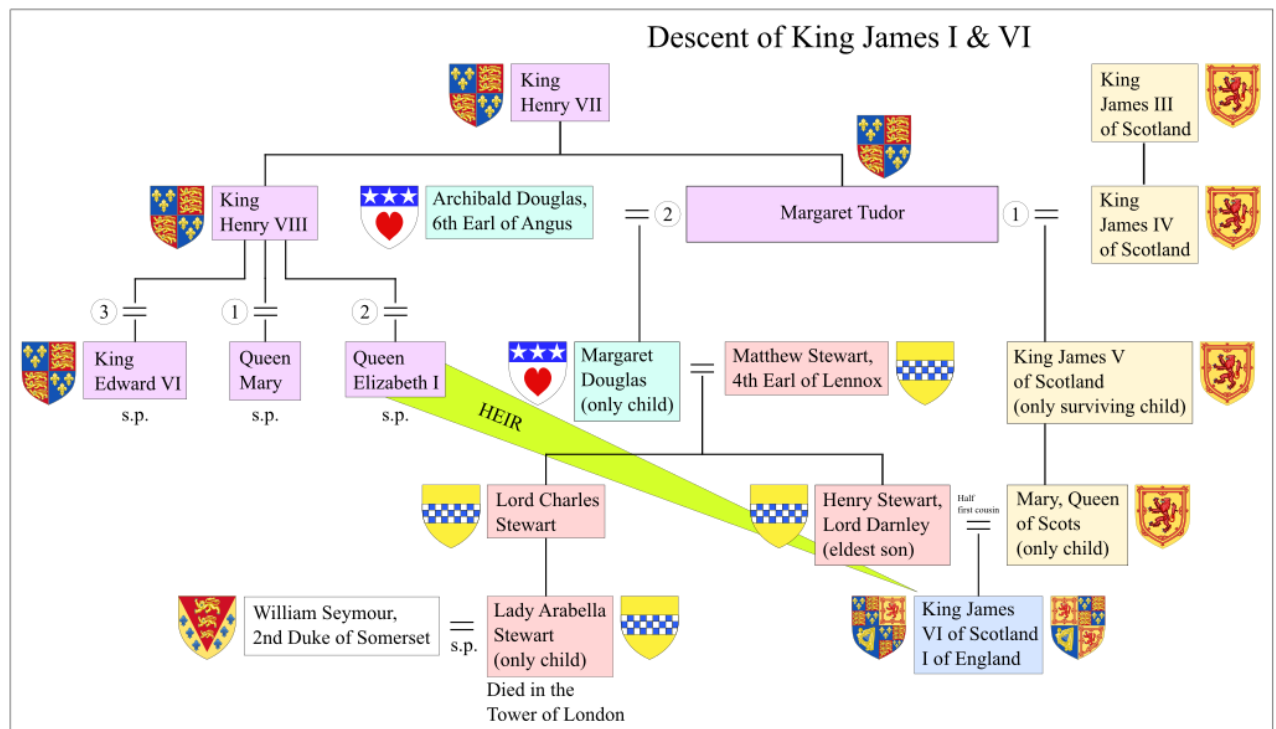


Tableau simplifié des liens entre les dynasties Stuart et Tudor



https://en.wikipedia.org/wiki/Margaret_Douglas

Affiche promotionnelle du film de Josie Rourke, *Mary Queen of Scots*, sorti en décembre 2018 aux États-Unis et le 27 février 2019 en France (non utilisé dans le cadre de ce mémoire du fait de la sortie tardive du film).



Chronologie

- 1538 *12 juin* : mariage du roi Jacques V d'Ecosse et de Marie de Guise.
- 1541 *21 avril* : mort des deux fils de Jacques V et de Marie de Guise, les princes Jacques (duc de Rothesay) et Arthur (duc d'Albany).
- 1542 *24 novembre* : défaite écossaise contre l'Angleterre à la bataille de Solway Moss.
8 décembre : naissance de Marie Stuart au palais de Linlithgow.
14 décembre : mort de Jacques V, vraisemblablement du choléra. Marie, seule héritière du trône écossais, devient reine à l'âge de six jours sous la régence de James Hamilton, comte d'Arran et héritier du trône après Marie.
- 1543 *3 janvier* : proclamation officielle de James Hamilton comme régent d'Ecosse.
1er juillet : traité de Greenwich promettant la main de Marie au prince Edouard, fils du roi d'Angleterre Henri VIII et de Jane Seymour.
9 septembre : couronnement de Marie Ière Stuart au palais de Stirling par le cardinal Beaton. Durant la cérémonie, le comte d'Arran porte la couronne au-dessus du bébé Lennox le sceptre et le comte d'Argyll l'épée de l'État.
9 novembre : début des violentes incursions anglaises en Ecosse dans le cadre du *Rough Wooing* (« Cour brutale ») par Henri VIII d'Angleterre contre l'Ecosse pour l'obliger à accepter un mariage entre son héritier Édouard et Marie, le traité de Greenwich ayant été rendu caduc par les Ecossais.
- 1545 *27 février* : victoire des troupes écossaises contre l'Angleterre à Ancrum Moor, mettant fin temporairement aux pillages anglais à la frontière écossaise.
- 1546 *29 mai* : assassinat du cardinal Beaton, archevêque de St-Andrews.
- 1547 *28 janvier* : mort d'Henri VIII d'Angleterre, son fils Edouard VI lui succède.
31 mars : mort de François Ier de France, son fils Henri II lui succède.
8 sept : défaite des Ecossais par les Anglais à la bataille de Pinkie Cleugh.
- 1548 *Juin* : arrivée de la flotte française en Ecosse.
7 août : départ de Marie Stuart pour la France.
16 octobre : arrivée de Marie Stuart à la Cour (itinérante alors) de France.
- 1553 *Juillet* : mort d'Edouard VI, sa demi-sœur Marie, fille de Catherine d'Aragon, lui succède.
- 1554 *Avril* : Marie de Guise nommée régente d'Ecosse pour sa fille officiellement majeure.
- 1557 *Juin* : Marie Tudor, soutenue par son mari Philippe II d'Espagne qu'elle a épousé en juillet 1554, déclare la guerre à la France.
Décembre : création de la « Congrégation » (ligue protestante) en Ecosse.
- 1558 *6 janvier* : prise de Calais, dernière possession anglaise, par François de Guise.
24 avril : mariage à Notre-Dame de Paris de Marie Stuart et du dauphin de France François, fils de Henri II et de Catherine de Médicis.

- 17 novembre : mort de Marie Tudor, sa demi-sœur Elisabeth, fille d'Anne Boleyn, lui succède, tandis que Henri II reconnaît sa belle-fille comme reine d'Angleterre, déclenchant la « haine » d'Elisabeth pour sa cousine.
- 1559 11 mai : émeute anticatholique à Perth.
10 juillet : mort, après dix jours d'agonie, de Henri II au cours d'un tournoi donné en l'honneur du mariage de sa fille Elisabeth (1545-1568) et de Philippe II d'Espagne. Marie Stuart devient reine de France.
- 1560 Janvier : intervention anglaise en Ecosse contre Marie de Guise.
Mars : échec et répression de la conjuration d'Amboise visant à séparer le jeune couple royal de l'influence des Guise, accompagné d'une répression antiprotestante.
11 juin : mort de Marie de Guise à Edimbourg.
6 juillet : traité d'Edimbourg. La France évacue définitivement ses troupes d'Ecosse.
Août : Parlement d'Edimbourg. Le protestantisme est proclamé comme étant la religion officielle de l'Ecosse et la messe publique est interdite.
5 décembre : mort de François II après dix-sept mois de règne. Marie veuve à 18 ans.
- 1561 16 avril : Marie Stuart reçoit la visite de son demi-frère bâtard James à Saint-Dizier.
14 août : embarquement de Marie Stuart à Calais, direction l'Ecosse.
19 août : arrivée de Marie Stuart en Ecosse, au port de Leith.
24 août : incidents au cours de la première messe au palais royal de Holyrood, le demi-frère de Marie intervenant pour éviter l'enveniment de la situation.
- 1562 Août-Septembre : guerre menée par Marie Stuart et son demi-frère contre le clan Gordon dirigé par le comte de Huntly, puissant seigneur catholique du nord. A cette occasion, James est fait comte de Moray par la reine.
28 octobre : victoire des troupes royales contre les Gordon à la bataille de Corrichie.
- 1563 15 février : le poète Pierre de Châtellard, amoureux de la reine, est surpris dans la chambre de Marie Stuart. Cet acte étant une récidive, il est condamné à mort et exécuté.
15 août : saccage de la chapelle royale de Holyrood par les protestants.
- 1563-1565 Tractations matrimoniales anglo-écossaises pour le remariage de Marie Stuart.
- 1565 18 février : rencontre de Marie Stuart et d'Henri Darnley, cousin germain, à Wemyss.
15 mai : Marie Stuart, éprise de son cousin, le crée comte de Ross.
29 juillet : Après l'avoir créé Duc d'Albany, Marie Stuart épouse Henri Darnley au palais de Holyrood, contre l'avis de son demi-frère James qui se rebelle.
Août-Septembre : révolte du comte de Moray dans le cadre de cette guerre nommée « Chaseabout Raid » (course-poursuite). Fuite de Moray en Angleterre.
- 1566 7 mars : ouverture du Parlement à Edimbourg, visant entre autres à déchoir Moray de ses terres et titres du fait de sa trahison.
9 mars : assassinat à Holyrood, de David Rizzio, secrétaire de Marie Stuart.
11 mars : fuite de Marie à Dunbar. Peu après, la reine fait un retour triomphal à Edimbourg.
19 juin : naissance du fils unique de Marie Stuart et de son mari Henri Darnley, le prince Jacques, futur Jacques VI d'Ecosse et Jacques Ier d'Angleterre.

- 8 octobre : Lord Bothwell, gardien des *Borders* écossaises, blessé à l'Hermitage.
- 15 octobre : après avoir réglé des affaires judiciaires à Jedburgh, la reine va voir Bothwell.
- 25 octobre : grave maladie de la reine peu après sa visite au chevet de Bothwell. Prise d'une prise de catatonie, on la croit morte, mais l'intervention d'un médecin la sauve.
- Fin novembre : en convalescence, Marie Stuart séjourne à Craigmillar, où a lieu la signature à son insu du « Pacte de Craigmillar » entre les conseillers pour tuer Darnley.
- 17 décembre : baptême, à Stirling, du prince Jacques selon le rite catholique. Son parrain est le roi Charles IX de France et sa marraine Elisabeth Ière d'Angleterre.
- 1567 Fin janvier : Marie Stuart se rend à Glasgow au chevet de son mari malade de la syphilis. Le couple, réconcilié, retourne à Edimbourg, où Darnley loge à Kirk O'Field.
- 9-10 février : vers deux heures du matin, Henri Darnley est assassiné à Kirk O'Field. Son cadavre, retrouvé à plusieurs mètres de la maison détruite par une explosion, porte des traces de strangulation, attestant la thèse de l'assassinat.
- 19 mars : Marie remet son fils entre les mains du comte de Mar, gardien de la puissante forte de Stirling, pour le protéger de tout danger durant sa petite enfance.
- 12 avril : procès de Bothwell, accusé du meurtre de Darnley par le père de ce dernier, le comte de Lennox. A l'issue du procès, Bothwell est acquitté.
- 19 avril : pacte de « la taverne d'Ainslie » organisé par Bothwell en faveur de son mariage avec la reine d'Ecosse. Les signataires fuient Edimbourg peu après la signature.
- 24 avril : après une visite à son fils, Marie, allant à Edimbourg, est enlevée par Bothwell.
- 15 mai : mariage de Marie Stuart et de Bothwell, fait Duc des Orcades et prince d'Ecosse.
- 12 juin : début de la révolte des Lords contre Bothwell et Marie Stuart.
- 15 juin : défaite de Marie et de Bothwell à Carberry Hill. Marie prisonnière, Bothwell fuit vers l'extrême nord de l'Ecosse (Orcades et Shetland), puis au Danemark.
- 17 juin : transfert de Marie Stuart au château de Lochleven, demeure de la mère de Moray, Margaret Erskine (1513-1572).
- 24/26 juillet : abdication forcée de Marie à Lochleven. Marie rejette ensuite l'acte.
- 29 juillet : couronnement à Stirling du roi Jacques VI d'Ecosse, âgé de treize mois.
- 22 août : proclamation officielle du comte de Moray, revenu de France, comme régent.
- Décembre : réunion du Parlement à Edimbourg et confirmation de la régence de Moray pendant la minorité du petit Jacques VI.
- 1568 2 mai : évasion de Marie Stuart de Lochleven, après un essai raté deux mois plus tôt.
- 13 mai : rassemblant près de quatre mille hommes, Marie prévoit de rallier Dumbarton et de la reprendre le pouvoir, mais ses troupes sont battues par Moray à Langside.
- 16 mai : réfugiée à l'abbaye de Dundrennan, Marie décide, contre l'avis de ses conseillers fidèles, de fuir en Angleterre plutôt qu'en France.
- 17 mai : Marie Stuart est accueillie à Carlisle (Angleterre).

- 13 juillet : transfert de Marie au château de Bolton, pour l'éloigner de la frontière écossaise.
- Oct-Janvier : conférences d'York-Westminster, qui concluent à un non-lieu tant pour Marie que pour son demi-frère, rien n'ayant été prouvé dans les deux cas. Moray est autorisé à rentrer en Ecosse, mais pas Marie, qui, pourtant innocentée, est mise en résidence surveillée alors que rien, juridiquement, ne le justifie, Elisabeth ayant reconnue elle-même que les accusations contre Marie ne reposaient sur aucune preuve.
- 1569 *Printemps-été* : premières négociations secrètes pour le mariage de Marie et du duc de Norfolk (1536-1572).
Juillet : l'Assemblée de Perth, manipulée par Moray, refuse la restauration de Marie.
2 octobre : arrestation du duc de Norfolk, dénoncé par Moray à Elisabeth.
Nov-Décembre : révolte catholique des Comtés anglais du Nord, vite réprimée.
- 1570 *23 janvier* : assassinat à Linlithgow du comte de Moray par un partisan de Marie Stuart. L'ex-beau-père de Marie Stuart est désigné régent.
Février : excommunication d'Elisabeth par le pape Pie V (*Regnans in Excelsis*).
Juin-octobre : négociations anglo-écossaises pour la libération de Marie Stuart.
Août : libération du duc de Norfolk.
Novembre : transfert de Marie Stuart à Sheffield, où elle résidera quatorze ans.
- 1571 *Février* : début de la conspiration de Ridolfi, qui sera découverte deux mois plus tard.
Mai-juin : chute du château de Dumbarton, exécution de l'archevêque Hamilton.
4 septembre : mort du régent Lennox à Stirling, tué lors d'un raid mené contre le château par les partisans de Marie Stuart. Le comte de Mar lui succède à la régence du royaume d'Ecosse.
- 1572 *16 janvier* : condamnation à mort du duc de Norfolk, récidiviste dans ses complots.
2 juin : exécution du duc de Norfolk.
24 août : massacre de la Saint-Barthélemy en France, milliers de protestants tués.
Sept-octobre : négociations secrètes anglo-écossaises pour l'extradition de Marie.
28 octobre : mort du régent Mar, tombé malade après un banquet organisé par le comte de Morton, qui devient le quatrième et dernier régent d'Ecosse.
- 1573 *Mai-juin* : chute du château d'Edimbourg, dernier bastion des partisans de Marie Stuart, mettant fin à la guerre civile écossaise qui aura duré six ans. Q Exécution de Kirkcaldy de Grange et mort soudaine (ou suicide) de Maitland de Lethington, devenu un soutien à Marie à la fin de sa vie.
- 1573-1578 négociations secrètes pour le mariage de Marie et de Don Juan d'Autriche.
1574-1575 mort de Charles IX, son frère Henri III, sacré en février 1575, lui succède.
- 1578 *14 Avril* : mort du comte de Bothwell au château danois de Dragsholm.
- 1580-1585 négociations pour l'association de Marie Stuart et de son fils Jacques VI sur le trône écossais.
- 1581 *2 juin* : exécution du régent Lennox pour complicité dans le meurtre de Darnley. Jacques VI, âgé de quinze ans, règne désormais seul.

- 1583 Début de la conspiration de Francis Throckmorton, découverte en novembre.
- 1584 *10 juillet* : exécution de Francis Throckmorton.
10 juillet : assassinat de Guillaume d'Orange dans le cadre de la guerre de Quatre-Vingt Ans entre les provinces septentrionales (et protestantes) des Pays-Bas espagnols et la monarchie espagnole de Philippe II.
Août : transfert de Marie Stuart à Wingfield.
Novembre : pacte d'Association pour la défense de la vie d'Elisabeth.
- 1585 *4 janvier* : Amyas Paulet est nommé nouveau gardien de Marie Stuart.
14 janvier : transfert de Marie Stuart au château de Tutbury.
Mars : conspiration de Parry. Loi pour la protection de la reine Elisabeth.
Décembre : transfert de Marie Stuart à Chartley. Premiers contacts avec l'espion Gilbert Gifford.
- 1586 *Avril-mai* : début de la conspiration de Babington.
6 juillet : lettre de Babington à Marie Stuart lui exposant les détails de la conspiration.
17 juillet : réponse de Marie Stuart à Babington (« lettre sanglante »).
16 août : arrestation de Marie Stuart à Tixall, emmenée à Chartley.
20-25 septembre : exécution de Babington et transfert de Marie à Fotheringay.
15-16 octobre : réunions de la commission judiciaire chargée de juger Marie à Fotheringay.
25 octobre : Marie Stuart est déclarée coupable et condamnée à mort.
Décembre : ambassade de Pomponne de Bellièvre en Angleterre, envoyé par Henri III de France pour tenter de sauver son ex-belle-sœur.
- 1587 *1er février* : Elisabeth Ière signe l'acte d'exécution après trois mois de tergiversations.
3 février : Face aux réserves d'Elisabeth à propos de l'acte (signé pourtant), le Conseil Privé décide d'envoyer l'acte d'exécution à Fotheringay sans avertir la reine.
8 février : exécution de Marie Stuart vers 10 heures du matin à Fotheringay.
31 juillet : inhumation de Marie Stuart à la cathédrale de Peterborough.
- 1588 *Juillet* : échec de l'expédition de l'Invincible Armada de Philippe II contre l'Angleterre.
- 1589 *5 janvier* : mort de Catherine de Médicis à Blois.
2 août : assassinat de Henri III à Saint-Cloud par un moine fanatique. Son cousin Henri de Navarre lui succède sous le nom de Henri IV.
- 1603 *24 mars* : mort d'Elisabeth Ière, le fils de Marie Stuart lui succède et devient Jacques VI d'Ecosse et Jacques Ier d'Angleterre, inaugurant la dynastie anglaise Stuart.
- 1612 *Septembre* : sur ordre du roi, le corps de sa mère, Marie Stuart, est exhumé et placé à l'abbaye de Westminster, nécropole royale, où il repose depuis, à dix mètres du tombeau de sa cousine Élisabeth. Marie Stuart est l'ancêtre de tous les rois qui ont succédé à Élisabeth I.

SOURCES / BIBLIOGRAPHIE

Le nombre d'œuvres télévisuelles/cinématographiques portant sur Marie Stuart étant très important, et plus encore concernant les ouvrages (plus de quatre siècles de parutions en tout genre), il serait de fait vain de relever tous les titres, qui, parus dans différentes langues, représentent au total plus d'une centaine de travaux. Le lecteur sera donc attentif à comprendre que cette bibliographie, établie par mes soins, est donc sommaire et sélective/ Toutefois dans la plupart des ouvrages de cette liste, une bibliographie est présente, allongeant de façon exponentielle le champ des recherches pour qui voudrait aller encore plus loin sur l'étude de ce personnage. Par ailleurs, comme il a été précisé en début de mémoire, je me suis borné à ne prendre que des sources comprises entre XIXe et le XXe siècle, qui représentent tout de même la large majorité des sources totales de ces six derniers siècles. Françaises, anglaises, ou italiennes et allemandes, les références sont variées, et à l'intérieur de chaque catégorie de classement, l'ordre se fait alphabétiquement par les noms.

I - Sources concernant Marie Stuart

- James ANDERSON, *Collections relating to the history of Mary Queen of Scotland*. Londres. 4 vol., 1727.
- J. ANDERSON, *Collections Relating to Mary Queen of Scots*, 4 vols. Edimbourg. 1727-1728.
- J. BAIN et W. K. BOYD, *Calendar of State Papers Relating to Scotland and Mary Queen of Scots Preserved in the Public Record Office ... and Elsewhere in England*. Londres. T. I-IX, 1898-1936.
- [Bibliothèque nationale], *Collection de Manuscrits, Livres, Estampes, et Objects d'Art Relatifs à Marie Stuart, Reine de France et d'Ecosse*. Paris. 1931.
- John BRUCE, *Accounts and Papers Relating to Mary Queen of Scots*. Edimbourg. 2 vol., 1867.
- Alexandre LABANOFF, *Lettres Inédites de Marie Stuart 1558-1587*. Paris. 1839.
- Alexandre LABANOFF, *Lettres, Instructions et Mémoires de Marie Stuart, Reine d'Ecosse ; publiés sur les Originaux et les Manuscrits du State Paper Office de Londres et les Principales Archives et Bibliothèques de l'Europe*, 7 vols. Londres. 1844.
- [Mary, Queen of Scots], *Accounts and Papers relating to Mary, Queen of Scots*, ed. A. J. Crosby and J. Bruce, Camden Society, Ist series, vol. 93. Londres. 1867.
- A. de MONTAIGLON, *Latin Themes of Mary Stuart*. Edimbourg. Warton Club, 1855.
- [Négociations], *Négociations, Lettres et Pièces Diverses relatives au Règne de François II*. Paris. 1841.
- G. PAWLOWSKI, *Poésies françaises de la reine Marie Stuart*. Paris. 1883.
- R. PITCAIRN, *Collections relative to the Funerals of Mary Queen of Scots*. Edimbourg. 1822.
- C. READ, *The Bardon Papers : Document Relating to the Imprisonment of Mary Queen of Scots*. Londres. Camden Society, 3rd series, vol. 17. 1909.

- J. ROBERTSON, *Inventaires de la Royne d'Ecosse, Douairière de France, 1556-1569*. Edimbourg. Bannatyne Club, vol. 111, 1863.
- J. STEVENSON, *Selections from Unpublished Manuscripts ... Illustrating the Reign of Mary Queen of Scots, 1563-1567*. Glasgow. 1837.
- P. STEWART-MACKENZIE ARBUTHNOT, *Queen Mary's Book : A Collection of Poems and Essays by Mary Queen of Scots*. Londres. 1907.
- Agnès STRICKLAND, *Letters of Mary, Queen of Scots and Documents connected with her Personal History*. Londres. ed., 3 vols. 1842-1843.
- A. TEULET, *Lettres de Marie Stuart*. Paris. 1859.
- Marcel THOMAS, *Le Procès de Marie Stuart, documents originaux*. Paris. 1972.
- W. TURNBULL, *Letters of Mary Stuart, Queen of Scotland*. Londres. 1845.

II - Sources concernant l'histoire de l'Ecosse et de l'Angleterre au XVI^e siècle

- APC (1890-1964), *Acts of the Privy Council of England*. Londres. New Series, ed. J.R.
- APS (1814-1875), *Acts of the Parliament of Scotland*. Edimbourg. Ed. Thomas and Cosmo Innes, 12 vols.
- APC (1890-1964), *Acts of the Privy Council of England*. Londres. New Series, ed. J.R Dasent et al., 46 vols.
- Joseph BAIN, ed. *Calendar State Papers, Scotland : Volume II*. Edimbourg. General Register Office (Ecosse). 1900.
- William K. BOYD, ed. (1915). *Calendar of State Papers, Scotland. Volume IX*. Glasgow. General Register Office (Scotland).
- A. CAMERON, *Warrender Papers : a collection of Scottish letters and papers ... 1542-1625*. Edimbourg. 1931.
- C. P. COOPER, *Recueil des dépêches des ambassadeurs de France en Angleterre et en Ecosse pendant le XVI^e siècle*. Londres-Paris. 7 vol., 1838.
- CSP Scotland (1898-1969), *Calendar of State Papers Relating to Scotland and Mary, Queen of Scots, 1547-1603*, 13 vols. Londres.
- CSPD (1856-1872), *Calendar of State Papers, Domestic : Edward VI, Mary, Elizabeth I, and James I*, 12 vols. Londres.
- CSPF, *Elizabeth* (1863-1950). *Calendar of State Papers, Foreign : Elizabeth*, 23 vols. Londres.
- G. DONALDSON, *Scottish historical documents*. Edimbourg. 1970.
- G. DONALDSON, *The Sources of Scottish history*. Edimbourg. 1970.
- *Diurnal of Occurents. A Diurnal of Remarkable Occurents that have passed within the Country of Scotland since the Death of King James IV till the year 1575*. Edimbourg. Bannatyne Club, 1833.

- [Elisabeth I], *Collected Works*. Chicago and Londres. ed. L. S. Marcus, J. Mueller, and M. B. Rose, 2000.
- *Hamilton Papers. The Hamilton Paper. Letters and Papers illustrating the Political Relations of England and Scotland in the Sixteenth Century*, 2 vols. Londres. 1890-1892.
- [Haynes and Murdin]. *A Collection of State Papers ... left by William Cecil, Lord Bughley*. ed. S. Haynes and W. Murdin, 2 vols. Londres 1710-1759.
- T. B. HOWELL, *A Complete Collection of State Trials and Proceedings for High Treason and other Crimes and Misdemeanours from the Earliest Period to the Year 1783*, 21 vols. Londres. 1816.
- *Letters and Papers (1862-1932). Letters and Papers, Foreign and Domestic, of the Reign of Henry VIII*, ed. J. S. Brewer, J. Gairdner, and R. H. Brodie, 21 vols. in 32 parts, and Addenda. Londres.
- Marie de LORRAINE, *Scottish Correspondance, 1542-1560*. éd par Annie CAMERON. Edimbourg. 1927.
- Charles T. McINNES, ed. (1970). *Accounts of the Lord High Treasurer of Scotland Volume 12*. Edimbourg. General Register Office (Scotland).
- Catherine de MEDICIS, (1880-1963), *Lettres de Catherine de Médicis*, ed. Hector de la Ferrière, 11 vols. Paris.
- Bertrand de la MOTHE-FENELON, *Correspondance diplomatique*. éd. par C. COOPER et A. TEULET. Paris-Londres-Leipzig. 7 vol., 1838-1841.
- PCS, *Ist series (1877-1898), The Register of the Privy Council of Scotland (1545-1625)*, Ist series. Edimbourg. ed. J. H. Burton and D. Masson, 14 vols.
- R. PITCARN, *Criminal Trials in Scotland* Edimbourg. T. I², 1833.
- Guillaume RIBIER, *Lettres et mémoires d'Estat des Roys, princes, ambassadeurs ... sous les règnes de François Ier, Henry II et François II*. Paris. 2 vol., 1660.
- Joseph STEVENSON et al., *Calendar of State Papers, Foreign Series of the Reign of Elizabeth*. Londres. t. I-XXI, 1863-1950.
- A. TEULET, *Relations Politiques de la France et d'Espagne avec l'Ecosse au XVIe siècle*. Paris. 5 vols., 1862.
- T. THOMSON, *Acts of the Parliament of Scotland*. Edimbourg. 11 vol., 1844-1875.
- G. WITTINGTON et I. D. WHYTE, *An historical geography of Scotland*. Londres. 1983.

III - Dictionnaires / outils

- R. CHAMBERS, *Biographical Dictionary of eminent Scotsmen*. Londres. 3 vol. 1875.
- Juliet CLOUGH, *Ecosse*. Guide Voir, Paris. Hachette, 1992.
- G. DONALDSON et R. S. MORPETH, *A Dictionary of Scottish history*. Edimbourg. 1994.
- François DOSSE, *Le pari biographique. Ecrire une vie*. Paris. La Découverte, 2011.
- *Dictionary of National Biography*. Londres. 63 vol., 1885-1900. La notice *Mary Stewart Queen of Scots* (tome XXXVI) est de Thomas HENDERSON.
- *Grand Guide de l'Ecosse*. Paris. Editions Gallimard, 1990.
- P. McNEILL, et R. NICHOLSON, *Historical Atlas of Scotland, c. 400-c.1600*. St.-Andrews. 1912.
- [Royal Scottish Geographical Society], *The Early Views and Maps of Edinburgh, 1544-1582*. Edimbourg. 1919.

IV - Histoire de l'Ecosse et de l'Angleterre

- S. ALFORD, « William Cecil and the British Succession Crisis of the 1560s », unpublished St Andrews Ph. D. dissertation. 1996.
- W. ASHBROOK, *Donizetti and his Operas*. Cambridge. 1982
- Mike ASHLEY, *The Mammoth Book of British Kings*. Londres. Editions Queens Robinson, 1998. « Mary Queen of Scotland and France » p. 571-575.
- Marie AXTON, *The Queen's Two Bodies : Drama and the Elizabethan Succession Question*. Londres. 1977.
- E. BANNERMAN, *Les Influences françaises en Ecosse sous Marie Stuart*. Besançon, 1975.
- Simone BERTIERE, *Les Reines de France au temps des Valois*. Paris. Editions de Fallois, 1994.
- E. BONNER, « Scotland's "Auld Alliance" with France, 1295-1560 ». *History*, n°84, p. 5-30.
- [British Medical Journal], *Porphyria : a Royal Malady*, British Medical Association. Londres. 1968.
- Peter Hume BROWN, *Scotland in the Time of Queen Mary*. Edimbourg. 1904.
- Peter Hume BROWN, *History of Scotland*. Edimbourg. 3 vol., 1911-1913. (Le règne de Marie Stuart est situé au tome II).
- John BUSSY, *The English Catholic Community, 1570-1850*. Londres. 1976.
- D. CALDERWOOD, *The True History of the Church of Scotland from the Beginning of the Reformation unto the End of the Reign of King James VI*, 8 vols. Edimbourg. Wodrow Society, no. 7, 1842-1849.

- C. CIVARDI, *L'Ecosse de 1528 à nos jours*. Paris. Editions Gap, 1997.
- Jordan CONSTANCE, « Women's Rule in Sixteenth-Century British Political Thought », *Renaissance Quarterly*, n°40, p. 421-451.
- M. COTTRET, *Tuer le tyran ? Le tyrannicide dans l'Europe moderne*. Paris. Fayard, 2009.
- I. B. COWAN, « The Roman Connection : Prospects for Counter-Reformation during the Personal Reign of Mary, Queen of Scots », *Innes Review*, n°38, p. 105-122. 1987.
- I. B. COWAN, *The Scottish Reformation*. Londres. 1982.
- D. CRAIG, *Scottish Literature and the Scottish People*. Londres. 1961.
- J.C CRAPOULET, *Histoire de l'Ecosse*. Paris. Editions « Que sais-je ? », 1972.
- J. DAWSON, « Mary Queen of Scots, Lord Darnley and Anglo-Scottish Relations in 1565 », *International History Review*, n°8, p. 1-24.
- Jean DELUMEAU, *La Civilisation de la Renaissance*. Paris. Arthaud, 1967.
- W. C. DICKINSON et A. A. M. DUNCAN, *Scotland from the earliest times to 1603*. Oxford, 3e ed., 1977.
- G. DONALDSON, *The Scottish Reformation*. Cambridge. 1960.
- G. DONALDSON, *Scotland : James V to James VII*. Edimbourg. 1971.
- G. DONALDSON, *All the Queen's Men : Power and Politics in Mary Stewart's Scotland*. Londres. 1983.
- Susan DORAN, *Monarchy and Matrimony : the Courtships of Elizabeth I*. Londres. 1996.
- Michel DUCHEIN, *Histoire de l'Ecosse, des origines à nos jours*. Paris. Editions Tallandier, 2013 pour la présente édition (édition revue et augmentée).
- J. G. DUNBAR, *The Historic Architecture of Scotland*. Londres. 1980.
- Michel FRANCISQUE, *Les Français en Ecosse*. Londres. Trübner & Cie, 1862.
- J. A. FROUDE, *The Reign of Elizabeth*. 5 vols. Londres. 1912.
- P.E.J. HAMMER, *Elizabeth's Wars : War, Government and Society in Tudor England, 1544–1604* Palgrave Macmillan. 2003.
- J. HARRISON, *The History of the Monastery of the Holy-Rood and the Palace of Holyrood House*. Edimbourg & Londres. 1919.
- Alan HAYNES, *Invisible Power : The Elizabethan Secret Services 1570 - 1603*. Alan Sutton. 2003.
- J. GARRISSON, *A History of Sixteenth-Century France, 1483-1598*. Londres. 1995.
- J. GOODARE, « Queen Mary's Catholic Interlude », *Innes Review*, n°38, p. 154-170.
- J. GOODARE, *State and Society in Early Modern Scotland*. Oxford. 1999.
- I. F. GRANT, *The Social and Economic Development of Scotland before 1603*. Londres. 1934.
- George R. HEWITT, *Scotland under Morton*. Edimbourg. 1982.
- Gustave HUBAULT, *Ambassade de M. de Castelnau en Angleterre, 1575-1585*. Paris. 1856.
- Robert KEITH, *History of the affairs of Church and State in Scotland down to 1568*. Londres. 1734.

- Morgan KENNETH, *Histoire de la Grande-Bretagne*. Paris. Armand Colin, 1985.
- R. J. KNECHT, *The French Wars of Religion, 1559-1598*. Londres. 1989.
- M. LEVINE, *Tudor Dynastic Problems, 1460-1571*. Londres. 1973.
- M. LYNCH, « Queen's Mary's Triumph : the Baptismal Celebrations at Sirling in December 1566 », *Scottish Historical Review*, n°69, p. 1-21.
- S. G. E. LYTHER, *An Economic History of Scotland 1100-1939*. Glasgow. 1975.
- J. D. MACKIE, *A History of Scotland*. Londres. 1978.
- M. T. MacCAFFREY, « Elizabethan Politics : the First Decade, 1558-1568 », *Past & Present*, n°24, p. 25-42. 1963.
- R. H. MAHON, *The Tragedy of Kirk O'Field*. Cambridge. 1930.
- W. L. MATHIESON, *Politics and Religion in Scotland 1560-1690*. Glasgow. 1902.
- A. I. MITCHELL, *The Scottish Reformation*. Edimbourg. 1900.
- D. MOBBS, *England and Scotland 1560-1707*. Londres. 1952.
- Richard ORAM, *The Kings & Queens of Scotland*. Stroud. 2004
- Robert S. RAIT, *The Parliaments of Scotland*. Glasgow. 1924.
- Guillaume ROBERTSON, *Histoire d'Ecosse sous les règnes de Marie Stuart, et Jacques VI jusqu'à l'avènement de ce prince à la couronne d'Angleterre. Avec un abrégé de l'histoire d'Ecosse dans les temps qui ont précédé ces époques*. Londres, s. n., 1764
- William SANDERSON, *A Compleat History of the Lives and Reigns of Mary Queen of Scotland and of her Son James VI....* Londres. 1656.
- A. SHEPHARD, *Gender and Authority in Sixteenth Century England : the Knox Debate*. Keele. 1994.
- M. SCOTT, *The Tragedy of Fotheringhay*. Edimbourg & Londres. 1905.
- P. H. SCOTT, *Scotland, a concise cultural history*. Edimbourg & Londres. 1993.
- T.C SMOUT, *A History of the Scottish people 1560-1830*. Londres. 1981.
- T. C SMOUT, *Scotland and Europe 1200-1850*. Edimbourg. 1986.
- John SPOTTISWOODE, *The History of the Church and State of Scotland....* Londres. 1655.
- Gilbert STUART, *The History of Scotland from the establishment of the Reformation ... to the death of Queen Mary*. Londres. 2 vol., 1784.
- Paul RAPIN DE THOYRAS, *Histoire d'Angleterre*. Paris. 13 vol., 1724-1736.
- P. F. TYTLER, *History of Scotland*. Edimbourg. 6 vol., 1828-1837. (le règne de Marie Stuart est aux t. V, VI, VII).
- B. WEBSTER, *Scotland from the 11th century to 1603*. Londres. 1975.
- I. D. WHYTE, *Scotland before the industrial revolution, an economic and social history c.1050-c.1750*. Londres & New-York. 1995.
- J. WORMALD, *Court, Kirk and Community : Scotland, 1470-1625*. Londres. 1981.

V – Etudes historiques consacrées à Marie Stuart

- Thomas F. ANDERSON, *Mary Queen of Scots*. Londres. 2 vol., 1905.
- Michael BATH, *Emblems for a Queen : The Needlework of Mary Queen of Scots*. Londres. Archetype Publications, 2008.
- Mme BEAUGIER, *Histoire de Marie Stuart, reine d'Ecosse et de France*. Limoges. Barbou, 1845.
- Charlotte Julia BLENNERHASSETT, *Marie Stuart 1542-1587*. Paris. Plon-Nourrit et Cie, 1909
- Rodolphe BRINGER, *Une reine de seize ans : chronique du règne de François II*. Paris. 1912.
- C. CAZEAUX, *Donizetti : Maria Stuarda*. L'Avant-Scène Opéra (n°225), mars-avril 2005.
- Georges CHALMERS, *Life of Mary Queen of Scots*. Londres. 1818.
- Roger CHAUVIRE, *Le secret de Marie Stuart*. Paris. 1937.
- J. KEITH CHEETHAM, *Mary Queen of Scots, the captive years*. Sheffield. J.W Northland Ltd, 1982.
- A. CHERUEL, *Marie Stuart et Catherine de Médicis*. Paris. 1858.
- P. COLLISON, *The English Captivity of Mary Queen of Scots*. Sheffield. 1987.
- I. B. COWAN, *The Enigma of Mary Stuart*. Londres. 1972.
- I. B. COWAN, *Mary Queen of Scots*. Edimbourg. 1987.
- Thierry CREPIN-LEBLOND (dir.), *Marie Stuart, Le destin français d'une reine d'Ecosse*. Paris. Editions RMN, 2008.
- C. DACK, *The Trial, Execution and Death of Mary Queen of Scots*. Northampton. 1889.
- Jean-Marie DARGAUD, *Histoire de Marie Stuart*. Paris. 2 vol., 1850.
- M. H. ARMSTRONG DAVISON, *The Casket Letters : A Solution to the Mystery of Mary Queen of Scots and the Murder of Lord Darnley*. London. 1965.
- H. F. DIGGLE, *The Casket Letters of Mary Stuart. A Study in Fraud and Forgery*. Harrogate. 1960.
- G. DONALDSON, *The First Trial of Mary Queen of Scots*. Londres. 1969.
- Gordon DONALDSON, *Mary, Queen of Scots*. Londres. English Universities Press, 1974.
- Susan DORAN, *Mary Queen of Scots. An Illustrated Life*. Londres, British Library, 2007.
- Michel DUCHEIN, *Marie Stuart. La femme et le mythe*. Paris, Fayard, 1987.
- Hortense DUFOUR, *Marie Stuart*. Paris. Le Rocher, 2007.
- Jane DUNN, *Elizabeth and Mary : Cousins, Rivals, Queen*. Vintage. 2005.
- Philippe ERLANGER, *L'Affaire Marie Stuart*. Paris. 1979.
- Philippe ERLANGER, *Marie Stuart*. Paris. Perrin, 2006.
- C. FALLET, *Histoire de Marie Stuart, Reine d'Ecosse*. Rouen, Mégard, 1863.

- T. F. HENDERSON, *The Casket Letters and Mary Queen of Scots*. Edimbourg. 2nd edn. 1890.
- Paule HENRY-BORDEAUX, *Marie Stuart, reine de France et d'Ecosse*. Paris. 2 vol., 1938.
- Paule HENRY-BORDEAUX, *Marie Stuart*. Paris. Perrin, 1967.
- P. J. HOLMES, « Mary Stewart in England », *Innes Review*, n°38, p. 195-218.
- Martin A. S. HUME, *The Love Affairs of Mary Queen of Scots, a Political History*. Londres. 1903.
- D. H. FLEMING, *Mary Queen of Scots from her Birth to her Flight into England*. Londres. 1897.
- Antonia FRASER, *Marie Stuart, reine de France et d'Écosse*. Paris. Laffont, 1973 (tr. fr).
- Jules GAUTHIER, *Histoire de Marie Stuart*. Paris. 3 vol., 1869.
- M. GREENGRASS, « Mary, Dowager Queen of France », *Innes Review*, n°38, p. 171-194.
- René GUERDAN, *Marie Stuart*. Paris. Pygmalion, 2006.
- John GUY, *The Life of Mary Queen of Scots. My Heart is my Own*. New-York. Editions Harper Perennial, 2004.
- R. GRAHAM, *An Accidental Tragedy. The Life of Mary Queen of Scots*. Edimbourg. Birlinn, 2008.
- Marguerite HUMBERT-ZELLER, *Marie Stuart, 1542-1587*. Paris. Editions Dominique Wapler, 6 rue de Londres, 1948.
- Prince Alexandre LABANOFF, *Notice sur la collection de portraits de Marie Stuart appartenant au prince Labanoff*. Saint-Pétersbourg. 1860.
- A. LANG, *The Mystery of Mary Stuart*. Londres. 1902.
- J. D. LEADER, *Mary Queen of Scots in Captivity : A Narrative of Events*. Sheffield. 1880.
- Dympha LEONARD, *Mary Stuart, the Historical Figure in English and American Drama*. Ann Arbor. 1966.
- Joseph KERVYN DE LETTENHOVE, *Marie Stuart, le procès, le supplice*. Paris. Vol., 1899.
- Elizabeth Jayne LEWIS, *The Trial of Mary Queen of Scots : A Brief History with Documents*. Boston. Bedford/St. Martin's, 1999.
- Colin LINDSAY, *Mary Queen of Scots and her Marriage with Bothwell*. Londres. 1888.
- M. LYNCH, *Mary Stewart, Queen in Three Kingdoms*. Oxford. 1988.
- J. MacKAY, *In my End is my Beginning. A Life of Mary, Queen of Scots*. Edimbourg. 1999.
- Yves DE MARLES, *Marie Stuart*. Tours. Editions Mame, 1896.
- Rosalind MARSHALL, *Mary, Queen of Scots*. Edimbourg. National Museums of Scotland. 2013.
- Luc MARY, *Mary Stuart, la reine aux trois couronnes*. Editions de l'Archipel. 2009.
- (?) *Mary Queen of Scots and the Babington Plot*. Edimbourg. Scottish History Society, 3rd series, vol. 3. 1922.
- M. MERRIMAN, *The Rough Wooings. Mary Queen of Scots, 1542-1551*. East Linton. 2000.
- Henri MIGNET, *Histoire de Marie Stuart*. Paris. Bonaventure et Ducessois, 1852.

- François-Alexis MIGNET, « *l'Évasion de Marie Stuart de Loch Leven* ». Actualité de l'Histoire, juillet-août 2008.
- Anka MUHLSTEIN, *Elisabeth d'Angleterre et Marie Stuart, ou les périls du mariage*. Paris. Albin Michel, 2004.
- Franck A. MUMBY, *Elizabeth and Mary Stuart, the Beginning of the Feud*. Londres. 1914.
- Jean-Claude PASCAL. *La Reine Maudite - Le dossier Marie Stuart*. Monaco. Editions du Rocher, 1988.
- A. Joseph PETIT, *Histoire de Marie Stuart, reine d'Ecosse*. Paris. Blond et Barral, 1875-1876.
- J. E. PHILIPPS, *Images of a Queen : Mary Stuart in Sixteenth-Century Literature*. Berkeley and Los Angeles. 1964.
- Martin PHILIPPSON, *Marie Stuart et la Ligue catholique universelle*. Bruxelles. 1886.
- Martin PHILIPPSON, *Histoire du règne de Marie Stuart*. Paris. 2 vol., 1891.
- J. H. POLLEN, *Mary Queen of Scots and the Babington Plot*. Edimbourg. 1922.
- Frederick von RAUMER, *Queen Elizabeth and Mary Queen of Scots*. Londres. 1836.
- Henri ROBERT, *Le Procès de Marie Stuart*. Paris. Payot, 1922.
- Alphonse de RUBLE, *La Première Jeunesse de Marie Stuart*. Paris. 1891.
- Michael W. SHOEMAKER, *Palaces, Prisons and Resting-places of Mary Queen of Scots*. Londres. 1902.
- John SKELTON, *Mary Stuart*. Paris. 1893.
- John SMALL, *Queen Mary at Jedburgh in 1566*. Edimbourg. 1881.
- J.D STAINES, *The Tragic Histories of Mary Queen of Scots, 1560-1690. Rhetoric, Passions, and Political Literature*. Farnham. Ashgate, 2009.
- A. STRICKLAND, *Life of Mary Queen of Scots*. 2 vols. Londres. 1888.
- R. STRONG and J. T. OMAN, *Mary Queen of Scots*. Londres. 1972.
- M. SWAIN, *The Needlework of Mary Queen of Scots*. Bedford. 1986.
- George Malcolm THOMSON, *The Crime of Mary Stuart*. Londres. 1967.
- Retha M. WARNICKE, *Mary Queen of Scots*. New York. Routledge, 2006.
- S. WATKINS et M. FIENNES, *Mary Queen of Scots*. Londres. Thames & Hudson, 2009.
- Alison WEIR, *Mary, Queen of Scots and the Murder of Lord Darnley*. Londres. Random House. [2003], 2008.
- Louis WIESENER, *Marie Stuart et le comte de Bothwell*. Paris. Hachette, 1863.
- Alexander S. WILKINSON, *Mary Queen of Scots and French Public Opinion, 1542–1600*. Basingstoke. Palgrave Macmillan, 2004.
- J. WORMALD, *Mary, Queen of Scots : A Study in Failure*. Londres. 1988.
- Jenny WORMALD, *Mary, Queen of Scots*. Londres. George Philip, 1988.

VI – Travaux, ouvrages rédigés par des contemporains de Marie Stuart

- Renaud de BEAUNE, *Oraison funèbre de la Très Chrestienne, Très Illustre, Très Constante Marie, Reyne d'Ecosse....* Paris. 1588.
- Joachim du BELLAY, *Poésies*. Paris. Le Livre de Poche, 1967.
- François de BELLEFOREST, *L'Innocence de la très illustre, très chaste et débonnaire princesse Madame Marie, Reine d'Ecosse...*, s. l., 1572.
- Adam BLACKWOOD, *Martyre de la Royne d'Ecosse, douairière de France...* . Anvers. 1587.
- G. BUCHANAN, *De Maria Scotorum Regina totaque eius contra Regem coniuratione, foedo cum Bothuelio adulterio, nefaria in maritum crudelitate et rabie, horrendo insuper et detterimo eiusdem parricidio : plean et tragica plane historia*. Londres. 1571.
- G. BUCHANAN, *Ane Detectioun of the duinges of Marie Quene of Scottes, touchand the murder of hir husband, and her conspiracie, adulterie, and pretended mariage with the Erle of Bothwell*. Londres. 1571.
- G. BUCHANAN, *The Tyrannous Reign of Mary Stewart : George Buchanan's Account*. Edimbourg. Ed. W.A Gatherer. 1958.
- G. BUCHANAN, *Ane admonitioun direct to the trew Lordis mantenaris of the kingis grace autoritie*. Stirling. 1571.
- Georges BUCHANAN, *Rerum Scotinarum Historia*. Edimbourg. 1583. (éditions anglaises ultérieures).
- William CAMDEN, *The Historie of the Life and Death of Mary Stuart, Queen of Scotland*. London. tr. William Udall, 1624.
- Michel de CASTELNAU, seigneur de Mauvissière, *Mémoires*. Paris, 1659, rééd., 1823.
- Michel de CASTELNAU, *Mémoires de Michel de Castelnau*. Paris. Ed. J-F Michaud and J.-J.-F. Poujoulat, in *Nouvelle Collection des Mémoires pour servir à l'Histoire de France*, Ist series, vol. 9. 1838.
- M. R. CHANTELAUZE, *Marie Stuart Son Procès et son Exécution d'après le Journal Inédit de Bourgoing*. Paris. 1876.
- Lord John Maxwell HERRIES, *Historial Memoires of the Reign of Mary Queen of Scots*. éd. par R. PITCAIRN. Edimbourg. 1825.
- Raphaël HOLINSHED, *Chronicles of England, Scotland and Ireland ... Continued to the Year 1586*. Londres. 2 vol., 1587.
- John LESLEY, *A defence of the honor of the right high, right mighty, and noble princesse, Marie queen of Scotlande*. Reims. 1569.
- Maurice KYFFIN, *A Defense of the Honourable Sentence and Execution of the Queen of Scots...* . Londres. 1587.
- James MELVILLE, *Memoirs of his own life*. Londres. 1683. (Ed. moderne par A. F. STUART. Londres. 1929).
- J. MORRIS, *The Letter-Books of Sir Amyas Paulet, Keeper of Mary Queen of Scots*. Londres. 1874.

- David MOYSIE, *Memoirs of the Affairs of Scotland, 1577-1603*. éd. par J. DENNISTOUN. Edimbourg. 1830.
- Claude NAU, *The History of Mary Stewart from the Murder of Riccio until her Flight into England*. Edimbourg. ed. J. Stevenson, 1883.
- Louis de REGNIER DE LA PLANCHE, *Histoire de l'Estat de la France ... sous le règne de François II*. Paris. 1576.
- Pierre de RONSARD, *Œuvres complètes*. Paris. Marcel Didier, 1967.

VII – Etudes sur des personnages contemporains de Marie Stuart

- Caroline BINGHAM, *Darnley : A Life of Henry Stuart, Lord Darnley, Consort of Mary Queen of Scots*. Londres. Constable, 1995.
- René de BOUILLE, *Histoire des ducs de Guise*. Paris. 4 vol., 1849-1850.
- Emmanuel BOURASSIN, *Charles IX*. Paris. 1986.
- P. H. BROWN, *John Knox*. Edimbourg. 1895.
- F. CHAMBERLIN, *The Private Character of Queen Elizabeth*. New-York. 1925.
- Guy CHAUSSINAND-NOGARET, *La Vie quotidienne des femmes du roi, d'Agnès Sorel à Marie-Antoinette*. Paris. Le Seuil, 1990.
- Pierre CHEVALLIER, *Henri III*. Paris. Fayard, 1985.
- Clifford CLIFFORD, Arthur, ed. *The State Papers and Letters of Sir Ralph Sadler*. Edimbourg. Archibald Constable and Co. 1809.
- Ivan CLOULAS, *Catherine de Médicis*. Paris. 1979.
- Ivan CLOULAS, *Henri II*. Paris. Fayard, 1985.
- Ivan CLOULAS, *Philippe II*. Paris. Fayard, 1992.
- Joseph de CROZE, *Les Guises, Les Valois et Philippe II*. 2 vols. Paris. 1866.
- P. DESTRAY, *Un Diplomate Français du XVIIe siècle, Philibert du Croc*. Nevers. 1924.
- J. DUNCAN, « The Relations of the Earl of Murray with Mary Stuart » dans *Scottish Historical Review*, VI, 1909.
- H. DRUMMOND, *The Queen's Man. James Hepburn, Earl of Bothwell and Duke of Orkney, 1536-1578*. Londres. 1975.
- Michel DUCHEIN, *Elisabeth Ière d'Angleterre*. Paris. Fayard, 2001.
- T. DUNCAN, « The Queen's Maries », *Scottish Historical Review*, n°2, p. 363-371.
- F. EDWARDS, *The Marvellous Chance : Thomas Howard, Fourth Duke of Norfolk, and the Ridolfi Plot, 1570-1572*. Londres. 1968.
- Isabelle FERNANDES, *Marie Tudor : la souffrance du pouvoir*. Paris. Tallandier, 2012.

- William FRASER, *The Lennox*. Londres. 2 vol., 1874.
- Janine GARRISSON, *Catherine de Médicis*. Paris. Editions Payot, 2002.
- Elaine Finnie GREIG. "Stewart, Henry, duke of Albany [Lord Darnley] (1545/6–1567)". Oxford Dictionary of National Biography. 1. Oxford University Press. 2004.
- Sarah GRISTWOOD, *Elizabeth and Leicester: Power, Passion, Politics*. Viking. 2007.
- R. GORE-BROWN, *Lord Bothwell*. Londres. 1937.
- Paul JOHNSON, *Elizabeth I, a Study in Power and Intellect*. Londres. 1934.
- M. LEE, *James Stewart, Earl of Moray*. New York. 1953.
- Diarmaid MacCULLOCH, *The Boy King : Edward VI and the Protestant Reformation* Palgrave, 2001.
- R. K. MARSHALL, *Mary of Guise*. Londres. 1977.
- R. K. MARSHALL, « George Buchanan and Mary Queen of Scots », *Records of the Scottish Church History Society*, n°30, p. 1-27. 2000.
- Jean-Hippolyte MARIEJOL. *Catherine de Médicis*. Paris. Hachette, 1919 ; rééd. Paris. Tallandier, 2005.
- T. McCRIE, *Andrew Melville*. Edimbourg. 1899.
- J. E. NEALE, *Queen Elizabeth I*. Londres. 1934.
- Jean ORIEUX, *Catherine de Médicis*. Paris. Flammarion, 1986.
- Eustace PERCY, *John Knox*. Londres. 1937.
- Linda PORTER, *Mary Tudor : The First Queen*. Portrait, 2007.
- Albert POTIQUET, *La Maladie et la Mort de François II*. Paris. 1893.
- C. READ, « Walsingham and Burghley in Queen Elizabeth's Privy Council », *English Historical Review*, n°28, p. 34-58. 1913.
- C. READ, *Lord Burghley and Queen Elizabeth*. Londres. 1960.
- P.E. RITCHIE, *Mary of Guise in Scotland, 1548-1560 : a Political Career*. Edimbourg. 2002.
- D. M. ROSE, « Mary Queen of Scots and her Brother », *Scottish Historical Review*, n°2, p. 150-162. 1905.
- Ernest RUSSELL, *Maitland of Lethington, the Minister of Mary Stuart*. Londres. 1912.
- F. SCHIERN, *The Life of James Hepburn, Earl of Bothwell*. Edimbourg. 1880.
- John SKELTON, *Maitland of Lethington and the Scotland of Mary Stuart*. Edimbourg. 2 vol., 1887-1888.
- A. G. R SMITH, *The Reign of James VI and I*. Londres. 1973.
- Christian SOLEIL, *Elisabeth I, la reine de marbre*. Editions Bucdom, 2007.
- P. THANN, *Donizetti*. Arles. Actes Sud, 2005.
- Neville WILLIAMS. *Thomas Howard, Fourth Duke of Norfolk*. Londres. Barrie & Rockliff, 1964.

VIII – Littérature

- Honoré de BALZAC, *Catherine de Médicis*. 1830-1842.
- Joseph BRODSKY, *Vingt sonnets à Marie Stuart*. 1972.
- Alexandre DUMAS, *Crimes célèbres : Marie Stuart*. 1839-1840.
- Dorothy DUNNETT, *The Lymond Chronicles*. Series of six novels first published between 1961 and 1975.
- Carolly ERICKSON, *The Memoirs of Mary Queen of Scots: A Novel*. 2009.
- Ken FOLLETT, *Une Colonne de Feu*. Paris. Robert Laffont, 2017.
- Margaret GEORGE, *Mary Queen of Scotland and the Isles : A Novel*. 1992.
- Philippa GREGORY, *The Other Queen*. Atria Books, 2009.
- Margaret IRVIN, *The Gay Galliard : The Love Story of Mary Queen of Scots*. Reprint Society, 1944.
- Alphonse de LAMARTINE, *Life of Mary Stuart : Queen of Scots*. 1859 (manuscript).
- Kathryn LASKY, *Mary, Queen of Scots: Queen Without a Country*. Scholastic Inc.; First Edition edition, 2002.
- Carolyn MEYER, *The Wild Queen : The Days and Nights of Mary, Queen of Scots*. HMH Books for Young Readers, First edition, 2012.
- Marie-Claude MONCHAUX, *Marie Stuart, l'enfant reine*. 2008 (ouvrage jeunesse).
- Jean PLAIDY, *Royal Road to Fotheringhay*. 1955. Broadway Books (édition de 2004).
- Jean PLAIDY, *The Captive Queen of Scots*. 1963. Broadway Books (édition de 2006).
- Danny SAUNDERS, *Marie Stuart, la reine captive*. Les Editeurs réunis. 2010.
- F. SCHILLER, *Marie Stuart*, traduction de S. FORT. Paris. L'Arche Editeur, 1998.
- Christian SOLEIL, *La Longue nuit de Marie Stuart*. Editions Edilivre, 2015.
- Walter SCOTT, *L'Abbé*. 1820.
- Reay TANNAHILL, *Fatal Majesty : A Novel of Mary, Queen of Scots*. Griffin, 2000.
- Nigel TRANTER, *The Marchman, 1542-1563* (1997); *Warden of the Queen's March, 1561-1568* (1989); *The Queen's Grace, 1562* (1953) ; *A Rage of Regents, 1568-1587* (1996).
- Alison UTTLEY, *A Traveller in Time*. 1939. NYR Children's Collection (réédition, 2011).
- Steven VEERAPEN, *The Queen's Consort : The Story of Mary Queen of Scots and Lord Darnley*. Independently published, 2018.
- Marcelle Vioux, *Marie Stuart, grand roman historique*. Paris. Fasquelle, 1946.
- Jane YOLEN, *Queen's Own Fool : A Novel of Mary Queen of Scots*. Puffin Books, 2001.
- Stefan ZWEIG, *Marie Stuart*, 1936. Le Livre de Poche (édition de 2001).

IX – Théâtre

- Vittorio ALFIERI, *Maria Stuarda*. 1778.
- Mary DEVERELL, *Mary, Queen of Scots ; An Historical Tragedy, Or, Dramatic Poem*. 1792.
- Friedrich von SCHILLER, *Maria Stuart*. 1800. (résumé par Germaine de STAEL dans *De l'Allemagne*, paru en 1813).
- Pierre-Antoine LEBRUN, *Marie Stuart*. 1820 (Théâtre-Français).
- John DRINKWATER, *Mary Stuart*. 1921 (Broadway).
- Maxwell ANDERSON, *Mary of Scotland*. 1933 (Broadway).
- Robert McLELLAN, *Mary Stewart*. 1951 (Glasgow, Citizen Theatre).
- Robert BOLT, *Vivat ! Vivat Regina !* 1971 (Broadway et West End).
- Wolfgang HILDESHEIMER, *La Dernière Nuit pour Marie Stuart*. 1971. Pièce de théâtre allemande adaptée et mise en scène version française en 2006 au Théâtre Marigny, Isabelle Adjani y campant le rôle de la reine d'Ecosse.
- Denise STOKLOS, *Mary Stuart*. 1987.
- Liz LOCHHEAD, *Mary Queen of Scots Got Her Head Chopped Off*. 1987.
- Dacia MARAINI, *Marie Stuart*. 1999. Parution en livret en 2000, par Dacia MARAINI et Marie José THERIAULT sous le titre *Marie Stuart : opéra en cinq actes*.

X – Musique / opéras

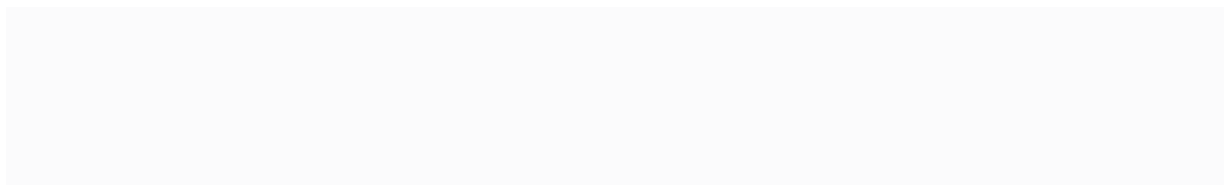
- Pietro CASELLA, *Maria Stuarda*. 1812.
- Pasquale SOGNER, *Maria Stuarda ossia I carbonari di Scozia*. 1814.
- Luigi CARLINI, *Maria Stuarda, regina di Scozia*. 1818.
- Saverio MERCADANTE, *Maria Stuarda, regina di Scozia*. 1821.
- François-Joseph FETIS (1784-1871), *Marie Stuart en Ecosse*. 1823.
- Carlo COCCIA, *Maria Stuart, regina di Scozia*. 1827.
- Gaetano DONIZETTI, *Maria Stuarda*. 1834-1835.
- Gaetano DONIZETTI, *Maria Stuarda*. Teatro alla Scala, 2008, DVD Art-Haus Musik et Rai Trade.
- Richard WAGNER, *Adieux de Marie Stuart* (1840), basé sur un poème de Pierre Jean BERANGER.
- Louis NEIDERMEYER, *Marie Stuart*. 1844.
- Vincenzo CAPECELATRO, *David Riccio*. 1849.

- Robert SCHUMANN, *Gedichte der Königin Maria Stuart (Cinq Lieder sur des Poèmes de Marie Stuart)*. 1852.
- R. SCHUMANN, *Lieder*. Bernarda Fink et Anthony Spiri, 2009. CD Harmonia Mundi.
- La chanson *Fotheringay*, du groupe Fairport Convention, chantée par Sandy Denny sur l'album *What We Did on Our Holidays* (1969) fait référence aux derniers jours de Marie Stuart au château de Fotheringay en 1587.
- John Barry, compositeur de la bande sonore du film de 1971 (Jarrott), a écrit deux chansons, *Wish Now Was Then* et *This Way Mary* avec le parolier Don Black, basé sur les thèmes du film. Les chansons ont été interprétées par Matt Monro notamment.
- La chanson *Sad Song* de Lou Reed, présente dans l'album *Berlin* (1973), fait référence à Marie Stuart initialement.
- Thea MUSGRAVE, *Mary, Queen of Scots*. 1977.
- La chanson *To France*, chantée par Maggie Reilly sur l'album *Discovery* de Mike Oldfield (1984), fait référence à la vie de Marie I d'Écosse et à son voyage en France en 1548.
- La chanson pop *The Ballad of Mary Queen of Scots*, de Grave Digger (1996) fait référence au temps de la captivité pour Marie Stuart.
- La chanson, du genre métal, *My Blood Will Live Forever*, de Grave Digger (2009) renvoie aux derniers moments de Marie Stuart avant son exécution.
- L'album musical *Data Regina* (2017) d'Olivia Louvel est une transposition numérique de dix-sept compositions musicales de quelques minutes chacune, inspirée par les règnes de Marie Stuart et d'Élisabeth Ière. Outre la publication d'un CD, il existe un site Web dédié proposant des animations 3D.
- Le symbole du groupe Dream Theater est inspiré du blason de Marie Stuart.

XI - Télévision

- 1939 : *Campbell of Kilmhor*, téléfilm avec Elliott Mason dans le rôle de Marie Stuart.
- 1951 : "Mary of Scotland", vingtième épisode de la saison 1 de la série américaine dramatique *Pulitzer Prize Playhouse*, avec Helen Hayes dans le rôle de Marie Stuart.
- 1954 : "The Execution of Mary, Queen of Scots (February 8, 1587)", épisode de la série historico-éducative américaine *You Are There* (1953-1957).
- 1957 : *Maria Stuart*, téléfilm avec Käthe Dorsch dans le rôle de Marie Stuart.
- 1959 : *Marie Stuart*, téléfilm de Stelio Lorenzi adapté de l'œuvre éponyme de Friedrich Schiller, avec Maria Mauban dans le rôle-titre.
- 1960 : « Mary Stuart », trente-troisième épisode de la série américaine d'anthologie *Play of the Week* (1959-1961), avec Signe Hasso dans le rôle de Marie Stuart.

- 1961 : « Mary, Queen of Scots », troisième épisode de la série télévisée britannique - en vingt-six épisodes - *Sir Francis Drake, le corsaire de la reine* (1961-1962), avec Noëlle Middleton dans le rôle-titre.
- 1963 : *Maria Stuart*, téléfilm avec Agnès Fink dans le rôle-titre.
- 1967 : *The Queen's Traitor*, série télévisée britannique réalisée Campbell Logan, avec pour acteurs Nigel Green, Susan Engel et Stephanie Beacham.
- 1969 : "Mary Queen of Scots", cinquième épisode de la quatrième saison de la série télévisée britannique *Play of the Month*, série d'anthologies télévisées (1965-1983), avec Virginia McKenna dans le rôle-titre.
- 1971 : *Elizabeth R*, mini-série dramatique en six épisodes, avec Glenda Jackson dans le rôle d'Elisabeth Ière (elle reprendra ce rôle dans le film de 1971/72), et Daphné Slater dans le rôle de Marie Stuart.
- 1978 : *A Traveller in Time*, mini-série en cinq épisodes et adaptation du roman d'Alison Uttley, *A Traveller in Time* (1939). Heather Chasen y campe le rôle de Marie Stuart qui apparaît dans trois des cinq épisodes.
- 1981 : *La dernière nuit*, téléfilm de Didier Decoin dans lequel Annie Girardot tient le rôle de Marie Stuart.
- 1986 : *Maria Stuart*, téléfilm avec Anja Kruse dans le rôle de Marie Stuart.
- 2004 : *Gunpowder, Treason & Plot*, téléfilm britannique de la BBC en deux parties avec Clémence Poésy dans le rôle de Marie Stuart (première partie uniquement).
- 2005 : *Elizabeth I*, mini-série britannique en deux épisodes réalisée par Tom Hooper, et diffusée sur Channel 4 le 29 septembre 2005 au Royaume-Uni, puis sur HBO aux États-Unis, avec Helen Mirren dans le rôle-titre et Barbara Flynn dans le rôle de Marie Stuart.
- 2007 : Secrets d'histoire : « Marie Stuart, reine martyre ou manipulatrice ? », documentaire grand public diffusé le 4 novembre 2007 sur France 2 et présenté par Stéphane Bern. 1h00.
- 2013-2017 : *Reign*, série télévisée américaine de 78 épisodes (quatre saisons). Marie Stuart, rôle principal de la série, y est interprétée par Adelaide Kane.
- 2016 : Sous les Jupons de l'Histoire : « Marie Stuart ». Emission de vulgarisation historique féminine. Diffusé pour la première fois le 29 octobre 2016 sur Chérie25. Présenté par Christine Bravo depuis le château d'Amboise. 1h00.
- 2017 : *Elizabeth I*, série documentaire britannique diffusée sur Channel 5 dans laquelle Marie Stuart est incarnée par Audrey L'Ebrellec.
- 2018 : Secrets d'Histoire : « Marie Stuart, reine de France et d'Écosse (portrait de Marie Stuart) », documentaire grand public diffusé pour la 1ère fois le 30 août 2018 sur France 2 par Stéphane Bern depuis l'Écosse. 1h45.



XII – Cinéma

- En 1895, un film muet Edison de quelques secondes figure l'exécution de Marie Stuart au moyen du premier trucage de l'histoire du cinéma, grâce à un faux raccord permettant de voir la tête de la reine tomber.
- *Marie Stuart* (1908) d'Albert Capellani, film muet avec Jeanne Delvair dans le rôle-titre.
- *Mary Stuart* (1913) de Walter Edwin, film muet avec Mary Fuller dans le rôle de Marie.
- *The Loves of Mary, Queen of Scots* (1923) de Denison Clift, film muet avec Fay Compton dans le rôle-titre.
- *Dorothy Vernon of Haddon Hall* (1924) de Marshall Neilan et Mary Pickford, film muet américain avec Estelle Taylor dans le rôle de Marie Stuart.
- *Mary of Scotland* (1936) de John Ford, avec Katharine Hepburn dans le rôle de Marie.
- *Les Perles de la couronne*, film français coréalisé par Sacha Guitry et Christian-Jaque, sorti en 1937, avec Jacqueline Delubac dans le rôle de Marie Stuart.
- *Das Herz der Königin (Marie Stuart)*, 1940) de Carl Froelich, film allemand sous-titré en anglais, avec Zarah Leander dans le rôle-titre.
- *Mary, Queen of Scots* (1971) de Charles Jarrott, avec Vanessa Redgrave pour personnifier la reine d'Ecosse et Glenda Jackson pour celui d'Elisabeth.
- *Elizabeth: The Golden Age* (Elisabeth : l'Age d'or, 2007) de Shekhar Kapur avec Samantha Morton incarnant Marie Stuart et Cate Blanchett la reine d'Angleterre Elisabeth Ire.
- *Mary Queen of Scots (Marie reine d'Ecosse)*, 2013) de Thomas Imbach, film franco-britannique adapté de l'essai de Zweig, avec Camille Rutherford dans le rôle de Marie.
- *Mary Queen of Scots* (2018) de Josie Rourke, film adapté de la biographie de John Guy, avec Saoirse Ronan dans le rôle de Marie Stuart et Margot Robbie dans le rôle d'Elisabeth.

XIII – Radio

- 1937 : Joan Crawford joue le rôle de Marie Stuart le 10 mars 1937 à la *Lux Radio Theatre* dans le cadre de l'adaptation radiophonique du film *Mary of Scotland* (1936), avec Franchot Tone jouant Bothwell et Judith Anderson jouant Elisabeth.
- 1945 : le quatorzième épisode de la série radio australienne *Famous Escapes* s'intitule "Mary Queen of Scots Escapes from Prison ».

- 1946 : Une autre version radiophonique de *Mary of Scotland* a été réalisée par la *Theatre Guild on the Air* le 28 avril 1946, avec Helen Hayes dans le rôle de Marie et Helen Menken dans celui d'Elisabeth.
- 1947 : le 10 juin 1947, la série radio *Favorite Story* diffuse "Mary Queen of Scots", the "favorite story" of Bing Crosby, avec Edna Best dans le rôle de Marie et Benita Hume dans celui d'Elisabeth.
- 1947-1949 : la série radio de The CBS Radio, *You Are There*, diffuse "The Execution of Mary Queen of Scots" le 27 juin 1947, 27 juin 1948 et 3 avril 1949.
- 2010, 2012 : Meg Fraser interprète le rôle de Marie deux fois à la BBC Radio, d'abord en 2010 dans l'adaptation de la *Princesse de Clèves* (écrite par Madame de la Fayette en 1678) par Jo Clifford, puis en 2012 dans l'adaptation de la pièce de Schiller, *Maria Stuart*, par David Harrower.
- 2011 : Une adaptation radio de la pièce de Liz Lochhead, *Mary Queen of Scots Got Her Head Chopped Off*, a été diffusée à la BBC Radio 4 le 11 février 2011, avec Gerda Stevenson dans le rôle de Marie Stuart.
- 2013 : Jeany Spark interprète à la BBC Radio le 29 juin 2013 le rôle de Marie Stuart dans le premier épisode (intitulé « It Came In with a Lass ») de la série radio de Mike Walker intitulée *The Stuarts*.
- 2018 : le 8 décembre 2018, la BBC Radio diffuse, dans le cadre de sa série radio *Unmade Movies*, la série radio d'Alexander MacKendrick intitulée *Mary Queen of Scots*, adaptée du scénario original d'Alexander MacKendrick et Jay Presson Allen, avec Ellie Bamber dans le rôle de Marie Stuart et Glenda Jackson dans celui du narrateur.

XIV – Articles, thèses, et autres publications (sites reconsultés en avril 2019)

- https://en.wikipedia.org/wiki/Cultural_depictions_of_Mary,Queen_of_Scots

=>) Représentations culturelles de Marie Stuart.

- https://www.memoireonline.com/10/10/3989/m_Regards-croises-sur-une-femme-confrontee--lexercice-du-pouvoir--Marie-Stuart-dans-les-ecrits-4.html

=>) Regards croisés sur une femme confrontée à l'exercice du pouvoir : Marie Stuart dans les écrits de G. Buchanan et J. Leslie (1561-1587), par Mélanie Boué, Université de Provence - Master 1 recherche Histoire 2009.

- <http://gutenberg.net.au/ebooks13/1302471h.html>

=>) *In The Steps of Mary, Queen Of Scots*. Auteur : Marjorie Bowen. A Project Gutenberg of Australia eBook. 2013.

- <https://journals.openedition.org/etudeseccossaises/146>

=>) « The Reputations of Mary Queen of Scots ». Jayne LEWIS. p. 41-55

- https://www.herodote.net/8_fevrier_1587-evenement-15870208.php

=>) « 8 février 1587, exécution de Marie Stuart ».

- https://fr.wikisource.org/wiki/Documents_in%C3%A9dits_sur_Marie_Stuart

=>) Philarète Chasles, « Documents inédits sur Marie Stuart ». Revue des Deux Mondes, période initiale, t. 25, p. 5-48. 1841.

- https://www.clio.fr/bibliotheque/pdf/pdf_lenigme_de_marie_stuart.pdf

=>) « L'énigme de Marie Stuart », article de Michel Duchein.

- <https://digital.nls.uk/mqs/index.html>

=>) National Library of Scotland, « The last letter of Mary Queen of Scots ».

- <http://www.as-lashha.com/medias/files/2011-03-22-cf-lucien-provençal-demi-soeurs-ennemies-1.pdf>

==> « Les demi-sœurs ennemies : Marie Tudor et Elisabeth Ière deux figures marquantes de la dynastie Tudor » par Lucien Provençal Conférence du mardi 22 mars 2011.

- <https://francearchives.fr/es/agent/18413179>

==> huit documents d'archives historiques ayant trait à Marie Stuart.

- <https://journals.openedition.org/caliban/2180>

==> Armel Dubois-Nayt, « Les représentations filmiques de Marie Stuart – Une femme de pouvoir dans l'air du temps », p. 273-284.

- <https://journals.openedition.org/narratologie/6113>

==> « Une écriture entre les lignes de l'Histoire : fiction narrative et vérité historique dans *Marie Stuart* de Stefan Zweig », de Frédérica Zephir.

- https://www.persee.fr/doc/roman_00488593_2002_num_32_1151075

==> « L'histoire au féminin : la "vie" de Marie Stuart par Agnès Strickland », article de Nicole CADENE paru dans la revue *Romantisme*, dans le numéro 115 (année S 2002), p. 41-52.

- <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00649576/document>

==> « Marie Stuart selon le XIXe siècle français ou le dilemme d'une héroïne », publié sur le site archives-ouvertes.fr en 2011.

XV - Sitographie pour la seconde grande partie du mémoire : (sites consultés pour la dernière fois le 12 avril 2019)

- <http://voyagealecole.eklablog.com/sequence-louis-xiv-monarque-absolu-cm1-a119143388>
- www.hadopi.fr/usages-responsables/nouvelles-libertes-nouvelles-responsabilites/reponse-graduee
- <https://www.sacd.fr/droit-moral-droit-patrimonial>
- <http://www.ressources91.ac-versailles.fr/wordpress/lexception-pedagogique/>
- <http://camet-camef.ca/images/lexploitationdesfilmsenclasseipe.pdf>
- http://cache.media.education.gouv.fr/file/30/73/4/ensel170_annexe_985734.pdf
- <http://eduscol.education.fr/cinema/enseignement-dispositifs/college/cinema-et-disciplines/cinema-francais>

TABLE DES MATIERES

Dédicaces/remerciements	2
Introduction	3

PREMIERE PARTIE : *Reine courageuse et innocente ou perfide manipulatrice passionnée ?*

Chapitre I – Une femme caractérielle à la personnalité aux multiples facettes, dont la beauté est perçue de différentes manières

A – Beauté angélique mais femme fatale critiquée	7
B – Une femme caractérielle à la personnalité multiple	12

Chapitre II – Entre politique et religion, une reine oscillant entre pion innocent mais garante de stabilité et de tolérance, et manipulatrice persécutrice

A – Reine mauvaise et manipulatrice, souveraine incompétente	16
B – Un pion innocent mais garante de stabilité ?	19
C – Religion : persécution ou tolérance	22

Chapitre III – Conspiratrice ennemie d'Etat à abattre ou martyre religieuse victime d'une série de pièges ?

A – Une ennemie dangereuse pour l'Etat qu'il faut abattre	27
B – De victime de la raison d'Etat à martyre religieuse	32

Conclusion	37
------------	----

DEUXIEME PARTIE : *Une transposition didactique, ou l'usage en classe de sources variées*

Chapitre I – Les bienfaits et apports de ces sources en classe ...

A – L'Atout pédagogique : les sources cinématographiques	38
B – Défis et enjeux pédagogiques de l'usage des sources cinématographiques	41
C – Des sources diverses mobilisant des compétences variées	44

Chapitre II – ... à bien utiliser d'après les modalités et règles d'usage

A – La question juridique de l'exploitation des films en classe	45
B – Rester dans la légalité : une diversité de droits d'auteur	46
C – L'exception pédagogique	48

Chapitre III – Quelques cas concrets d'exploitation

A – L'exploitation d'un film pour lui-même par des activités	51
B – L'usage de la source télévisuelle en enseignement moral et civique	54

ANNEXES

<i>Cartes</i>	59
<i>Arbre généalogique</i>	61
<i>Tableau dynastique</i>	62
<i>Affiche promotionnelle</i>	62
<i>Chronologie</i>	63
<i>Bibliographie</i>	68

La Légende de Marie Stuart dans la littérature et le cinéma



Marie Stuart fuyant en Angleterre où en sa fin elle trouvera le commencement de sa légende...
(capture d'écran du film *Mary Queen of Scots* de Josie Rourke).

Résumé :

Marie Stuart. À la seule mention de ce nom, les perceptions de ce personnage équivoque sont très contradictoires. L'image va de la femme fatale, intrigante, aventurière, combattante et brave, dangereuse, jusqu'à la victime tragique de la politique, des intrigues, de l'évolution religieuse, et d'Elisabeth » : les visions du « personnage » sont si diversifiées qu'elle en est devenue un mythe, une légende. Reine d'Écosse, reine de France et héritière présomptive du trône d'Angleterre, Marie Stuart, au destin ô combien tragique et incarnation du martyr a fait couler beaucoup d'encre, que ce soit pour la glorifier, la critiquer, l'excuser ou l'accuser.

Ce modeste mémoire va donc s'ajouter à la multitude de réalisés sur ce célèbre personnage historique qui quitte l'histoire à 44 ans en ce matin du 8 février 1587. Après un premier temps d'analyse scientifique sur plusieurs aspects du mythe, de la légende (beauté, caractère, personnalité politique, puis religieuse, etc), un second temps d'analyse offre ici une transposition didactique, avec la possibilité d'utiliser le mythe de Marie Stuart en classe.

Mots-clés : Marie Stuart – légende – littérature – cinéma